

TF1



RAPPORT ANNUEL

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Sommaire

- 2** LETTRE DU PRÉSIDENT
- 4** PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS 1998
- 6** ADMINISTRATION, CONTRÔLE
- 8** PRINCIPAUX DIRIGEANTS
- 10** ORGANIGRAMME DU GROUPE TF1
- 11** ACTIVITÉS DU GROUPE
- 17** RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 28** RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- 29** RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 7 MAI 1999, PARTIE ORDINAIRE
- 32** PRÉSENTATION DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Informations Financières et juridiques en Francs français

- 35** PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 36** RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 38** COMPTES CONSOLIDÉS
 - 38 ► Bilan
 - 40 ► Compte de résultat
 - 41 ► Tableau de financement
 - 42 ► Annexe
- 50** COMPTES TF1 SA
 - 50 ► Bilan
 - 52 ► Compte de résultat
 - 53 ► Tableau de financement
 - 54 ► Annexe
- 65** RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ TF1
- 68** MARCHÉ ET RENDEMENT DU TITRE
- 70** RESPONSABLES DE L'INFORMATION
- 71** ADRESSE DES PRINCIPALES FILIALES
- 72** TABLEAU DE PASSAGE

Informations Financières en Euros

- 74** STRATÉGIE ET CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS
- 75** COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE
- 76** ACTIF CONSOLIDÉ
- 77** PASSIF CONSOLIDÉ
- 78** COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 79** TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ
- 80** TF1 SA CHIFFRES CLÉS





du Président →

Une nouvelle année de bons résultats pour le Groupe

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers actionnaires,

1998 aura été à nouveau une année de croissance et de bons résultats pour votre Groupe.

Face à la multiplication des offres de programmes et de services, la chaîne TF1 se positionne comme un média vivant et créatif, fédérant un large public autour d'une programmation généraliste de qualité et événementielle.

Cette stratégie a continué à porter ses fruits en 1998 : les parts d'audience de TF1 ont progressé sur les principales populations recherchées par les annonceurs et la chaîne obtient 95 des 100 meilleures audiences de l'année toutes chaînes confondues.

Symbole de ces succès de programmation : le sport avec la Coupe du Monde de Football et la formidable épopée de l'équipe de France dont le parcours victorieux a constitué un des événements phare de l'année sur TF1. Plus de 20 millions de nos concitoyens ont suivi la finale victorieuse des Bleus sur votre chaîne, la plus forte audience jamais enregistrée en télévision depuis l'invention de l'audimétrie individuelle.

Cette réussite aura également touché tous les autres genres de programmation :

- ▀ les **fiction**s avec notamment le succès du «Comte de Monte Cristo», grande œuvre de prestige qui a obtenu la plus forte audience jamais réalisée par un feuilleton depuis 1989,
- ▀ les **émissions jeunesse** qui séduisent toujours la moitié des jeunes téléspectateurs,
- ▀ l'**information** qui continue à creuser l'écart avec la concurrence,
- ▀ les **variétés** et les **divertissements** qui illustrent également l'offre événementielle avec la retransmission du concert de Johnny Halliday au stade de France et l'élection de Miss France qui a rassemblé plus de 12 millions de téléspectateurs,



- le cinéma qui attire toujours de larges audiences autour de l'exclusivité en clair des meilleurs films.

TF1 s'affirme ainsi plus que jamais comme la grande chaîne généraliste d'avenir.

Capitalisant sur la réussite de l'Antenne et s'appuyant sur un environnement économique favorable, les recettes publicitaires de TF1 affichent une croissance de 4,7%. Dans le même temps, nos coûts de programmes ont été maintenus au niveau prévu.

Depuis plusieurs années maintenant, ce positionnement solide sur notre métier principal couplé à une rigueur de gestion a permis d'améliorer de manière significative nos marges d'exploitation et de financer des activités de diversification à forte valeur ajoutée.

Ces métiers, qui couvrent l'ensemble de la filière audiovisuelle, se développent autour de notre capacité d'édition, de production, de distribution et de commercialisation de contenus, de produits et de services sur tous supports. Ils nous permettent :

- d'enrichir notre offre en s'appuyant sur les marques fortes développées par TF1,
- de répondre aux nouveaux modes de consommation du public,
- d'entrer sur des nouveaux marchés prometteurs.

L'année 1998 illustre ce positionnement :

- nos chaînes thématiques figurent parmi les plus regardées par les foyers français ayant accès à une offre de programmes câble ou satellite. Eurosport, La Chaîne Info, Odyssée, Shopping Avenue font référence dans leur domaine,
- TPS a confirmé son succès sur le marché français de la télévision numérique en terminant l'année avec 615 000 abonnés à son offre, soit une part de marché de 45% des nouveaux recrutés. Le taux de renouvellement de ses abonnements a été supérieur à 90%,
- TF1 Interactif, structure récemment créée, a développé un site Internet qui est devenu en quelques mois une référence dans le domaine de l'information en étant le premier à utiliser véritablement toutes les fonctionnalités du média (son, images, textes, forums, votes...) et en utilisant les images de TF1. En déclinant ces contenus sur plusieurs autres supports (TV interactive, téléphonie mobile, ...) grâce à des outils de mutualisation des données développés en interne, TF1 Interactif s'est imposée en quelques mois comme producteur de contenus multimédias de qualité.

Dans un secteur en pleine mutation, TF1 est ainsi prête à affronter les défis du futur et saisir les nouvelles opportunités de la télévision de demain.

Votre Groupe a connu d'excellentes performances en 1998. Son résultat net progresse de 48% pour atteindre 716 millions de Francs (109 M€). Ses capitaux propres représentent plus de 3 milliards de francs (462 M€) et son bilan est quasiment sans dette financière. Cette situation financière saine permet d'envisager des développements ambitieux.

Dans ce contexte, fidèle aux principes qui ont guidé la croissance du Groupe depuis sa privatisation, la stratégie de TF1 s'articule autour des axes suivants :

- consolider notre position de première chaîne française par une programmation créative de qualité, événementielle et grand public répondant aux attentes des téléspectateurs et des annonceurs,
- développer l'offre éditoriale et commerciale du Groupe au travers de nouvelles thématiques à forte valeur ajoutée mais également de produits et de services interactifs distribués sur tous types de supports. Ces nouveaux projets s'appuieront sur la notoriété des marques du groupe TF1,
- saisir toute opportunité de développement, seul ou en partenariat, assurant des relais de croissance pour le Groupe et garantissant un retour sur investissement compatible avec nos objectifs de rentabilité,
- améliorer les marges par un strict contrôle des coûts et la recherche de gains de productivité en s'appuyant notamment sur l'intégration des technologies numériques dans les processus de production.

Nous sommes convaincus que la combinaison de ces objectifs permettra à votre Groupe d'accélérer sa croissance et d'améliorer son résultat pour continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires, ses collaborateurs et ses partenaires. En 1998, le titre TF1 a progressé de plus de 60%, soit le double du marché boursier français.

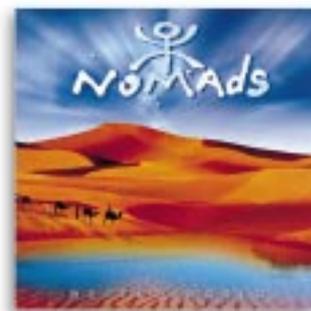
Nous tenons à nouveau à vous remercier de la confiance dont vous témoignez à l'égard du Groupe TF1.

Patrick Le Lay
Président - Directeur Général

TF1 s'affirme ainsi plus que jamais comme la grande chaîne généraliste d'avenir.



TF1 Interactif a été créée pour développer l'offre Internet et multimédia de TF1.



Nomads, le tube de l'été a été vendu à plus d'un million d'exemplaires.

JANVIER

- ▶ TF1 crée TF1 Interactif, sous la responsabilité d'Anne Sinclair, qui a pour mission de produire un même contenu adapté aux spécificités des supports suivants : Internet : <http://www.tf1.fr>, la télévision interactive, la téléphonie mobile, ...

FÉVRIER

- ▶ Une Musique fête ses 10 ans.
- ▶ Unique chaîne à avoir diffusé les JO de Nagano 24H/24H, Eurosport a largement été récompensée avec 80 millions de téléspectateurs européens (audience cumulée) du 7 au 22 février 1998.
- ▶ Lors de la 23^{ème} nuit des Césars, «Didier», le film de et avec Alain Chabat a reçu le César de la meilleure première œuvre de fiction. Christian Gasc a reçu le César des meilleurs costumes pour sa prestation dans «Le Bossu». Ces films ont été coproduits par TF1 Films Production.

MARS

- ▶ Lors de la 12^{ème} édition de la cérémonie des 7 d'Or, TF1 a été récompensé 8 fois : meilleur magazine d'actualité reportages, meilleur magazine de société, meilleure émission de divertissement, meilleure émission musicale, meilleure comédienne et meilleur comédien série ou feuilleton ainsi que film de télévision.

AVRIL

- ▶ Depuis le 30 avril, TPS propose à ses abonnés l'offre audio-thématique : Music Choice.
- ▶ Les films coproduits par TF1 : «Taxi» et «Le dîner de cons» totalisent respectivement 800 000 et 1,2 million d'entrées après une semaine en salles.

MAI

- ▶ Télé-Shopping lance une chaîne de télé-achat : Shopping Avenue sur TPS.
- ▶ Une Musique lance son opération d'été : «Nomads». Plus de 120 000 albums et plus de 970 000 singles ont été vendus à fin 1998.
- ▶ TF1 Vidéo a été filialisée au sein de TF1 Entreprises.



JUIN

- ▶ LCI fête ses 4 ans avec plus de 2,3 millions d'abonnés.

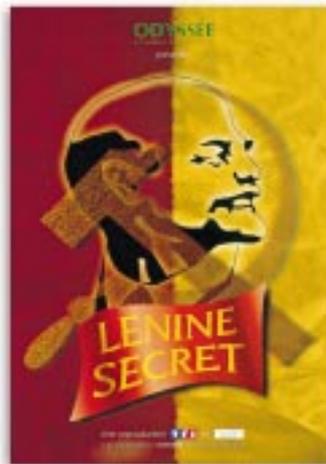


Didier : César 98 de la meilleure première œuvre cinématographique de fiction.





7 d'Or du meilleur acteur fiction en 1998 pour Richard Bohringer dans Un homme en colère.



Odyssee renforce sa programmation au travers de co-productions.



JUILLET

- Le 12 juillet 1998, TF1 réunit plus de 20 millions de téléspectateurs lors de la diffusion de la Finale de la Coupe du Monde de football, audience record depuis la création de Médiamétrie.
- TPS enrichit son offre avec le lancement d'Infosport : première chaîne d'information dédiée au sport.

AOÛT

- TF1 et le groupe Viséa/Thorn signent la reconduction, pour 5 ans, de leur accord de production et diffusion de services audiovisuels interactifs numériques dans les hôtels.

SEPTEMBRE

- Le Groupe TF1 affiche une croissance semestrielle de son chiffre d'affaires de 6,7%.
- «Monte Cristo» grande fiction de prestige coproduite par TF1, rassemble plus de 10 millions de téléspectateurs à chaque épisode. Elle obtient la plus forte audience jamais réalisée par un feuilleton depuis 1989.
- Fin septembre, TPS enregistre son 500 000^{ème} abonné.
- LCI diffuse sa première publicité interactive avec Axa Investment.

OCTOBRE

- Lancement de la chaîne Fi sur TPS composée de 3 services financiers : un service bancaire en partenariat avec le Crédit Agricole, un service épargne en partenariat avec Véga Finance et un service interactif grand public d'information économique en partenariat avec les Echos.

DÉCEMBRE

- Odyssee lance sa 1^{ère} soirée thématique avec documentaires et plateaux qui va devenir un rendez-vous mensuel.
- TF1 International acquiert 100% du catalogue de films Ciby DA.
- La vidéocassette «Les Bleus» s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires.
- Le 18 décembre 1998, le titre TF1 atteint son plus haut historique à 1 124 F (171,4 €).
- Au 31 décembre 615 000 foyers français sont abonnés à TPS, soit une progression de 76% par rapport à fin 1997, et une part de marché de 45% sur les nouveaux recrutés.
- TF1 prend 15% du capital de la filiale française du fournisseur de services Internet (ISP) hollandais, World On Line.



Record historique d'audience avec la finale de la Coupe du Monde de Football.



Composition du Conseil d'Administration

(mars 1999)

- ▶ **PATRICK LE LAY**
Président-Directeur Général de TF1
Nommé le 17 avril 1987
- ▶ **MARTIN BOUYGUES**
Président-Directeur Général de Bouygues
Nommé le 1^{er} septembre 1987
- ▶ **CLAUDE COHEN**
Directrice Générale de TF1 Publicité
Coptée le 7 octobre 1997
- ▶ **MICHEL DERBESSE**
Directeur Général de Bouygues
Nommé le 19 janvier 1994
- ▶ **ALBERT FRÈRE**
Président-Directeur Général du Groupe Bruxelles-Lambert
Nommé le 8 avril 1997



- ▶ **PHILIPPE MONTAGNER**
Directeur Général Télécommunications
et Développement de Bouygues
Nommé le 23 janvier 1995
- ▶ **ÉTIENNE MOUGEOTTE**
Vice-Président de TF1
Nommé le 12 janvier 1991
- ▶ **OLIVIER POUPART-LAFARGE**
Directeur Général Economie et Finances de Bouygues
Nommé le 17 avril 1987
- ▶ **ALAIN POUYAT**
Directeur Général Informatique
et Technologies Nouvelles de Bouygues
Copté le 18 mars 1998
- ▶ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
Représentée par **Patrick Duverger**, Directeur Général
de la Société Générale depuis le 19 novembre 1997
Nommée le 18 octobre 1991
- ▶ **JEAN-PIERRE PERNAUT**
Administrateur Représentant du Personnel
Élu le 23 février 1988
- ▶ **CORINNE CHEVRETON**
Administrateur Représentant du Personnel
Depuis le 30 juin 1997



COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

- ▶ **CABINET SALUSTRO REYDEL**
8, avenue Delcassé, 75008 Paris
Date de premier mandat :
Assemblée Générale du 14 janvier 1988
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes 1998 *

- ▶ **JACQUES VILLARY**
Tour Framatome, 92084 Paris La Défense Cedex 16
Date de premier mandat :
Assemblée Générale du 12 juin 1995
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000

Suppléants

- ▶ **JEAN-LOUIS MULLENBACH**
8, avenue Delcassé, 75008 Paris
Date de premier mandat :
Assemblée Générale
du 14 janvier 1988
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant
sur les comptes 1998 *

- ▶ **JULIEN MARIN-PACHE**
Tour Framatome, 92084 Paris La Défense Cedex 16
Date de premier mandat :
Assemblée Générale du 12 juin 1995
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 1998. Un comité a été constitué avec pour mission de faire toute proposition en vue de fixer la rémunération annuelle à allouer à Monsieur Patrick LE LAY, ainsi que les prestations de services mises à sa disposition.

* L'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999 sera appelée à se prononcer sur le renouvellement de leur mandat pour six exercices.

La plupart des Administrateurs a été renouvelée pour deux années lors de l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 1997. Claude COHEN a été cooptée le 7 octobre 1997 et Alain POUYAT a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 1998. Jean-Pierre PERNAUT et Corinne CHEVRETON ont été réélus Administrateurs représentant du personnel en 1998.



La régie du journal.



Principaux dirigeants

Direction Générale



▶ **PATRICK LE LAY**
Président-Directeur Général



▶ **ETIENNE MOUGEOTTE**
Vice-Président
Directeur Général de l'Antenne



▶ **CLAUDE COHEN**
Directrice Générale TF1 Publicité

Directions Fonctionnelles

▶ **PIERRE MARFAING**
Directeur des Technologies
et des Moyens Internes

- **ABDELHAMID BELDJOURI**
Directeur Technique Groupe
- **ARNAUD BOSOM**
Directeur Technique TF1
- **CHRISTIAN GRELLIER**
Directeur Studio Multimédia

• **GUY LEQUESNE**
Directeur de la Production
des Systèmes Informatiques
des Télécoms et des Affaires Générales

• **YVES RIPERT**
Directeur Ingénierie
et Études Informatiques

▶ **JEAN-PIERRE MOREL**
Directeur Général Adjoint
Administration - Finances

• **JEAN-LOUIS CAPRA**
Directeur Central Budget Plan Gestion

• **JEAN-MICHEL COUNILLON**
Directeur des Affaires Juridiques

• **CHRISTIAN LEMAIRE**
Directeur du Financement
et des Relations Investisseurs

• **JACKY POISSON**
Directeur Central Comptabilité
et Fiscalité

▶ **JEAN-PIERRE PAOLI**
Secrétaire Général de TF1

• **MAXIME LOMBARDINI**
Directeur Activité TV Payante

• **COLAS OVERKOTT**
Directeur des Affaires Internationales

▶ **NONCE PAOLINI**
Directeur des Relations Humaines
et de la Communication Interne

• **EMMANUEL GRADOS**
Directeur du Personnel
et des Affaires Sociales

• **PASCAL NOYRIGAT**
Directeur du Développement
des Ressources Humaines

• **ALAIN COUDERT**
Directeur de la Paie

Direction de l'Antenne

▶ **RONALD BLUNDEN**
Directeur de la Communication

▶ **ÉDOUARD BOCCON-GIBOD**
Directeur Adjoint en charge des relations
contractuelles de l'Antenne

▶ **XAVIER BODIN-HULLIN**
Directeur Adjoint Magazines

▶ **XAVIER COUTURE**
Directeur de l'Antenne
Directeur des Sports
et Opérations Spéciales

▶ **LAURENT FONNET**
Directeur de la Programmation
et de la Diffusion

▶ **CLAUDE DE GIVRAY**
Directeur Artistique Fictions

▶ **JEAN-FRANÇOIS LANCELIER**
Directeur du Marketing et de la Prospective
des Programmes

▶ **GÉRARD LOUVIN**
Directeur des Divertissements et Jeux

▶ **CÉLINE NALLET**
Directrice Adjointe en charge de la gestion
de l'Antenne

▶ **ROBERT NAMIAS**
Directeur de l'Information

▶ **DOMINIQUE POUSSIER**
Directrice Jeunesse

▶ **ANNE SINCLAIR**
Directrice Générale Adjointe de l'Antenne

▶ **LAURENT STORCH**
Directeur des Acquisitions

▶ **GUILLAUME DE VERGES**
Directeur Général Adjoint de l'Antenne
en charge du Programme

▶ **FRANCIS WILLIAUME**
Directeur Général Adjoint de l'Antenne
en charge de l'Administration
et du Financement de la Production

TF1 Publicité

▶ **PATRICK LE LAY**
Président-Directeur Général

▶ **CLAUDE COHEN**
Directrice Générale

▶ **JEAN-PIERRE MOREL**
Directeur Général Adjoint Fonctionnel

▶ **MARTINE HOLLINGER**
Directrice Générale Adjointe Commerciale

▶ **JEAN-BERNARD ICHAC**
Directeur Général Adjoint de la Stratégie et
du Développement

Principales filiales

TF1 Entreprises

- ▶ PATRICK LE LAY
Président-Directeur Général
- ▶ ANNE SINCLAIR
Directrice Générale
- ▶ THIERRY LAVAL
Directeur Marketing et Développement
- ▶ HUBERT TAIEB
Directeur TF1 Licences
- ▶ LAURENT KRIVINE
Rédacteur en chef TF1 Interactif
- ▶ CLAUDIE METAYER
Directrice de la Télématique

TF1 Vidéo

- ▶ PIERRE BROSSARD
Directeur Général

Une Musique

- ▶ NADINE LAIK-BLANCHARD
Président-Directeur Général

Télé-Shopping

- ▶ ROBERT LENS
Président Directeur Général

TF1 Films Production

- ▶ ETIENNE MOUGEOTTE
Président-Directeur Général
- ▶ LAURENT STORCH
Directeur Général

Protécréa

- ▶ JEAN-LOUIS CAPRA
Président-Directeur Général

Groupe Glem

- ▶ JEAN-LOUIS CAPRA
Président-Directeur Général
- ▶ GÉRARD LOUVIN
Directeur Général

Studios 107

- ▶ FRANCIS WILLIAUME
Président-Directeur Général
- ▶ JEAN ADAM
Directeur

TF1 International

- ▶ JEAN-LOUIS CAPRA
Président-Directeur Général
- ▶ DIDIER SAPAUT
Directeur Général
Président-Directeur Général «Les Films Ariane»
- ▶ PASCAL DELARUE
Directeur Général «Les Films Ariane»
- ▶ PERRINE TEZE
Directrice Commerciale

Eurosport

Sagas

- ▶ JEAN-PIERRE MOREL
Président-Directeur Général

Eso

- ▶ Gérant : SAGAS

Sets

- ▶ PATRICK LE LAY
Président-Directeur Général
- ▶ JEAN-CLAUDE DASSIER
Vice-Président
- ▶ EMMANUEL FLORENT
Directeur Général

Eurosales

- ▶ Gérant : ESO

La Chaîne Info

- ▶ Gérant : TF1
représentée par
ÉTIENNE MOUGEOTTE

JEAN-CLAUDE DASSIER
Directeur Général

Odyssée

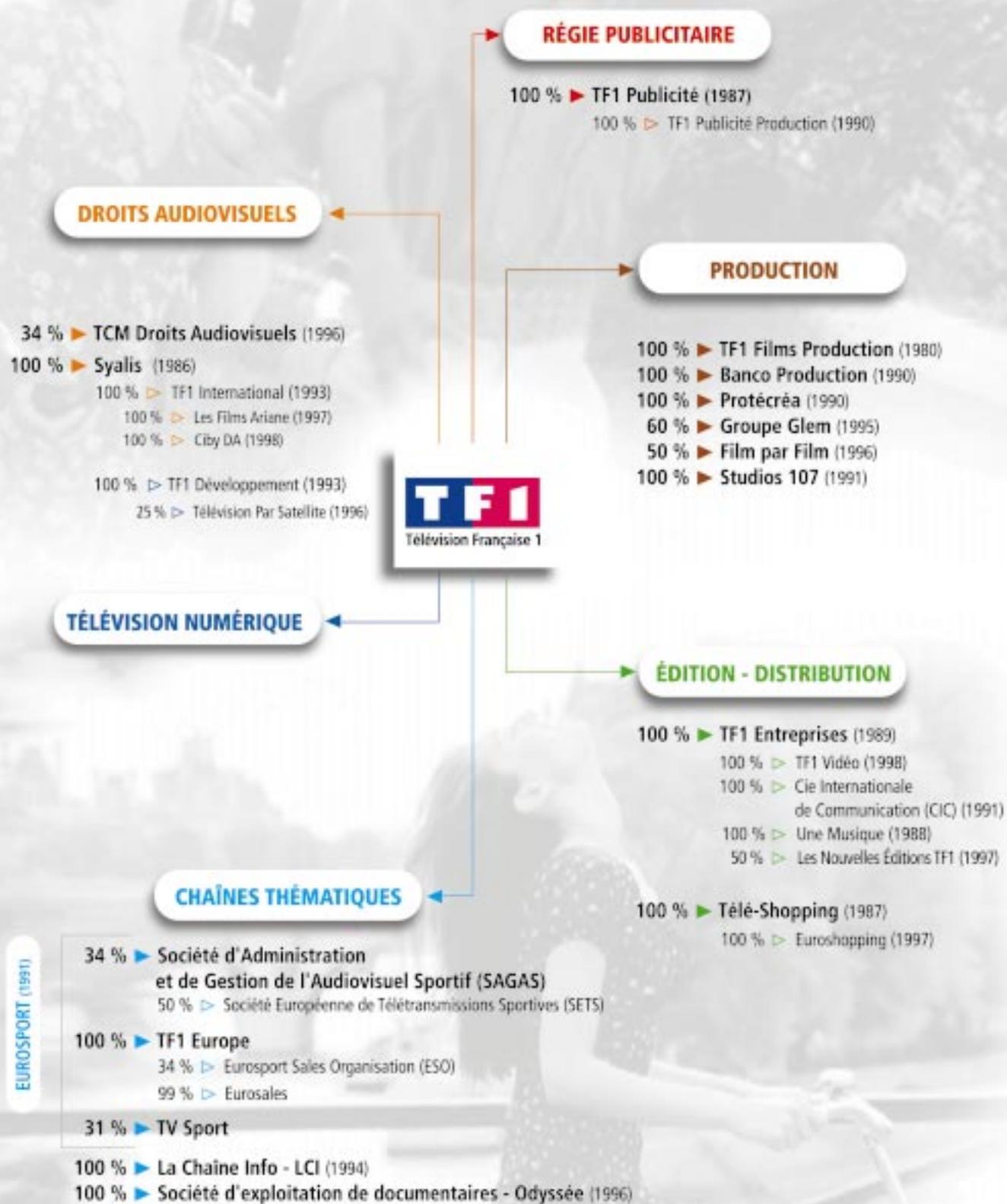
- ▶ Gérant : TF1
représentée par
GÉRARD CARREYROU

Télévision Par Satellite

- ▶ PATRICK LE LAY
Président-Directeur Général



Le Groupe



EUROSPORT (1991)

L'année de création figure entre parenthèses.



Activités du Groupe



TF1 (Télévision Française 1) est l'une des **premières chaînes de télévision généraliste d'Europe** avec une part d'audience de 35%.

C'est également un **groupe de communication intégré** avec des activités de diversification développées autour de ce métier principal. Le groupe a ainsi **développé une expertise et créé de nouveaux fonds de commerce à valeur ajoutée, couvrant l'ensemble de la filière audiovisuelle :**

- ▶ en amont dans la production, l'acquisition et la vente de droits audiovisuels,
- ▶ en aval dans l'édition et la distribution de cassettes vidéo et de CD musicaux, l'exploitation de services télématiques et de droits dérivés, le télé-achat, l'édition de chaînes thématiques et la commercialisation de programmes numériques et de services interactifs par câble, par satellite et sur Internet. ...

Marc Eliot, la dernière née des fictions de TF1.



Antenne

Chaîne généraliste. TF1 rassemble chaque jour un large public familial autour de programmes diversifiés et de qualité. Média vivant par excellence, TF1 articule son offre de programmes autour des thèmes fédérateurs correspondant aux attentes de son public : les meilleurs films de cinéma, la fiction de qualité, les sports et les divertissements populaires, les grands rendez-vous d'information et les émissions pour la jeunesse.

TF1 gère ainsi une véritable relation d'échange et de confiance avec son public grâce à des programmes événementiels, créatifs et exclusifs qui en font **la première chaîne de télévision en France et une marque forte et fédératrice.**

L'information de TF1 rassemble une large majorité de téléspectateurs aux heures de grande écoute avec 2 journaux quotidiens : une édition à 13 heures centrée sur le quotidien et la proximité et une édition à 20 heures orientée vers les grandes nouvelles de France et du monde.

Ces grandes éditions constituent d'authentiques rendez vous avec un public fidèle et des piliers autour desquels s'organisent les programmes de la journée. En complément, TF1 propose également des magazines d'information qui permettent d'approfondir l'actualité.

Au delà des succès d'audience, l'information sur TF1 bénéficie de la confiance renouvelée des téléspectateurs grâce à la qualité d'une équipe de plus de 250 journalistes et 300 techniciens.

Le divertissement s'impose comme l'un des points forts de la chaîne avec une offre diversifiée combinant à la fois de grandes émissions de variétés et des soirées spéciales (élection de Miss France, retransmission de concerts de grands chanteurs, ...).

Programme à la fois convivial et familial, le divertissement est un genre en constant renouveau autour duquel TF1 développe régulièrement des concepts innovants et fédérateurs.

Avec une véritable chaîne pour les enfants, baptisée **TF1**, dans la grande chaîne, TF1 propose tous les matins et le mercredi après-midi des **émissions jeunesse** basées sur la connivence et l'interactivité avec les enfants. Présentées par des personnages en 3D, elles connaissent un grand succès auprès du public des jeunes de 4 à 14 ans. Ce concept résolument moderne est également reconnu pour la qualité des dessins animés et des séries proposés.



Hé Arnold, héros favori des petits.

Depuis plusieurs années, TF1 a développé une offre riche de **fiction françaises** de qualité plébiscitées par le public puisqu'elles figurent régulièrement parmi les meilleures audiences de l'année. Elles s'appuient sur :

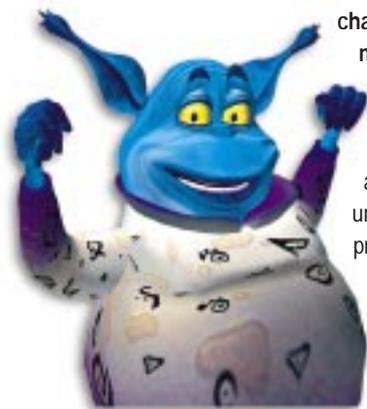
- ▶ des héros populaires, présents régulièrement à l'Antenne, comme Navarro, Julie Lescaut, Les Cordier ou Une Femme d'honneur,
- ▶ des téléfilms unitaires et des adaptations de prestige des œuvres du patrimoine français, avec de grands acteurs de cinéma.

TF1 propose deux grandes soirées de **cinéma** par semaine avec la diffusion en clair des meilleurs longs métrages français et étrangers.

Enfin, chaîne de l'événement, TF1 concentre son offre de **programmes sportifs** sur les sports les plus populaires auprès des français. Le football figure évidemment au premier rang. La chaîne diffuse notamment

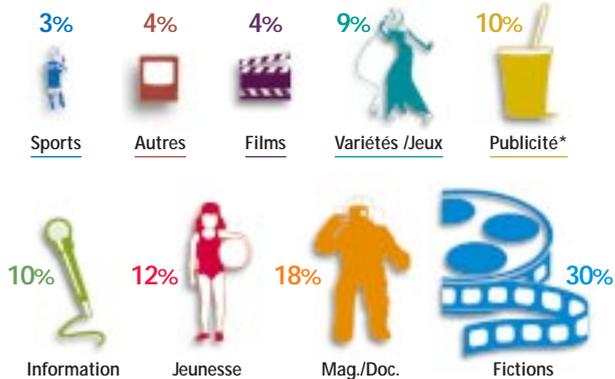
les matchs internationaux (qualitatifs et amicaux) de l'Equipe de France, la Coupe de France et la Ligue des Champions. TF1 propose également à ses téléspectateurs l'intégralité de la saison de Formule 1 ainsi que la Coupe du Monde de rugby. ●

La première chaîne de télévision en France.



Le Bigdil, succès de l'access Prime-Time.

Répartition des heures de programmes en 98



* y.c. les génériques



Régie Publicitaire

Grande chaîne privée, TF1 commercialise des écrans publicitaires puissants et performants sur les principales cibles recherchées par les annonceurs. L'importance et la qualité des audiences de la chaîne lui permettent de répondre à leurs attentes et leurs besoins dans tous les secteurs. Les recettes publicitaires représentent **75% du chiffre d'affaires consolidé**.

TF1 Publicité, la régie publicitaire du Groupe, commercialise auprès de ses annonceurs et des agences, les espaces publicitaires offerts par TF1 ainsi que ceux de LCI (chaîne d'information en continu), d'Odysée (chaîne documentaire), de Télétoon (chaîne des enfants sur TPS et sur le câble), de Shopping Avenue (chaîne de télé-achat sur TPS) et Météo Express (service interactif sur TPS), et des sites Internet du groupe TF1.

Cette offre commerciale complète et cohérente permet de répondre aux besoins des annonceurs qui axent leur stratégie sur la puissance, l'efficacité et le lien direct avec le consommateur.

Innovation, qualité de service, compétitivité et optimisation sont les préoccupations quotidiennes de TF1 Publicité. A l'écoute de tous les annonceurs, la régie est présente auprès des secteurs traditionnels investisseurs en télévision (alimentation, toilette/beauté, transport...) tout en accompagnant le développement de nouveaux secteurs tels que les services (banques, assurances, téléphonie...), la bureautique ou l'informatique. ●

Dès 1987, TF1 a initié **une stratégie de diversification** fondée sur le développement de métiers à forte valeur ajoutée en totale synergie avec son Antenne. Organisées autour de **cinq pôles complémentaires** (production audiovisuelle, commercialisation de droits audiovisuels, édition et distribution, édition de chaînes thématiques et télévision numérique), ces activités constituent **de nouveaux fonds de commerce créateurs de croissance et de valeur**.

Production

Premier investisseur dans la production française parmi les chaînes en clair, TF1 a investi environ 16 milliards de francs depuis sa privatisation. De par son cahier des charges, TF1 consacre notamment :

► **3% de son chiffre d'affaires publicitaire net** à la coproduction d'œuvres cinématographiques francophones. TF1 Films Production, qui réalise ces investissements, acquiert ainsi des parts coproducteur lui donnant droit à des recettes sur les entrées en salles et des droits de diffusion destinés à TF1 et à ses filiales. Depuis 1987, TF1 Films Production a investi 1,8 milliard de francs à travers la coproduction de 178 films, dont 51 ont dépassé le million d'entrées salles en France.



6,2 millions d'entrées en salle en 1998 pour Taxi, coproduit par TF1.

► **15% de son chiffre d'affaires publicitaire net** à la production d'œuvres audiovisuelles francophones. En 1998, TF1 a ainsi coproduit 196 heures de fictions et téléfilms français dont l'œuvre de prestige «Le Comte de Monte-Cristo».

STUDIOS 107

Basés à la Plaine St Denis, ces studios commercialisent leurs prestations techniques auprès de producteurs **d'émissions de divertissements (variétés, jeux...), de fictions ou de**

télé-achat. Ces installations modernes, agréées par le CNC, disposent de 5 plateaux de plus de 500 m² chacun, dont 2 grands plateaux pouvant accueillir du public, 2 salles de montage, 1 salle de mixage et plus de 35 loges.

GLEM

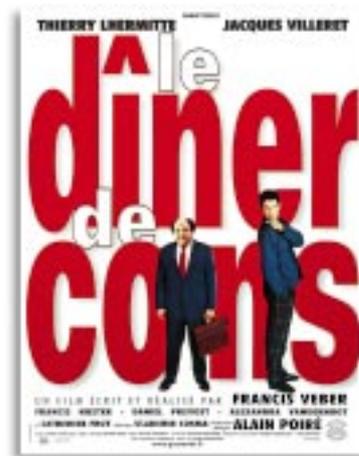
Glem, filiale détenue à 60%, a développé **un savoir-faire reconnu dans la production d'émissions de divertissements pour la télévision et de spectacles**. A son actif, on peut déjà compter de grands succès comme le «Bidgil» et «les Années Tubes» pour la télévision et les «Années Twist», les «Années 80» et «Ils s'aiment» pour l'activité spectacle.

PROTÉCRÉA

Cette filiale est spécialisée dans la **production de dessins animés** («Paddington», «Bob & Scott», ...) et **de magazines** tels que «52 sur la Une».

TF1 PUBLICITÉ PRODUCTION

Cette entité réalise et produit des bandes annonces, des films publicitaires ou de parrainage ainsi que des sites Internet. ●



Coproduit par TF1, Le diner de cons est le film français qui a attiré le plus de spectateurs en 1998.



Droits audiovisuels

S'appuyant sur son expérience de diffuseur, de producteur et de distributeur, TF1 a développé dès 1993 au travers de sa filiale TF1 International des activités **d'acquisition et de distribution** de droits d'œuvres cinématographiques et télévisuelles pour tous supports (cinéma, télévision, vidéo,...) et tous territoires pour l'ensemble du Groupe.

Avec l'acquisition des Films Ariane en 1997 puis de Ciby D.A. en 1998, le Groupe TF1 consolide sa position de **3^{ème} catalogue français** avec plus de 20 300 heures de programmes et plus de 1 800 films.

Les pôles Production et Droits Audiovisuels représentent un enjeu stratégique important pour fournir des contenus forts au Groupe. ●



La leçon de Piano
Catalogue Ciby DA.

Édition - Distribution

TF1 édite et distribue des produits en s'appuyant sur la notoriété de sa marque et la popularité de ses programmes. Le pôle Édition-Distribution est la 1^{ère} diversification historique du Groupe et la plus importante avec environ 12% du chiffre d'affaires consolidé. Il est composé des filiales suivantes :

TF1 ENTREPRISES

TF1 Entreprises regroupe les activités des services télématiques liés aux principales émissions de la chaîne et de produits dérivés qui exploitent des marques telles que «Ushuaïa», «Salut les Toons» et «Haribo».

TF1 VIDÉO

TF1 Vidéo a été filialisée en 1998. Elle édite de grands films populaires français et étrangers et développe des collections thématiques dans le domaine du hors films (sports, jeunesse, documentaires, spectacles,...). Afin de mieux répondre à l'évolution du marché et de poursuivre sa croissance, TF1 Vidéo a développé depuis plusieurs années des collections à prix réduit sous la marque «Une Vidéo» et les ventes en kiosques à journaux. **TF1 Vidéo est le 3^{ème} éditeur en France et le 1^{er} éditeur distributeur français et leader sur le segment du «hors film».**

L'arrivée du DVD crée de nouvelles opportunités de marché, sur lesquelles TF1 Vidéo s'est déjà positionnée en lançant plusieurs titres (Casino, Taxi, ...).



UNE MUSIQUE

Spécialisée à l'origine dans l'édition musicale, Une Musique s'est développée rapidement dans l'édition phonographique en partenariat avec les principales maisons de disques. Elle produit également directement des artistes français, renforçant sa notoriété et son portefeuille de droits.



TÉLÉ-SHOPPING

Télé-Shopping est le premier opérateur de télé-achat en France. Les activités de cette filiale s'articulent autour de plusieurs supports : les émissions diffusées sur TF1 le matin du lundi au samedi, le catalogue avec l'envoi de 7,5 millions d'exemplaires en 1998 à plus d'un million de clients actifs, un site Internet avec des vidéos de démonstration et l'édition d'une chaîne thématique Shopping Avenue. Télé-Shopping offre par ailleurs des services interactifs sur TPS. ●



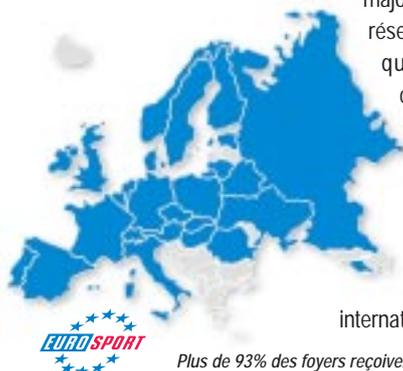
Chaînes thématiques

Au cœur de sa stratégie de diversification, TF1 s'est appuyée sur le savoir-faire éditorial et technique acquis sur son métier principal pour **lancer plusieurs chaînes thématiques** sur les sujets porteurs suivants : le sport, l'information, les documentaires et le télé-achat. En quelques années, ces chaînes se positionnent parmi les premières dans leur domaine. Grâce à elles, TF1 **étoffe son offre éditoriale** et développe de **nouvelles marques** lui permettant de répondre à l'accroissement de la demande de programmes lié au développement du satellite et du câble.

EUROSPORT

Eurosport offre une couverture **unique des plus grands événements sportifs internationaux, de nombreuses exclusivités** et plus de 100 sports différents à l'antenne. Elle se positionne comme un complément des programmes sportifs des chaînes nationales généralistes dont l'offre sportive est forcément plus limitée.

Cette chaîne est de loin la **1^{ère} au niveau européen avec plus de 81 millions de foyers dans 47 pays et 16 versions linguistiques**. Elle est diffusée par la très grande majorité des cablo-opérateurs et réseaux satellitaires en Europe qui en font un support de communication unique en son genre pour les grands annonceurs européens. Au niveau de la programmation, Eurosport privilégie les directs des événements internationaux et les 1^{ères} diffusions.



Plus de 93% des foyers reçoivent Eurosport dans leur langue maternelle.

LCI, LA CHAÎNE INFO

Forte de son expertise dans le domaine de l'information et utilisant les synergies avec la rédaction de TF1, LCI a été lancée en 1994. En quelques années, elle s'affirme comme la **3^{ème} chaîne thématique la plus regardée** en France sur le câble et le satellite (source Audicabsat) et devient la chaîne de référence en matière d'information avec 45 éditions par jour.

La programmation de LCI met en avant les rendez-vous réguliers d'information et la couverture «à chaud» des événements, ponctués par des rubriques, débats et «talk-shows». La chaîne fait une large place aux débats sur de grands thèmes comme l'économie, le spectacle et la culture ou encore l'analyse politique. La tranche horaire 22H-minuit a été réorganisée pour offrir un panorama complet de l'actualité et répondre ainsi aux attentes des téléspectateurs.



Le documentaire Titanic, est l'une des principales co-productions d'Odysée en 1998.

ODYSSÉE, LA CHAÎNE DOCUMENTAIRE

Créée fin 1996, Odysée a développé une programmation de qualité, fondée sur des reportages et des documentaires inédits, en provenance du monde entier sur les thèmes suivants : découverte, science, aventure, nature et ethnologie. Cette programmation s'oriente vers des rendez-vous hebdomadaires et des co-productions. Odysée diffuse 14 heures de programmes quotidiens sur le câble et le satellite.

SHOPPING AVENUE

Lancée en mai 1998 sur TPS, cette chaîne allie le savoir-faire éditorial et commercial de Télé-Shopping et la force de la citation des marques. Avec un positionnement résolument moderne basé sur son slogan «Le Plaisir sur Commande», cette nouvelle chaîne de télé-achat émet 24h/24h. Comme Télé-Shopping, Shopping Avenue devrait bénéficier des développements prometteurs de la télévision interactive et du commerce électronique.

Le téléspectateur peut se promener au gré de ses envies dans une galerie marchande géante construite autour de 5 émissions thématiques principales. Shopping Avenue propose plus de 1 200 produits différents par an, dont environ 50% de produits de grandes marques, selon une grille de 17 thématiques par famille de clients ou type de produits. ●



Eurosport, unique chaîne à avoir diffusé les JO de Nagano 24H/24H.

LCI : nombre d'abonnés (en millions)



* sur 6 mois.



Multimédia et services interactifs

Dès la fin des années 80, TF1 est entrée dans l'ère interactive avec la télématique. Les services Minitel et Audiotel de TF1 offrent une large palette de services liés à l'Antenne : les informations, le télé-achat, les jeux, la météo, En janvier 1998, la structure TF1 Interactif est créée pour développer l'offre Internet et multimédia du Groupe. TF1 se positionne ainsi sur un nouveau marché à fort potentiel complémentaire de celui de la télévision en s'appuyant sur ses atouts de producteur de contenus bénéficiant de marques fortes qui fidélisent et fédèrent un large public.

En étant un des premiers à utiliser véritablement toutes les fonctionnalités du média Internet (son, images, textes, forums, votes...) et en utilisant les images de TF1, le site Internet www.tf1.fr est devenu en quelques mois une référence dans le domaine de l'information et le 5^{ème} site français en terme de notoriété. En déclinant ces contenus sur plusieurs supports (TV interactive, téléphonie mobile) grâce à des outils de mutualisation des données développés en interne, TF1 Interactif s'est imposée comme un producteur de contenus multimédias de qualité.



Le site Internet de TF1 est le 5^{ème} site en terme de notoriété en France.

TPS

Considérant que la technologie numérique offrait de nouvelles opportunités en France où le marché du câble et du satellite était peu développé, TF1 a lancé fin 1996 TPS, un bouquet de télévision par satellite diffusé en numérique sur Eutelsat, en association avec de grands partenaires français des secteurs de la télévision et de la télécommunication.

TPS est à la fois un distributeur de programmes et un éditeur de chaînes thématiques et de services interactifs. TPS propose à un prix forfaitaire une offre complète de programmes avec plus de 70 chaînes dont 3 dédiées au cinéma, soit près de 200 longs métrages par mois dont certains en première exclusivité.

Par ailleurs, TPS propose à ses abonnés une gamme de services interactifs innovants et conviviaux allant du paiement à la séance, de la météo à la carte, des jeux, des transactions bancaires et boursières, aux informations culturelles, sportives et économiques.

En proposant une offre riche et variée à un prix attractif, TPS a conquis au total près de 615 000 abonnés à son offre satellite (auxquels s'ajoutent 75 000 abonnés à l'option

«TPS Cinéma» sur le câble) à la fin de 1998 obtenant ainsi environ 45% de la croissance nette du marché.

TPS va poursuivre son développement en enrichissant et renouvelant son offre de programmes et de services interactifs.

Ce positionnement, sur le marché prometteur de la distribution de chaînes thématiques et de services interactifs, constitue un axe stratégique important pour le Groupe tant en France qu'en Europe. ●



Les services financiers interactifs sur TPS, lancés en octobre 1998.



À L'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999

Partie Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1998 et vous exposer la situation de la société et ses perspectives d'évolution.

Les comptes annuels de l'exercice 1998 sont présentés, comme chaque année, à la fois pour le Groupe TF1 (comptes consolidés) et pour la société mère, Télévision Française 1.

1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS 1998

1.1 LE GROUPE

En 1998, les produits d'exploitation du Groupe TF1 s'élevaient à 10 904 millions de francs (MF), soit 1 662 millions d'euros (M€), en progression de 5,7%.

Cette année encore, TF1 a renforcé sa position de chaîne préférée des téléspectateurs, rassemblant notamment 35,3% des individus de 4 ans et plus, ainsi que 37,6% des femmes de moins de 50 ans.

Bénéficiant également d'un environnement économique favorable marqué par la reprise des investissements publicitaires en télévision, l'Antenne a généré 8 046 MF (1 227 M€) de recettes publicitaires nettes, en augmentation de 4,7%.

Les produits d'exploitation générés par les activités de diversification se sont élevés à 2 858 MF (436 M€), en progression de 9,5%.

Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi sa politique de contrôle des coûts initiée depuis 4 ans, et notamment, ceux de la grille de programmes (voir 1.2 la société mère).

Ainsi, le Groupe améliore sa rentabilité affichant un résultat d'exploitation consolidé de 1 439 MF (219,3 M€) en 1998, contre 1 160 MF (176,7 M€) en 1997, en croissance de 24%.

Le résultat financier consolidé atteint 55 MF (8,4 M€), contre 30 MF (4,6 M€) en 1997.

Le résultat exceptionnel consolidé est positif de 4 MF (0,5 M€), contre une perte de 8 MF (1,2 M€) en 1997. L'amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 11 MF (1,7 M€), contre 17 MF (2,7 M€) l'an dernier.

La réduction des pertes de TPS et de TCM se traduit par une quote-part de pertes des sociétés mises en équivalence de 201 MF (30,7 M€), contre 254 MF (38,7 M€) en 1997.

Enfin, le résultat net consolidé (part du Groupe) s'élève à 716 MF (109,1 M€) pour 1998, contre 482 MF (73,4 M€) en 1997, en croissance de 48%.

Au 31 décembre 1998, les capitaux permanents s'élevaient à 3 953 MF (602,6 M€), en hausse de 9,8%, pour un total de bilan de 9 760 MF (1 488 M€). Le Groupe présente un bilan quasiment sans dette financière et dispose d'une trésorerie de 1 117 MF (170,1 M€).



La Coupe du Monde de Football, l'événement sportif de l'année 1998.



Succès des divertissements :
Le bétisier des p'tites canailles,
a réuni plus de 11,2 millions
de téléspectateurs.



En 1998, la contribution des sociétés du Groupe aux produits d'exploitation et au résultat net consolidés est la suivante :

CONTRIBUTIONS AUX PRODUITS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS *

	1998		1997		1996	
	en MF	en M€	en MF	en M€	en MF	en M€
TF1 SA	8 169	1 245,1	7 831	1 193,8	7 494	1 142,5
dont publicité	8 046	1 226,6	7 688	1 172,0	7 424	1 131,8
ÉDITION/DISTRIBUTION	1 269	193,6	1 209	184,4	1 083	165,0
TF1 Entreprises**	87	13,3	591	90,1	540	82,3
TF1 Vidéo**	531	81,0	-	-	-	-
CIC	41	6,3	30	4,6	19	2,9
R.C.V.	2	0,3	5	0,8	-	-
Télé-Shopping	413	63,0	389	59,3	344	52,4
Une Musique	187	28,5	194	29,6	168	25,6
Les Nouvelles Éditions TF1	8	1,2	-	-	-	-
TF1 Publications	-	-	-	-	12	1,8
CHAÎNES THÉMATIQUES	772	117,7	624	95,2	510	77,8
Eurosport	508	77,4	434	66,2	375	57,2
ESO	296	45,1	259	39,5	211	32,2
TV Sport	69	10,5	59	9,0	40	6,1
Eurosales	143	21,8	116	17,7	124	18,9
LCI	235	35,8	184	28,1	135	20,6
Odysée	24	3,7	6	0,9	-	-
EuroShopping	5	0,8	-	-	-	-
TV NUMÉRIQUE	-	-	-	-	1	0,2
Groupe TPS	-	-	-	-	1	0,2
TF1 Développement	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION	431	65,7	380	57,9	372	56,7
TF1 Films Production	125	19,1	140	21,3	96	14,6
Banco / Protécra	30	4,6	39	5,9	80	12,2
Film Par Film	79	12,0	-	-	-	-
Groupe Glem	98	14,9	120	18,3	106	16,2
TF1 Publicité Production	44	6,7	40	6,1	37	5,6
Studios 107	55	8,4	41	6,3	53	8,1
DROITS AUDIOVISUELS	251	38,3	260	39,6	181	27,6
TF1 International	207	31,6	206	31,4	181	27,6
Légende Distribution	-	-	-	-	-	-
TCM	-	-	-	-	-	-
Groupe Ariane	40	6,1	54	8,2	-	-
City DA	4	0,6	-	-	-	-
AUTRES	12	1,8	6	0,9	44	6,7
TF1 Publicité (divers)	12	1,8	6	0,9	44	6,7
Syalis	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 904	1 662,2	10 310	1 571,8	9 685	1 476,5

* Le chiffre d'affaires consolidé présenté dans ce tableau indique l'ensemble des produits d'exploitation (comptes 70 à 75) et tient compte des retraitements intra-groupe.

** TF1 Vidéo, précédemment département de TF1 Entreprises est devenue filiale de TF1 Entreprises en 1998.

CONTRIBUTIONS AU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ *

	1998		1997		1996	
	en MF	en M€	en MF	en M€	en MF	en M€
TF1 SA	754	114,7	606	92,0	577	88,2
ÉDITION/DISTRIBUTION	79	12,2	68	10,5	57	8,7
TF1 Entreprises**	24	3,7	38	5,8	38	5,8
TF1 Vidéo**	17	2,6	-	-	-	-
CIC	1	0,2	1	0,2	1	0,2
R.C.V.	-	-	1	0,2	-	-
Télé-Shopping	26	4,0	17	2,6	17	2,6
Une Musique	11	1,7	11	1,7	10	1,5
Les Nouvelles Éditions	-	-	-	-	-	-
TF1 Publications	-	-	-	-	(9)	(1,4)
CHAÎNES THÉMATIQUES	(12)	(1,8)	(60)	(9,1)	(92)	(14,1)
Eurosport	25	3,8	28	4,3	13	1,9
ESO	25	3,8	22	3,4	4	0,6
TV Sport	6	0,9	15	2,3	12	1,8
Eurosales	6	0,9	(1)	(0,2)	(2)	(0,3)
TF1 Europe	(12)	(1,8)	(8)	(1,2)	(1)	(0,2)
LCI***	(16)	(2,4)	(65)	(9,9)	(100)	(15,2)
Odysée***	(9)	(1,4)	(23)	(3,5)	(5)	(0,8)
EuroShopping	(12)	(1,8)	-	-	-	-
TV NUMÉRIQUE	(122)	(18,6)	(140)	(21,4)	(20)	(3,1)
Groupe TPS	(207)	(31,6)	(236)	(36,0)	(32)	(4,9)
TF1 Développement	85	13,0	96	14,6	12	1,8
PRODUCTION	11	1,7	6	1,0	20	3,0
TF1 Films Production	8	1,2	-	-	4	0,6
Banco / Protécra	(10)	(1,5)	(29)	(4,4)	2	0,3
Film par Film	-	-	-	-	-	-
Groupe Glem	10	1,5	21	3,2	6	0,9
TF1 Publicité Production	1	0,2	1	0,2	-	-
Studios 107	2	0,3	13	2,0	8	1,2
DROITS AUDIOVISUELS	(8)	(1,2)	-	-	26	3,9
TF1 International	11	1,7	21	3,2	28	4,3
Légende Distribution	-	-	-	-	(1)	(0,2)
TCM	6	0,9	(18)	(2,7)	(1)	(0,2)
Groupe Ariane	(9)	(1,4)	(3)	(0,5)	-	-
City DA	(16)	(2,4)	-	-	-	-
AUTRES	14	2,1	2	0,4	7	1,1
TF1 Publicité	10	1,5	1	0,2	13	2,0
Syalis	4	0,6	1	0,2	(6)	(0,9)
TOTAL	716	109,1	482	73,4	575	87,7

* La différence avec les résultats sociaux provient essentiellement du retraitement, dans les comptes consolidés, des amortissements dérogatoires, des provisions et de l'impôt différé.

** TF1 Vidéo, précédemment département de TF1 Entreprises est devenue filiale de TF1 Entreprises en 1998.

*** LCI et Odysée étant des sociétés en commandite simple intégrées fiscalement, l'économie d'impôt correspondante (respectivement de 7 MF, 27 MF et 36 MF en 1998, 1997 et 1996 pour LCI, et de 4 MF, 9 MF et 2 MF en 1998, 1997 et 1996 pour Odysée) apparaît dans la contribution de TF1 SA.

● L'ANTENNE *

En 1998, la consommation de télévision a progressé de 7 minutes à 187 minutes par jour pour l'ensemble des individus de 4 ans et plus. Cette hausse est encore plus sensible chez les femmes de moins de 50 ans, qui pour la première fois ont regardé la télévision en moyenne plus de 3 heures par jour.

Dans un contexte concurrentiel accru, TF1 demeure plus que jamais la chaîne européenne disposant de la plus large part d'audience sur son marché avec 35,3%, devant ITV et BBC1 en Angleterre respectivement à 31,7% et 29,5%.

Face à l'émergence d'une concurrence qui se détermine par des choix thématiques ou des segmentations par l'âge, TF1 garde son statut de chaîne vivante et de grand média innovant. Son succès s'est toujours fondé sur une politique claire qui repose sur une programmation généraliste et familiale offrant une large palette de produits identifiants. La chaîne privilégie ainsi les programmes exclusifs et inédits laissant une place de choix aux événements et au direct.

A ce titre l'année 1998 a été exemplaire :

La Coupe du Monde a rencontré sur TF1 un succès sans précédent. Avec 17,7 millions de téléspectateurs lors de la demie-finale et 20,6 millions pour la finale, TF1 a réalisé les meilleures audiences depuis la création de l'audimétrie individuelle.

Les exclusivités de la Ligue des Champions, de la Coupe de France et de l'équipe de France de Football, ainsi que la Formule 1, confèrent à la programmation sportive de TF1 ce caractère exceptionnel et événementiel.

TF1 demeure également la chaîne des grandes exclusivités en matière de **cinéma** en clair. 29 longs métrages figurent dans le palmarès des 100 meilleures audiences de 1998, parmi lesquels «Mrs Doubtfire», «Les 3 Frères», «Bodyguard» ou encore «Pédale Douce». Et c'est sur TF1 que l'on voit et verra prochainement les grands films comme «Goldeneye», «Didier», «Hercule et Sherlock» ou «Waterworld».

Les fictions restent une valeur sûre de la chaîne qui ne cesse d'innover depuis 12 ans. Toujours autant appréciés des français, les héros de la chaîne - Julie Lescaut, Navarro, Une femme d'honneur ou Les Cordiers - ont été rejoints par de nouvelles figures, comme Marc Eliot.

De plus, TF1 a réussi à installer de nouveaux héros le lundi soir dans une programmation originale rencontrant

l'adhésion d'un large public. «Un amour de cousine», avec Pierre Arditi et Véronique Genest, a rassemblé 12,7 millions de téléspectateurs et «Le Comte de Monte Cristo» a rencontré un succès sans précédent. Les quatre épisodes ont réalisé entre 11,7 millions de téléspectateurs pour le 1^{er} épisode et 12,8 millions de téléspectateurs pour le 4^{ème} épisode. Ceci constitue la plus forte audience jamais réalisée par un feuilleton depuis 1989.

La qualité et la richesse de l'offre de **divertissements** et de **magazines** permettent à TF1 d'alterner des émissions régulières, telles que «Les années tubes», «Les enfants de la télé», «La fureur», «Drôle de jeu» ou «Combien ça coûte», toujours très appréciées du public, et de véritables événements d'antenne comme l'Election de Miss France, La fête de la musique, ou la retransmission du concert de Johnny Halliday au Stade de France.

La politique volontariste et innovante de la chaîne dans ce domaine a permis d'imposer de nouveaux formats tels que «Plein les yeux», «les Spéciaux Vidéo Gag», «Les petites canailles» ou «Saga» qui ont rapidement obtenu les faveurs du public.



Les journaux télévisés les plus regardés de France.

Le nouvel habillage des **programmes jeunesse**, jouant avec la marque TF1, est plébiscité par les enfants et, fait de TF1 la chaîne «leader» sur ce public.

Avec «Exclusif», première émission télévisée quotidienne «People» réalisée en France, et le «Bigdil», présenté par Vincent Lagaf', la chaîne a réussi, sur le créneau horaire stratégique de l'avant première partie

de soirée, à conquérir respectivement 33% et 37% des femmes de moins de 50 ans.

Enfin, **l'information** occupe toujours une place de choix dans la programmation de la chaîne.

Les journaux de 13 heures et de 20 heures creusent l'écart avec ceux des concurrents rassemblant chaque jour en moyenne entre 7 et 8 millions de téléspectateurs. Ce succès marque la grande qualité du travail de la rédaction reconnue par les téléspectateurs, dont 38% d'entre eux font confiance à TF1 comme source d'information (sondage Sofres, La Croix, Télérama, janvier 1999).

Plus que jamais, en appliquant une stratégie «grand public» fondée sur l'événement, l'inédit, les exclusivités et le direct, tout en respectant des impératifs budgétaires rigoureux, TF1 s'affirme comme la grande chaîne généraliste d'avenir.

* Sources : Médiamétrie, Eurodata TV



● LA RÉGIE PUBLICITAIRE

Stimulé par un marché intérieur dopé par la demande des ménages, le marché publicitaire pluri-média enregistre sa plus forte progression depuis 1990.

Dans ce contexte porteur, la croissance des recettes publicitaires nettes de TF1 s'accélère encore en 1998 à + 4,7%, contre + 3,6% en 1997. Le montant total des recettes publicitaires atteint ainsi 8 046 MF.

TF1 conforte donc sa position de 1^{ère} chaîne commerciale : 73,2% des produits actifs en télévision communiquent sur TF1 en 1998 contre 72,7% en 1997.

Les très bons résultats d'audience des écrans publicitaires de la chaîne expliquent cette performance. En effet, TF1 est la chaîne qui enregistre la plus forte hausse avec + 5,8% sur les femmes de moins de 50 ans.

TF1 bénéficie d'une croissance équilibrée, provenant à la fois des secteurs traditionnels (Alimentation, Toilette-Beauté) et également des secteurs émergents (Services, Télécommunications, Bureautique-Informatique).

Enfin, avec une offre commerciale complète et cohérente (la grande chaîne généraliste, des chaînes thématiques fortes et ciblées - LCI, Odysée, Télétoon, Shopping Avenue - la publicité et les services interactifs et les sites Internet), TF1 Publicité répond aux besoins des annonceurs qui axent leur stratégie sur la puissance, l'efficacité et le lien direct avec le consommateur. D'ailleurs, en 1998, cette offre commerciale de complément voit ses recettes publicitaires nettes progresser de 42%.

● TF1 INTERACTIF

TF1 Interactif, structure créée il y a à peine un an, compte déjà deux réussites :

- ▶ le site Internet de TF1 est devenu une référence dans le domaine de l'information en s'appuyant sur une équipe de journalistes et en diffusant les images de TF1 grâce à toutes les fonctionnalités du média (son, images, textes, forums, votes...),
- ▶ Le département TF1 Interactif s'est imposé comme un producteur de contenus multimédias de qualité, en les déclinant sur plusieurs supports (TV interactive, téléphonie mobile) grâce à des outils de mutualisation des données développés en interne.

● LES ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

En 1998, les activités de diversification du Groupe TF1 génèrent des produits d'exploitation de 2 858 MF (436 M€), en progression de 9,5%.



L'exercice a été principalement marqué par :

- ▶ le renforcement du pôle Droits Audiovisuels avec notamment l'acquisition du catalogue Ciby DA,
- ▶ le développement des chaînes thématiques qui ont bénéficié de l'essor de la télévision par câble et par satellite en France et en Europe,
- ▶ la croissance soutenue du nombre d'abonnés à la Télévision Par Satellite.

N.B. : l'activité des filiales de TF1 est analysée ci-après à partir des chiffres d'affaires sociaux (comptes de classe 70 uniquement) présentés dans le tableau «Filiales et Participations» de l'annexe des comptes sociaux et non à partir de leur contribution au chiffre d'affaires consolidé.

● L'ÉDITION / DISTRIBUTION

Principal pôle de diversification du Groupe en terme de contribution tant au chiffre d'affaires qu'au résultat consolidé, l'Édition / Distribution a poursuivi son développement en 1998.

TF1 ENTREPRISES

L'exercice 1998 aura été marqué par la filialisation de TF1 Vidéo en mai, avec effet rétroactif sur les comptes au 1^{er} janvier 1998. TF1 Entreprises regroupe désormais uniquement les activités de Télématique (Minitel, Kiosques téléphoniques et Télémessagerie) et celles liées aux droits dérivés avec TF1 Licences.

Le chiffre d'affaires de TF1 Entreprises s'est élevé à 121 MF (18,4 M€), en progression de 7% à base comparable.

Le département Télématique a progressé en 1998 de 4% notamment avec le succès de la rubrique Coupe du Monde de Football, qui a enregistré plus de 2,5 millions d'appels en un mois.

Les activités de Droits Dérivés, marquées par l'arrivée à maturité de certaines licences, a lancé des produits autour des nouveaux héros jeunesse de l'Antenne tels que Arnold et Fifi Brind'acier ou de nouvelles émissions comme «Ushuaïa Nature».



BMX : le rendez-vous des jeunes sur Eurosport.

TF1 VIDÉO

Avec 8,5 millions de cassettes vendues (+ 14%), TF1 Vidéo (y.c. CIC) affiche une progression de 8% de son chiffre d'affaires à 562 MF (85,7 M€), en ligne avec le marché. Les cassettes de la Coupe du Monde de Football, notamment «Les Bleus, Champions du Monde», ont remporté un large succès avec 1,2 million d'unités vendues.



Les collections de Une Vidéo (CIC) («De Funès», «Enfants», ...) affichent des volumes de près de 1,4 million de cassettes vendues, en augmentation de 35%.

UNE MUSIQUE

Une Musique réalise un chiffre d'affaires de 187 MF (28,5 M€), en recul de 4%, avec 5,7 millions d'unités vendues. 67 nouvelles références ont été éditées, dont 10 nouveautés en exclusivité, contre 74 en 1997.

L'opération de l'été avec le groupe «Nomads» a été un succès, avec 120 000 albums et 976 000 singles vendus en huit mois. Enfin, Une Musique a obtenu un album de diamant pour le disque «Era» vendu à plus de 1,6 million d'exemplaires.

TÉLÉ-SHOPPING

Dans un contexte favorable au marché de la VPC (+ 4%) et sans accroissement du temps d'Antenne consacré au téléachat, Télé-Shopping affiche un chiffre d'affaires, en hausse de 6%, à 417 MF (63,6 M€) et un résultat d'exploitation en augmentation de 18%.

Cette progression de la rentabilité a permis de financer les nouveaux développements et notamment le lancement de la chaîne de téléachat 24 heures sur 24, Shopping Avenue, qui peut s'appuyer sur la citation de marques.

LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1

Issues d'un partenariat entre TF1 Entreprises (51%) et les Editions Robert Laffont, Les Nouvelles Editions TF1 axent leur développement sur une ligne éditoriale populaire, notamment liée aux programmes de la chaîne. La société a véritablement démarré son activité en 1998 avec 7 titres édités et un chiffre d'affaires de près de 8 MF (1,2 M€).

● LES CHAÎNES THÉMATIQUES

EUROSPORT

Au 31 décembre 1998, le nombre de foyers européens recevant Eurosport s'élève à 81 millions, représentant une couverture en progression de 5% par rapport à celle de fin décembre 1997. Le lancement de la version norvégienne en janvier 1999 porte à 16 le nombre total de versions linguistiques. Ainsi, dans 47 pays, 93% des foyers reçoivent Eurosport dans leur langue maternelle. Le chiffre d'affaires 1998 progresse de 15% à 1 047 MF (159,6 M€). Les redevances provenant du câble et du satellite augmentent de 24%, résultant principalement de l'essor des plate-formes satellite en Espagne et en France et du câble au Danemark et au Royaume-Uni. Les recettes publicitaires sont en hausse de 10% avec un très bon premier semestre marqué par les Jeux Olympiques d'hiver de Nagano et la Coupe du Monde de Football.

Positif depuis 1996, le résultat avant impôts a augmenté de 29% par rapport à celui de 1997, pour s'inscrire à 143,4 MF (21,9 M€) (hors effet de l'abandon de créance de TV Sport pour 31 MF).

Une version enrichie d'Eurosport pour le Royaume-Uni a été lancée le 18 janvier 1999. Le site Internet <http://www.eurosport.com> a également été ouvert au public au début de l'année 1999.

LA CHAÎNE INFO - LCI

LCI est la 3^{ème} chaîne thématique la plus regardée avec une part d'audience de 2,2% sur l'ensemble des individus 15 ans et plus initialisés à la chaîne (source Audicabsat), soit 80% des abonnés au câble ou au satellite.

A la fin du mois de décembre 1998, LCI est reçue par 2,7 millions de foyers abonnés, en croissance de 36%.

Le chiffre d'affaires d'un montant de 245 MF (37,3 M€) augmente de 25% principalement sous l'effet de la croissance des abonnements aux offres satellite et d'annonceurs de plus en plus nombreux à faire confiance à la chaîne.



"22H-minuit" : le nouveau grand rendez-vous de l'info sur LCI.

ODYSSÉE

A la fin du mois de décembre 1998, Odyssée a franchi le seuil d'un million d'abonnés en progression de 43% par rapport à la même période de l'année précédente. La chaîne a multiplié les accords de distribution avec les principaux réseaux câblés en France.

Odyssée s'est imposée par la qualité de sa programmation. Trois soirées ont été lancées : «Animaux et Nature», «Voyage et Aventure» et «Histoire et Géopolitique». Elles sont devenues de véritables rendez-vous hebdomadaires. De plus, Odyssée a lancé en décembre 1998 un magazine «Aventure» et des soirées spéciales mensuelles traitant d'un sujet illustré par des documentaires coproduits par la chaîne. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 24 MF (3,7 M€).

● LA PRODUCTION

En 1998, le Groupe TF1 a investi 1 668 MF (254,3 M€) dans la production française sous la forme d'œuvres d'Expression Originale Française (EOF) et de longs métrages.

Le pôle Production du Groupe intègre 5 filiales opérationnelles dans les métiers du cinéma, des dessins animés, des variétés, des spectacles et des prestations techniques. Ces filiales permettent d'éditer des programmes de qualité destinés à répondre aux besoins de l'Antenne et aux attentes de son public.



Pédale Douce a rassemblé plus de 11 millions de téléspectateurs.



TF1 FILMS PRODUCTION

En 1998, TF1 Films Production a coproduit et acheté les droits de première diffusion de 17 films de long métrage pour un montant de 208,8 MF (31,8 M€). TF1 Films Production a coproduit 6 des 11 films français ayant dépassé les 500 000 entrées en France (dont «Le Dîner de Cons» et «Taxi») et affiche une part de marché de 50% sur les productions nationales (Palmarès du magazine Le Film Français).

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 205 MF (31,2 M€) sur l'exercice.



Taxi, 2^{ème} film français en terme d'entrées en salles en 98.

FILM PAR FILM

TF1 détient une participation de 50% dans la société Film Par Film dont le chiffre d'affaires en 1998 s'est élevé à 65 MF (9,9 M€), en croissance de 11%. En 1998, Film Par Film est intégrée proportionnellement dans les comptes consolidés de TF1, alors qu'elle était consolidée par mise en équivalence en 1997.

PROTÉCRÉA

1998 a été une année de transition pour Protécra qui a vu son activité se réorganiser autour de deux pôles, les dessins animés et «52 sur la Une». Protécra a poursuivi la production des dessins animés «Bob et Scott» et «L'ours Paddington» et a livré à TF1 10 émissions «52 sur la Une». Les produits d'exploitation s'élèvent à 141 MF (21,5 M€).

GLEM

Le Groupe Glem enregistre un chiffre d'affaires de 252 MF (38,4 M€). La société a notamment produit pour TF1 les émissions «Les années tubes», «Sans aucun doute» et «Intervilles», ainsi que de nombreuses émissions spéciales consacrées à de grandes «stars» comme Claude François, Céline Dion, Madonna ou Florent Pagny. Comme chaque année, Glem a produit l'élection des «Miss France», émission qui a obtenu la

meilleure audience de divertissement de l'année.

STUDIOS 107

Les Studios 107 affichent un produit d'exploitation de 106 MF (16,2 M€), provenant de la fourniture de prestations techniques et de la production exécutive d'émissions de divertissement et de télé-achat.

● L'ACQUISITION ET L'EXPLOITATION DE DROITS AUDIOVISUELS

Le pôle Droits Audiovisuels détient à 100% un catalogue de droits représentant 9 000 heures de programmes TV et environ 600 longs métrages.

TF1 INTERNATIONAL

TF1 International enregistre un chiffre d'affaires de 239 MF (36,4 M€), avec la vente de longs métrages comme «Le Bossu», «Taxi», «Une chance sur deux», «Charité Buziness» ou encore «Dead Man's Curve» et de dessins animés tels que «Papyrus» et «Barbe Rouge».

En 1998, TF1 International a poursuivi sa politique d'acquisition de droits audiovisuels, notamment de longs métrages qui représentent les deux tiers des investissements.

LES FILMS ARIANE

Les Films Ariane, société acquise par TF1 International en août 1997, a réalisé un chiffre d'affaires de 50 MF (7,6 M€).

CIBY DROITS AUDIOVISUELS - CIBY DA

En décembre 1998, TF1 International a acquis Ciby DA, propriétaire d'un important catalogue de films dont «La Leçon de Piano», «Little Buddha», «Talons Aiguilles» et «Une Epoque Formidable». Ciby DA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 11 MF (1,6 M€) sur l'exercice.

● LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

TÉLÉVISION PAR SATELLITE - TPS

Au 31 décembre 1998, TPS enregistre 615 000 foyers abonnés en réception directe. Sur l'ensemble de l'année, TPS a obtenu une part de marché d'environ 45% des nouveaux abonnés recrutés. L'offre TPS Cinéma a par ailleurs conquis 75 000 abonnés sur les réseaux câblés. 89% des abonnés ont choisi l'option «Tout TPS» et le taux de réabonnement est supérieur à 91%.

En 1998, TPS a enrichi son offre de 9 nouvelles chaînes, sans supplément de prix pour les abonnés : M6 Music (100% Musique), Mezzo (musique-opéra-danse), Régions (information et découverte des régions), RFO SAT (actualité des DOM-TOM), Club Téléachat (télé-achat), Shopping Avenue (télé-achat), Infosport (information sportive en continu), Escales (voyages et tourisme) et MTV.

Deux nouvelles options ont également été lancées : Passions (5 chaînes) et Rythmes (option musicale comprenant 4 chaînes, ainsi que Music Choice, offre de 10 radios musicales sans publicité). Les services interactifs se sont enrichis avec l'arrivée d'Infoscore (résultats sportifs en direct), de la chaîne Fi (services de banque à domicile et d'informations économiques et financières) et de l'Espace Annonces.

Depuis septembre 1998, les abonnés de TPS bénéficient de 12 programmes de soirée en 16/9^{ème} diffusés sur les chaînes nationales.

Le chiffre d'affaires de TPS s'élève à 1 136 MF (173,2 M€).



Prix d'interprétation féminine à la Mostra de Venise pour Catherine Deneuve dans Place Vendôme, coproduit par TF1.

1.2 LA SOCIÉTÉ MÈRE TF1

En 1998, TF1 a réalisé un chiffre d'affaires de 7 623 MF (1 162 M€), en progression de 4,5%, réparti entre les opérations de la régie publicitaire pour 7 507 MF (1 144 M€) et les recettes diverses pour 116 MF (18 M€).

Le coût des programmes s'est élevé à 4 688 MF (714,7 M€) en 1998 contre 4 590 MF (699,7 M€) l'an dernier, soit une stabilité en ligne avec les objectifs fixés, hors événements exceptionnels comme la Coupe du Monde de Football et les Jeux Olympiques d'hiver.

Le bénéfice net de l'exercice a atteint 920 MF (140,2 M€) contre 594 MF (90,5 M€) en 1997, en hausse de 55%.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement engagés au cours de l'exercice 1998 ne sont pas significatifs.

1.4 PASSAGE À L'AN 2000

En vue de se prémunir des risques éventuels de dysfonctionnement informatique qui pourraient intervenir lors du passage à l'an 2000, le Groupe TF1 s'est mobilisé dès mars 1997 (1000 jours avant cette date) en créant une équipe pluridisciplinaire chargée d'évaluer ces risques et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour y faire face. Ce Projet An 2000 couvre notamment les domaines de l'informatique de gestion, des process industriels, de télécommunications... Il intègre également les relations du Groupe avec ses principaux clients et fournisseurs.

Cette analyse a permis notamment d'identifier les trente systèmes informatiques les plus critiques, qui concernent principalement :

- ▶ les infrastructures techniques de production et de diffusion,
- ▶ les infrastructures informatiques et systèmes d'informations liés aux «process» de l'Antenne,
- ▶ les solutions logicielles pour la gestion administrative, financière et des ressources humaines,
- ▶ les infrastructures liées à l'exploitation du bâtiment.

Les tests unitaires de ces systèmes ont eu lieu en 1998. Le passage de ces systèmes à l'an 2000 devrait être finalisé à la fin du premier trimestre 1999. Parallèlement, des simulations sont en cours. L'ensemble des systèmes critiques devrait être certifié à la mi 1999.

Depuis 1997, le montant total des investissements et des dépenses (matériels, logiciels, études ...) relatif à cette action s'élève à environ 7 MF, de nombreuses applications ayant été développées récemment et le parc informatique étant régulièrement renouvelé.

1.5 PASSAGE A L'EURO

Le Groupe établira la tenue en euros de sa comptabilité à partir du 1^{er} janvier 2000.

Depuis deux ans, TF1 s'est organisée pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique de l'ensemble des systèmes d'informations budgétaires, comptables et financiers du Groupe.

Le montant total des investissements et des dépenses externes liés à cette opération est estimé actuellement à environ 15 MF.

1.6 COUVERTURES DE TAUX ET DE CHANGE

En juin 1994, TF1 a pris en crédit-bail immobilier l'immeuble qu'elle occupe à Boulogne depuis 1992. Ce contrat d'une durée de 15 ans porte sur un montant de 1 080 MF (164,6 M€), (hors frais financiers). Pour se prémunir des variations de taux d'intérêts sur les loyers de son crédit-bail immobilier, TF1 effectue des opérations de couverture de taux d'intérêts (CAP, FRA, SWAP).

Le Groupe utilise également des instruments de couverture de change (achats à terme de devises) pour se couvrir des variations de taux de change, principalement dans le cadre d'achats de droits audiovisuels réalisés en devises.

Le détail de ces opérations de couverture est présenté dans l'annexe des comptes consolidés.



Le guide interactif des programmes sur TPS.

1.7 FAITS MARQUANTS OU LITIGES

Les litiges connus à ce jour par la société et le Groupe ont été entièrement provisionnés dans leurs comptes. A la connaissance de la société et du Groupe, il n'existe à ce jour aucun autre fait exceptionnel ou litige pouvant avoir une incidence sensible sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de la société et du Groupe.



L'équipe des présentateurs de Combien ça coûte.



2 PERSPECTIVES 1999

La stratégie du Groupe TF1 repose sur les principes suivants :

► Proposer une offre diversifiée de programmes et de services en :

- ▮ consolidant sa position de première chaîne en France par une programmation de qualité, événementielle et grand public répondant aux attentes des téléspectateurs et des annonceurs,
- ▮ élargissant son offre avec des chaînes thématiques et des services à valeur ajoutée qui complètent la chaîne principale et s'appuient sur les «marques» du Groupe TF1,
- ▮ enrichissant ses produits actuels de nouvelles fonctionnalités, dont l'interactivité et les nouveaux formats de télévision (16/9^{ème}, son stéréo numérique, ...),
- ▮ couvrant les principaux modes de distribution de programmes et de services : analogique et numérique, hertzien terrestre et satellitaire, réseaux filaires (téléphone, câble et Internet).

► Renforcer sa présence dans les domaines de l'édition, de la production et la distribution en :

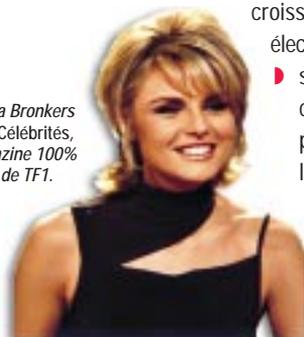
- ▮ développant de nouveaux supports pour la vidéo et la musique (DVD, ...),
- ▮ créant de nouveaux canaux de distribution pour le télé-achat (chaînes thématiques, télévision interactive, Internet, ...),
- ▮ développant la coproduction de longs métrages et de fictions de prestige,
- ▮ renforçant son catalogue de droits audiovisuels au travers de nouvelles acquisitions.

► Développer la croissance et améliorer la rentabilité du Groupe en :

- ▮ maintenant l'audience et en développant les recettes publicitaires tout en maîtrisant les coûts de programmes et de fonctionnement,
- ▮ poursuivant sa politique de diversification autour de ses métiers de base et en créant de nouveaux actifs à fort potentiel de valorisation (Eurosport, LCI, TPS, ...),

- ▮ explorant de nouveaux marchés, vecteurs de croissance pour le futur, comme le commerce électronique et la publicité interactive,
- ▮ saisissant toutes les opportunités de croissance interne et externe, ainsi que les possibilités d'alliance en France et à l'étranger.

Alexandra Bronkers présente Célébrités, le magazine 100% "glamour" de TF1.



Le Groupe TF1 devrait ainsi continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires, ses collaborateurs et ses partenaires.



Exclusif, le nouveau magazine "people" de TF1.

3 POINT SOCIAL

3.1 EFFECTIF

L'effectif permanent du Groupe TF1 au 31 décembre 1998 était de 2 177 collaborateurs répartis de la manière suivante : 1 209 personnes chez TF1 SA, 238 chez TF1 Publicité, 158 au sein des entités du pôle Edition - Distribution, 156 chez LCI, 242 chez Eurosport et 174 dans les filiales des pôles Production et Droits Audiovisuels.

La répartition globale est de 1 080 cadres, 324 journalistes, 682 agents de maîtrise et 91 employés.

	31.12.98	31.12.97	31.12.96
TF1	1 209	1 220	1 248
Filiales	968	889	833
Total	2 177	2 109	2 081

3.2 POLITIQUE SALARIALE, PARTICIPATION ET ÉPARGNE DES SALARIÉS

En 1998, la participation des salariés s'est élevée à 40 MF (6,1 M€), contre 34 MF (5,2 M€), en 1997.

A la fin du mois de décembre 1998, le Plan d'Épargne Entreprise proposé en décembre 1992 totalisait 1 756 adhérents, soit 80% des salariés permanents du Groupe. L'abondement versé par TF1 et ses filiales a été de 28 MF (4,3 M€) contre 27 MF (4,1 M€), en 1997.

3.3 FORMATION PROFESSIONNELLE ET RELATIONS ÉCOLES

Le Groupe a dispensé plus de 53 000 heures de formation, soit près de 3 300 stages répartis entre les différentes structures. En 1998, les dépenses de formation professionnelle ont représenté près de 4,5% de la masse salariale. 575 stagiaires ont été accueillis chez TF1 dans le cadre de sa politique de partenariat avec les écoles.

3.4 OBJECTIFS 1999

Au cours du dernier trimestre 1998, la Direction de TF1 a commencé des réunions de concertation avec les organisations syndicales relatives à l'application des 35 heures au 1^{er} janvier 2000. Cette première étape sera suivie de négociations en vue d'un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2000.



4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1 ACQUISITION

● ACQUISITION DE CIBY DROITS AUDIOVISUELS - CIBY DA

TF1 International (filiale de Syalis, elle-même filiale de TF1) a acquis la société Ciby DA, propriétaire d'un catalogue de films, ce qui représente un investissement d'un montant total de 147 MF.

Cette opération a été approuvée par le Conseil d'Administration de TF1, au vu d'une attestation d'équité établie par une banque confirmant le caractère régulier de l'opération, notamment le prix fixé. Les Administrateurs de TF1 ont autorisé cette opération, en respectant les procédures de vote prévues lors du vote des conventions relevant du régime de l'article 101 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, c'est-à-dire que les Administrateurs communs aux groupes TF1 et Bouygues se sont abstenus de prendre part au vote.

4.2 ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

TF1 a déclaré auprès du Conseil des Marchés Financiers :

- ▶ le 20 janvier 1999, détenir 8,9% du capital de Pathé, soit 7,6% des droits de vote.
- ▶ le 15 février 1999, avoir franchi en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote et détenir indirectement par Syalis, 336 765 actions Pathé, soit 4,38% du capital et 3,72% des droits de vote existants.

5 CAPITAL

5.1 LE TITRE

Le titre TF1 a clôturé l'année 1998 à 995 F (151,7 €), soit un gain de 62% sur son cours au 31 décembre 1997. Cette performance se compare avec une progression de 24% de l'indice SBF 120 sur la même période. Le cours du titre TF1 a franchi son plus haut historique à 186 € (1 220 F) le 8 janvier 1999.

Le titre est resté liquide avec une moyenne d'échanges quotidiens d'environ 40 000 titres.

L'action TF1 a offert un rendement avant impôts de 18,9% par an (avoir fiscal compris) par rapport à son cours d'introduction de 165 F (25,1 €), le 24 juillet 1987.



Tous en Finale avec TF1 !

5.2 ACHAT EN BOURSE

Durant l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'Assemblée Générale du 12 mai 1998, en vue de régulariser le cours des actions TF1.



Les rendez-vous de l'entreprise avec Jean-Marc Sylvestre.

5.3 MONTANT / CATÉGORIE DE TITRES

Le capital de Télévision Française 1 est de 210 000 000 F, entièrement libéré, divisé en 21 000 000 actions de 10 francs nominal chacune.

Il n'existe ni certificat d'investissement, ni action à dividende prioritaire, ni action à droit de vote double.

5.4 GESTION DES TITRES

TF1, en tant que société émettrice, assure la gestion de son service titres et de son service financier.

5.5 ACTIONNARIAT

A la connaissance du Conseil au 28 février 1998, la structure de l'actionariat avait évolué comme suit :

	31.12.98	31.12.97	31.12.96
Bouygues	40,1%	39,1%	39,0%
Société Générale	2,1%	3,0%	6,0%
Groupe Worms & Cie	-	1,0%	1,0%
TOTAL actionnaires agissant de concert (1)	42,2%	43,1%	46,0%
Autocontrôle	0,7%	0,7%	1,2%
Autres France(2) (3)	23,5%	23,6%	26,9%
dont Personnel	2,5%	2,4%	2,0%
Europe (hors France)	19,0%	20,2%	15,8%
Autres (2)	14,6%	12,4%	10,1%
Total	100%	100%	100%

(1) Avis SBF 94-600.

(2) Estimations relevé SICOVAM au 31 décembre.

(3) Y compris porteurs non identifiés.

Le nombre d'actionnaires est estimé à plus de 100 000. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire possédant plus de 5% du capital de TF1.



5.6 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 1995 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la société au profit du personnel et des dirigeants de TF1 et de ceux des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article 208.4 de la Loi du 24 juillet 1966.

Sur la route
des épicés,
les programmes
Voyage
et Aventure
d'Odyssee.



	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date d'assemblée	12.06.95	12.06.95	12.06.95
Date du Conseil d'Administration	10.10.95	08.04.97	18.03.98
Nature du plan	achat	souscription	souscription
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	170 500 actions	227 000 actions	230 000 actions
Point de départ d'exercice des options	à l'issue de la période d'indisponibilité		
Date d'expiration	7 ans après date d'attribution (= date du Conseil)		
Prix de souscription	481 F	523 F	657 F
Modalités d'exercice	indisponibilité : 1 an, exercable pendant les 4 ans suivants par tranche cumulative d'un quart	indisponibilité : 5 ans, exercable pendant les 2 ans suivants l'indisponibilité de 5 ans	indisponibilité : 5 ans, exercable pendant les 2 ans suivants l'indisponibilité de 5 ans
Nombre d'actions achetées ou souscrites au 28.02.99	144 258	-	-

Les informations relatives aux options accordées aux dirigeants figurent dans la note 6.4 «Rémunération des dirigeants» des comptes consolidés.

A la connaissance de la société, il n'existe aucune action TF1 nantie et TF1 n'a nanti aucune action de ses filiales.

6 AFFECTATION ET RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE TÉLÉVISION FRANÇAISE 1 (Société mère)

Dans les résolutions qui sont soumises à votre approbation, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 1998 et, après avoir constaté l'existence de bénéfices disponibles de 1 076 586 239,74 F, compte tenu du bénéfice net de l'exercice de 920 123 633,58 F et du Report à Nouveau de l'exercice précédent de 156 462 606,16 F, de décider l'affectation et la répartition suivantes proposées par le Conseil d'Administration :

- ▶ Affectation au poste Autres Réserves 350 000 000,00 F
 - ▶ Distribution d'un dividende de 462 000 000,00 F
(soit un dividende net de 22 F par action de 10 F valeur nominale, assorti d'un avoir fiscal de 11 F, sur la base d'un avoir fiscal à 50%)
 - ▶ Affectation du solde au Report
à Nouveau 264 586 239,74 F
- Le dividende pourrait être mis en paiement à compter du 30 juin 1999.

Nous vous demandons d'autoriser à porter au compte Report à Nouveau le montant des dividendes afférents aux actions que TF1 pourrait détenir pour son propre compte,

conformément aux dispositions de l'article 217-3 alinéa 4 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes versés au titre des exercices 1995, 1996 et 1997, ont été respectivement de 16 F, 16 F et 16 F net par action ; les avoirs fiscaux correspondants ont été de 8 F, 8 F et 8 F.

Nous vous précisons que conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, il a été décidé de constituer pour la première fois, au cours du second semestre 1998, une provision pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC) relative aux droits acquis par le personnel de moins de 48 ans, les droits acquis par le personnel de 48 ans et plus étant couverts auprès d'une compagnie d'assurance.

Ladite provision d'un montant de 22 202 811,00 F, a été imputée en totalité sur les capitaux propres au débit du compte Report à Nouveau.

Le Report à Nouveau tel qu'il apparaissait de 176 461 289,16 F suite à l'affectation des résultats des comptes 1997 et décidé par l'Assemblée Générale du 12 mai 1998, a ainsi été :

- ▶ augmenté de 2 204 128 F correspondant au montant des dividendes non versés en raison de la détention par la société de ses propres actions,
- ▶ diminué de 22 202 811 F au titre de la provision IFC,

pour être ainsi ramené à 156 462 606,16 F, comme indiqué au bilan arrêté au 31 décembre 1998.



7 RÉSOLUTIONS

Vos Commissaires aux Comptes vous communiqueront leurs rapports sur les comptes de l'exercice 1998 et sur les conventions relevant des articles 101 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966.

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- ▶ d'approuver les comptes de l'exercice 1998, l'affectation et la répartition des résultats, et, les conventions et opérations visées aux articles 101 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966, mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- ▶ de donner quitus de sa gestion au Conseil,
- ▶ de prendre acte de la présentation des comptes consolidés,
- ▶ de renouveler pour deux années, les mandats d'Administrateurs de Martin BOUYGUES, Claude COHEN, Michel DERBESSE, Albert FRÈRE, Patrick LE LAY, Philippe MONTAGNER, Etienne MOUGEOTTE, Olivier POUPART-LAFARGE et LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, qui arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée,
- ▶ de renouveler pour six exercices, le mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire, le Cabinet SALUSTRO-REYDEL et le mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant, Jean-Louis MULLENBACH,

- ▶ d'autoriser la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, permettant à votre société d'acheter en Bourse ses propres actions. Le rachat a pour finalité soit la régularisation du cours de bourse, soit l'attribution aux salariés, soit leur conservation, soit leur transfert dans le cadre d'opérations financières, soit leur annulation sous réserve de l'adoption de la 24^{ème} résolution (partie extraordinaire) pour notamment racheter un nombre d'actions correspondant à celles à émettre dans le cadre des plans d'options de souscription ou d'une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux salariés. Cette acquisition éventuelle serait limitée à 10% du capital social. Le prix maximum d'achat par action serait fixé à 230 euros et le prix minimum de vente par action à 90 euros,

Capacité d'autofinancement (en millions de francs)



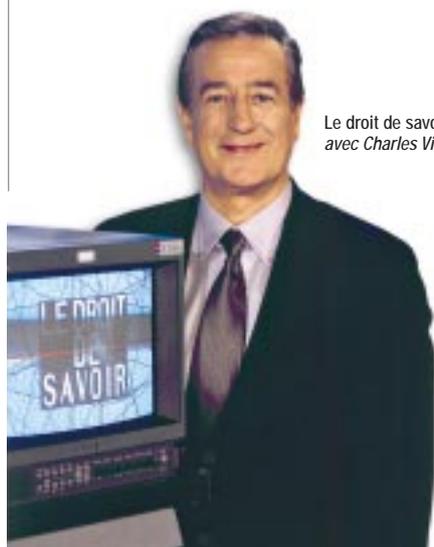
- ▶ d'annuler l'autorisation (non utilisée) donnée par votre Assemblée du 12 juin 1997 et d'autoriser votre Conseil, pour une durée de 5 ans, à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires à concurrence de 500 millions d'euros.

Ci-joint, nous vous remettons le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration

	€	F
Conversion		
Dividende	3,35	22,00
Avoir fiscal	1,68	11,00
Programme de rachat d'actions		
Achat par action :		
Prix minimum de vente	90,00	590,36
Prix maximum d'achat	230,00	1 508,70
Emprunt obligataire		
Montant nominal maximal	500 000 000,00	3 279 785 000,00

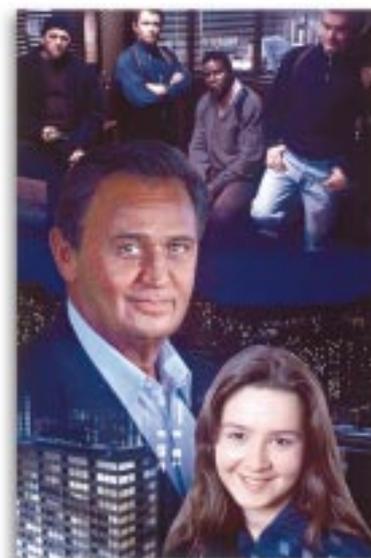


Le droit de savoir,
avec Charles Villeneuve.



Résultats financiers de la société

au cours des cinq derniers exercices



Navarro,
depuis 10 ans
au sommet
des audiences.

	1998	1997	1996	1995	1994
1 Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social*	210 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000
b) Nombre d'actions émises	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000
b) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
2 Résultat global des opérations effectives*					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 623 467 135	7 296 664 591	6 951 575 847	6 897 135 313	6 610 557 695
b) Bénéfice avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 386 184 065	1 131 980 593	961 089 198	924 940 975	1 148 746 840
c) Impôt sur les bénéfices	507 559 186	337 017 950	228 067 835	259 827 667	258 530 966
d) Participation des salariés	26 671 485	20 183 732	17 015 876	18 454 777	16 739 328
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	920 123 634	594 079 063	505 389 913	554 940 703	576 361 987
f) Montant des bénéfices distribués	462 000 000 (1)	336 000 000	336 000 000	336 000 000	315 000 000
3 Résultat des opérations par action*					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions (2)	40,56	36,89	34,10	30,79	41,59
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	43,81	28,28	24,07	26,42	27,44
c) Dividende versé	22,00 (1)	16,00	16,00	16,00	15,00
4 Personnel					
a) Nombre de salariés	1 209	1 220	1 248	1 238	1 187
b) Montant de la masse salariale*	604 163 752	600 641 794	619 137 339	579 333 946	530 607 926
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux*	262 304 540	258 880 807	270 497 532	260 523 733	231 316 495

* En Francs

(1) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

(2) Le nombre d'actions composant le capital de la société est demeuré inchangé depuis la privatisation en 1987 (21 millions).

La dilution provenant des plans de stocks options n'est pas significative.

Texte des résolutions

De l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999

Partie ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION (Approbation des comptes)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, les approuve, ainsi que les comptes annuels de l'exercice 1998 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés. L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

DEUXIÈME RÉOLUTION (Rapport spécial des Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, approuve lesdites conventions et opérations.

TROISIÈME RÉOLUTION (Affectation et répartition des résultats)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'existence de bénéfices disponibles de 1 076 586 239,74 F, compte tenu du bénéfice net de l'exercice de 920 123 633,58 F et du Report à Nouveau de l'exercice précédent de 156 462 606,16 F, approuve l'affectation et la répartition suivantes proposées par le Conseil d'Administration :

- ▶ Affectation au poste Autres Réserves 350 000 000,00 F
- ▶ Distribution d'un dividende de 462 000 000,00 F (soit un dividende net de 22 F par action de 10 F valeur nominale, assorti d'un avoir fiscal de 11 F sur la base d'un avoir fiscal à 50%)
- ▶ Affectation du solde au Report à Nouveau 264 586 239,74 F

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 1999.

L'Assemblée Générale autorise à porter au compte Report à Nouveau les dividendes afférents aux actions que TF1 est autorisée à détenir pour son propre compte, conformément aux dispositions de l'article 217-3 alinéa 4 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes



Julie Lescaut, la femme flic présente sur tous les fronts.

versés au titre des exercices 1995, 1996 et 1997, ont été respectivement de 16 F, 16 F et 16 F net par action ; les avoirs fiscaux correspondants ont été de 8 F, 8 F et 8 F.

QUATRIÈME RÉOLUTION (Présentation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes consolidés, au 31 décembre 1998, lui ont été présentés et que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe est inclus dans le rapport de gestion.

CINQUIÈME RÉOLUTION (Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur de Martin BOUYGUES, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée. La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

SIXIÈME RÉOLUTION (Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur de Claude COHEN, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée. La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

SEPTIÈME RÉOLUTION (Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur de Michel DERBESSE, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée. La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

HUITIÈME RÉOLUTION (Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur d'Albert FRERE, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée. La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.



Fifi Brindacier, une des héroïnes de TF1



NEUVIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur de Patrick LE LAY, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

DIXIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur de Philippe MONTAGNER, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

ONZIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur d'Etienne MOUGEOTTE, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

DOUZIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur d'Olivier POUPART-LAFARGE, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

TREIZIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur de la Société Générale, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.



Un Amour de Cousine,
2^{ème} meilleure audience fiction en 1998.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire)

L'Assemblée Générale renouvelle pour six exercices le mandat du Cabinet SALUSTRO-REYDEL, Commissaire aux Comptes titulaire qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

QUINZIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant)

L'Assemblée Générale renouvelle pour six exercices le mandat de Jean-Louis MULLENBACH, Commissaire aux Comptes suppléant qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

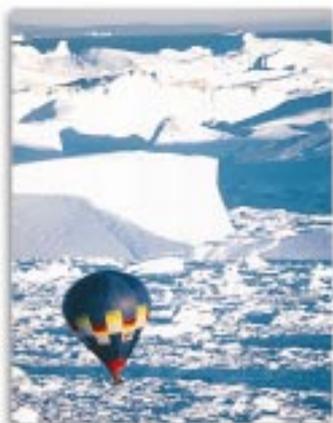
La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

SEIZIÈME RÉSOLUTION
(Rachat d'actions de la Société)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de la note d'information ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 217-2 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966, à procéder à l'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale décide que ces achats pourront être réalisés à toutes fins et notamment :

- ▶ soit en vue de régulariser les cours,
- ▶ soit dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, soit dans le cadre d'une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions dont la souscription sera réservée aux salariés de la société ou des sociétés de son Groupe adhérant à un plan d'épargne entreprise, soit en vue de l'attribution d'options d'achat ou de souscription au profit du personnel et des dirigeants du Groupe,
- ▶ soit leur conservation,
- ▶ soit en vue de leur annulation, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la 24^{ème} résolution ci-après autorisant cette annulation,
- ▶ soit pour la remise d'actions à titre d'échange en particulier dans le cadre d'opérations financières,
- ▶ soit encore dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière,
- ▶ soit pour livrer les actions à l'occasion de l'exercice de droits



Voyager avec
Ushuaia Nature.



attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société.

L'Assemblée Générale décide de fixer à 230 euros (1 508,70 F), le prix unitaire maximum auquel la société pourra effectuer ces acquisitions, lesquelles devront respecter les règles prévues par les règlements de la Commission des Opérations de Bourse relatifs aux interventions des émetteurs sur leurs propres titres.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à céder les actions ainsi acquises dans la limite du prix minimum unitaire de cession de 90 euros (590,36 F).

Les prix indiqués, ci-dessus, sont fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

L'Assemblée Générale décide que l'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être opérés par tous moyens et notamment par cession en bourse ou de gré à gré, échange dans le cadre d'opérations financières, par l'utilisation de produits dérivés y compris d'options, et à tout moment, le cas échéant en période d'offre publique.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois, à compter de ce jour.

Dans les conditions fixées par la Loi, le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires, dans son rapport à l'Assemblée Générale Annuelle, les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En conséquence, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration, à l'effet de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse, du Conseil des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

L'Assemblée Générale prend acte de l'intention du Conseil d'Administration d'utiliser, conformément aux dispositions de l'article 217-2 de la Loi du 24 juillet 1966, tout ou partie des actions acquises pour consentir des options d'achat d'actions à des salariés ou à des dirigeants de la société ou des sociétés qui lui sont liées.



*Corinne Touzet,
une femme au
tableau d'honneur
des audiences.*

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

(Émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à la création et à l'émission en France et/ou à l'étranger d'obligations, subordonnées ou non, à durée déterminée ou indéterminée ou de bons de souscription d'obligations libellées soit en euros, soit en francs, soit en devises étrangères, soit en toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs devises, les obligations pourront être éventuellement assorties de bons de souscription d'obligations de même type, jusqu'à concurrence d'un montant nominal de cinq cent millions d'euros (500 000 000 d'euros) ou d'une contrevalet équivalente en toute autre monnaie, avec ou sans garantie, dans les proportions, sous les formes et aux époques, taux et conditions d'émission et d'amortissement qu'il jugera convenables, étant précisé que ce montant nominal maximum s'applique globalement aux obligations émises directement ou à la suite de l'exercice de bons de souscription.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'émission de ce ou de ces emprunts obligataires et précise qu'il aura toute latitude pour fixer les caractéristiques des obligations ou des bons qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt variable et une prime de remboursement au-dessus du pair, fixe ou variable, ladite prime s'ajoutant au montant maximum de cinq cent millions d'euros (500 000 000 d'euros) ci-dessus visé.

Le Conseil d'Administration pourra, dans le cadre de la présente résolution, déléguer à son Président ou à l'un de ses membres, en application de l'article 287, alinéa 2 de la Loi n°66-537 du 24 juillet 1966, les pouvoirs qu'il a reçus au titre de la présente autorisation.

Le Conseil d'Administration pourra, en outre, consentir toutes délégations, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités rendues nécessaires par cette ou ces émissions.

La présente autorisation, donnée pour une durée de cinq ans, annule et remplace l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par la 16^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 12 juin 1997.



*Télé-Shoping possède
une base de données
de plus d'un million de
clients actifs.*



du 7 mai 1999

Partie Extraordinaire

ORDRE DU JOUR

- ▶ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social en période d'offre publique d'achat (OPA) et/ou d'offre publique d'échange (OPE) sur les titres de la société.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social en cas d'offre publique d'échange (OPE) initiée par la société.
- ▶ Limitation globale des autorisations ci-dessus.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social par émission d'actions dont la souscription sera réservée aux salariés de la société ou des sociétés de son Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de la conversion du capital social en euros.
- ▶ Pouvoirs pour dépôts et formalités.

La partie extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte fait l'objet d'un document spécifique.

L'inauguration du Stade de France a rassemblé plus de 10,9 millions de téléspectateurs sur TF1.

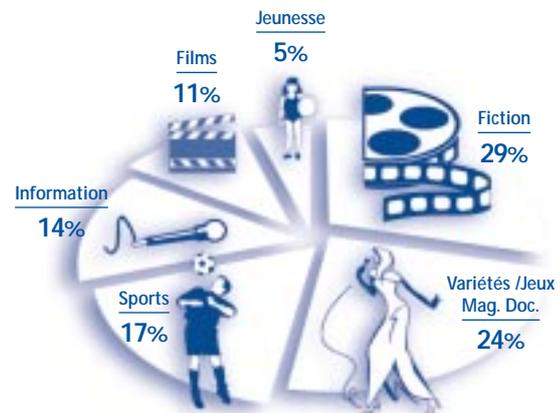


The background of the page is a blue-tinted image of a television screen. On the screen, a man in a suit is celebrating, holding a trophy high in the air. He is surrounded by other people, some of whom are also celebrating. The scene is filled with excitement and joy. The word 'Informations' is written vertically in a large, bold, white font on the left side of the screen.

Informations financières
et juridiques
en Francs français

FF

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	35
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	36
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	37
COMPTES CONSOLIDÉS	38
Bilan	38
Compte de résultat	40
Tableau de financement	41
Annexe	42
COMPTES TF1 SA	50
Bilan	50
Compte de résultat	52
Tableau de financement	53
Annexe	54
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ TF1	65
MARCHÉ ET RENDEMENT DU TITRE	68
RESPONSABLES DE L'INFORMATION	70
ADRESSE DES PRINCIPALES FILIALES	71
TABLEAU DE PASSAGE	72



Répartition du coût de la grille 1998

Les informations complémentaires fournies par la présentation analytique du compte de résultat consolidé ne se substituent pas aux informations fournies en annexe des comptes consolidés, mais permettent d'apprécier les deux composantes principales du Groupe TF1 :

- activités liées à la diffusion du programme TF1,
- activités liées à la diversification.

Présentation analytique du compte de résultat consolidé

(en millions de Francs)	1998	1997	1996*	1996
Antenne TF1				
Recettes de Publicité	8 046	7 688	7 424	7 424
Coût de la régie	(539)	(521)	(516)	(516)
RECETTES NETTES DIFFUSEUR	7 507	7 167	6 908	6 908
Prélèvements obligatoires				
Auteurs	(308)	(293)	(279)	(279)
CNC	(400)	(351)	(341)	(341)
TV5	-	-	(9)	(9)
Coût de diffusion				
TDF, Satellites, Circuits	(377)	(380)	(380)	(380)
INA	(4)	(6)	(5)	(5)
Coût de la grille	(4 688)	(4 590)	(4 584)	(4 584)
MARGE BRUTE GRILLE	1 730	1 547	1 310	1 310
Recettes diversification et divers**	2 781	2 540	2 292	2 293
Autres charges d'exploitation**	(2 585)	(2 398)	(2 212)	(2 244)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes de reprises)	(487)	(529)	(447)	(449)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 439	1 160	943	910
RÉSULTAT FINANCIER	55	30	26	26
RÉSULTAT COURANT	1 494	1 190	969	936
Résultat exceptionnel	4	(8)	(3)	(3)
Amortissement des écarts d'acquisition	(11)	(17)	(13)	(13)
Impôts et participation	(563)	(413)	(337)	(337)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(201)	(254)	(33)	-
RÉSULTAT NET	723	498	583	583
Part des minoritaires	(7)	(16)	(8)	(8)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	716	482	575	575

* 1996 a été retraité car TPS et TCM étaient intégrées proportionnellement sur l'exercice, alors que ces sociétés sont consolidées par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 1997.

** Ces recettes et ces charges ont été retraitées pour être nettes des éléments non liés à l'activité propre du Groupe.

1 RECETTES NETTES DIFFUSEUR

Elles sont composées des recettes nettes facturées aux annonceurs par la régie publicitaire TF1 Publicité, sous déduction de ses coûts de fonctionnement.

2 MARGE BRUTE GRILLE

Elle est composée de quatre éléments :

Recettes nettes diffuseurs

(voir ci-dessus)

Prélèvements obligatoires

Ces prélèvements sont basés sur tout ou partie du chiffre d'affaires Publicité :

- les redevances versées aux Sociétés des Auteurs,
- la contribution au Fonds de Soutien du Cinéma (CNC).

Coût de diffusion

Il s'agit de l'ensemble des coûts nécessaires à la mise en œuvre de la diffusion du programme de TF1 ainsi que les coûts d'archivage des programmes auprès de l'INA.

Coût de la grille

Ce sont les coûts internes et externes des programmes diffusés. Ces coûts incorporent les charges relatives aux droits de diffusion échus ou réformés.

3 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Il est établi à partir de la marge brute de la grille et prend en compte d'une part, les recettes de la diversification ainsi que les recettes d'exploitation diverses et, d'autre part, les charges d'exploitation relatives aux activités de diversification ainsi que les charges d'exploitation résiduelles non comprises dans le coût de la grille. Il correspond au résultat d'exploitation du compte de résultat consolidé.

4 AUTRES RÉSULTATS

Ce sont ceux du compte de résultat consolidé.

FF



Rapports des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 1998

1 RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

- ▶ le contrôle des comptes annuels de la société Télévision Française 1, tels qu'ils sont présentés aux pages 50 à 64,
- ▶ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1.1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif au traitement des retraites décrit en note 1.11 de l'annexe.

1.2 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 31 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL
Edouard SALUSTRO
Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

2 RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Télévision Française 1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1998, tels qu'ils sont présentés aux pages 38 à 49.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif au traitement des retraites décrit en note 2.14 de l'annexe.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 31 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL
Edouard SALUSTRO
Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

Rapport spécial des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 1998

Sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE ET PRÉALABLEMENT AUTORISÉE

Avec la société FIDUCINE

Aux termes d'un contrat de cession d'actions signé le 22 décembre 1998, avec la société Fiducine, TF1 International (filiale à 100% de Syalis SA elle-même filiale à 100% de TF1 SA) a acquis, moyennant un prix de 1 franc, l'intégralité des actions de Ciby DA, dont la jouissance est rétroactive à compter du 1^{er} juillet 1998.

Dans le cadre de cette opération, TF1 International a également acquis l'intégralité de la créance en compte courant détenue par Fiducine envers Ciby DA, soit un montant de 146,9 millions de francs.

Le principe de cette opération a été autorisé par votre Conseil d'Administration du 18 mars 1998 et sa finalisation par celui du 21 décembre 1998, notamment sur la base d'une attestation d'équité établie par une banque d'affaires.

Administrateurs concernés : Messieurs Martin Bouygues, Michel Derbesse, Patrick Le Lay, Philippe Montagner, Olivier Poupart-Lafarge et Alain Pouyat, administrateurs de la société Bouygues, elle-même détentrice de la quasi-totalité du capital de la société Fiducine.

2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société BOUYGUES

La convention de services communs en matière de management, ressources humaines, droit des sociétés, informatique, conseil et finance, en date du 8 octobre 1997, conclue entre les sociétés TF1 et Bouygues, prévoit la facturation de prestations spécifiques fournies à la demande de TF1 par les services communs et d'une quote-part du montant résiduel des frais de services communs. Cette quote-part, déterminée par l'application de clés de répartition (effectifs, capitaux permanents et chiffre d'affaires) spécifiques à chaque nature de coûts, ne peut excéder 0,45% du chiffre d'affaires consolidé hors taxes de TF1.

Au titre de l'exercice 1998, le montant facturé par Bouygues qui n'inclut aucune prestation spécifique, s'est élevé à 31,3 millions de francs.

Avec la société BOUYGUES RELAIS

Aux termes d'une convention de trésorerie, en date du 31 décembre 1997, établie aux mêmes conditions que la convention signée le 21 octobre 1996, la société TF1 a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bouygues Relais et de bloquer une partie de ce prêt pour une période correspondant à un mois civil. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché.

Au cours de l'exercice 1998, la rémunération perçue par TF1 en application de cette convention, s'est élevée à 33 milliers de francs.

Paris, le 31 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL

Edouard SALUSTRO
Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

FF



Bilan consolidé

ACTIF (en milliers de Francs)	Annexe	31.12.98			31.12.97	31.12.96
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 081 822	2 494 992	586 830	456 502	363 900
Droits audiovisuels	2.3 et 3.1	3 047 808	2 464 128	583 680	454 021	356 995
Autres immobilisations incorporelles	2.5 et 3.2	34 014	30 864	3 150	2 481	6 905
ÉCART D'ACQUISITION	2.6 et 3.3	97 822	67 463	30 359	49 115	39 200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.7 et 3.4	856 239	573 456	282 783	422 012	482 903
Terrains		37	-	37	37 163	37 163
Constructions		87	29	58	70 592	74 035
Autres immobilisations corporelles		856 115	573 427	282 688	314 257	371 705
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.5	244 784	19 218	225 566	40 127	22 056
Titres mis en équivalence		85	-	85	25 853	8 460
Participations et créances rattachées		26 634	19 150	7 484	5 861	4 766
Autres immobilisations financières		218 065	68	217 997	8 413	8 830
ACTIF IMMOBILISÉ		4 280 667	3 155 129	1 125 538	967 756	908 059
Programmes et droits de diffusion	2.4 et 3.6	3 387 871	397 587	2 990 284	2 946 681	2 758 485
Matières premières et approvisionnements		62 557	24 447	38 110	28 354	41 010
Créances clients et comptes rattachés		2 434 814	35 949	2 398 865	2 393 843	2 124 513
Autres créances	3.7 et 3.14	1 624 318	27 774	1 596 544	1 331 665	1 189 380
Valeurs mobilières de placement	2.8 et 3.8	823 853	-	823 853	462 195	600 055
Disponibilités		292 765	-	292 765	174 012	155 069
ACTIF CIRCULANT		8 626 178	485 757	8 140 421	7 336 750	6 868 512
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	3.16	284 566	-	284 566	287 387	291 964
IMPÔTS DIFFÉRÉS	2.11 et 3.13	209 348	-	209 348	201 132	110 129
TOTAL DE L'ACTIF		13 400 759	3 640 886	9 759 873	8 793 025	8 178 664





L'Equipe de France de Football.

PASSIF (en milliers de Francs)	<i>Annexe</i>	31.12.98	31.12.97	31.12.96
Capital		210 000	210 000	210 000
Ecart de réévaluation		30 705	30 705	30 705
Réserves consolidées		2 076 538	1 942 399	1 700 717
Résultat net (part du groupe)		715 804	481 512	575 280
CAPITAUX PROPRES	3.9	3 033 047	2 664 616	2 516 702
Intérêts minoritaires	3.10	15 828	25 300	16 572
Subventions d'investissement	2.9 et 3.11	37 630	55 097	57 841
Provisions pour risques et charges	2.10 et 3.12	491 524	486 550	153 052
Impôts différés	2.11 et 3.13	374 896	369 129	284 105
CAPITAUX PERMANENTS		3 952 925	3 600 692	3 028 272
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	3.14	114 880	47 409	71 579
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	2 899 060	2 768 208	2 839 211
Autres dettes	3.14 et 3.15	2 748 873	2 320 758	2 160 994
DETTES		5 762 813	5 136 375	5 071 784
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	3.16	44 135	55 958	78 608
TOTAL DU PASSIF		9 759 873	8 793 025	8 178 664
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants		635	1 454	219

FF





Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers de Francs)</i>	<i>Annexe</i>	31.12.98	31.12.97	31.12.96
PRODUITS D'EXPLOITATION		10 903 880	10 309 757	9 685 296
Recettes de publicité	2.12	8 287 852	7 895 708	7 612 059
<i>dont</i>				
TF1		8 045 996	7 687 647	7 424 412
EUROSPORT		180 973	166 020	156 574
LCI		51 928	39 196	31 073
TÉLÉTOON		6 877	2 536	-
ODYSSÉE		1 120	309	-
Divers		958	-	-
Recettes de la diversification		2 230 473	2 081 318	1 754 473
Ventes de prestations techniques		185 282	191 859	95 046
Divers		200 273	140 872	223 718
CHARGES D'EXPLOITATION		(9 465 071)	(9 150 512)	(8 774 296)
Consommation de production externe		(2 597 990)	(2 477 331)	(2 182 469)
Variation du stock de production propre		(117 474)	82 926	44 548
Charges de personnel		(1 387 446)	(1 488 042)	(1 502 281)
Autres charges d'exploitation	4.1	(4 874 535)	(4 739 171)	(4 684 902)
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)				
▶ amortissements		(438 173)	(420 817)	(348 162)
▶ provisions		(49 453)	(108 077)	(101 030)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 438 809	1 159 245	911 000
Produits financiers		81 278	91 338	74 849
Charges financières		(26 438)	(60 701)	(48 944)
RÉSULTAT FINANCIER	4.2	54 840	30 637	25 905
RÉSULTAT COURANT		1 493 649	1 189 882	936 905
Résultat exceptionnel	4.3	3 819	(7 542)	(3 084)
Amortissement des écarts d'acquisition		(11 037)	(17 639)	(13 067)
Participation des salariés		(40 225)	(34 273)	(22 207)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(522 350)	(378 782)	(315 057)
Quote-part de mise en équivalence	4.5	(201 181)	(254 037)	59
RÉSULTAT NET		722 675	497 609	583 549
Part des minoritaires		(6 871)	(16 097)	(8 269)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	4.6	715 804	481 512	575 280

Tableau de financement consolidé

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de Francs)	Annexe	31.12.98	31.12.97	31.12.96
1 Opérations d'exploitation				
Résultat net*		722 675	497 609	583 549
Amortissements et provisions		493 363	502 522	409 724
▶ Immobilisations incorporelles	3.1 et 3.2	300 110	286 289	263 247
▶ Immobilisations corporelles	3.4	97 118	100 428	113 284
▶ Immobilisations financières	3.5	(250)	(17 463)	16 768
▶ Charges à répartir		58 493	43 576	31 052
▶ Écart d'acquisition		11 037	17 639	13 067
▶ Provisions pour risques et charges	3.12	26 855	72 053	(27 694)
Subventions d'investissement rapportées au Compte de Résultat		(80 454)	(76 817)	(74 938)
Charges à répartir		(56 988)	(37 193)	(31 395)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4.3	3 439	14 939	(795)
Variation des impôts différés**	4.6	6 654	36 910	38 058
Quote-part des sociétés mises en équivalence*		201 181	254 037	(59)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		1 289 870	1 192 007	924 144
Stocks**		(40 070)	(174 847)	(340 333)
Créances d'exploitation**		(475 327)	(424 581)	163 070
Dettes d'exploitation**		525 118	83 734	(40 947)
Avances nettes en provenance des tiers		13 934	19 682	5 942
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		23 655	(496 012)	(212 268)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		1 313 525	695 995	711 876
2 Opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1 et 3.2	(247 869)	(250 181)	(320 685)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.4	(66 797)	(67 963)	(101 360)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		124 417	15 276	15 966
Acquisitions de participations financières	3.5	(11 411)	(194 600)	(20 112)
Variation nette des autres immobilisations financières	3.5	(209 328)	8 994	521
Variation nette des dettes sur immobilisations		(18 344)	(13 095)	(11 580)
		(429 332)	(501 569)	(437 250)
Incidence des variations de périmètre et de change sur la trésorerie		14 906	(3 518)	5 390
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS		(414 426)	(505 087)	(431 860)
3 Opérations de financement				
Augmentation des capitaux propres		62 987	74 073	67 880
Variation nette des dettes financières		(131 892)	(47 991)	21 667
Dividendes mis en paiement	3.9 et 3.10	(348 964)	(337 142)	(337 676)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT		(417 869)	(311 060)	(248 129)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE		481 230	(120 152)	31 887
Trésorerie au début de l'exercice		634 753	754 905	723 018
Variation de la trésorerie		481 230	(120 152)	31 887
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 115 983	634 753	754 905

* Le résultat net est désormais présenté après quote-part des sociétés mises en équivalence, faisant ainsi ressortir distinctement cette dernière.

** Au 31/12/98, la variation des impôts différés est intégrée dans la capacité d'autofinancement, alors qu'elle figurait antérieurement dans la variation des stocks, des créances et dettes d'exploitation.

FF



Annexe des comptes consolidés

1 LE GROUPE TF1

1.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ TF1

En date du 16 avril 1987, la Société TF1 a été autorisée à utiliser pour 10 ans les fréquences qui lui étaient précédemment allouées en tant que société nationale de programme.

Par ailleurs, l'article 28.1 de la loi 94-88 du 1^{er} février 1994 stipule que les autorisations sont "reconduites" par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, hors appel à candidatures, dans la limite de deux fois et chaque fois pour une durée de 5 ans, [...] sauf s'[il] estime que la ou les sanctions dont le titulaire de l'autorisation a fait l'objet, ou que la ou les astreintes liquidées à son encontre, justifient, en raison de la gravité des agissements qui les ont motivées, que cette autorisation ne soit pas «reconduite hors appel à candidatures». Le 26 mars 1996, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a reconduit automatiquement l'autorisation initiale d'utilisation de fréquences à TF1 pour une durée de 5 ans. Cette autorisation a été définitivement acquise par décision du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel du 17.09.96.

1.2 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les comptes consolidés comportent un certain nombre de retraitements par rapport aux comptes sociaux établis par TF1 SA et ses filiales. Ces retraitements portent essentiellement sur les immobilisations incorporelles qui, dans les comptes consolidés, sont reclassés en actif circulant et prises en charges lors de la diffusion comme il est indiqué à la note 2.4 ci-après et sur les amortissements dérogatoires.

Titres non consolidés

Les sociétés peu significatives au niveau du groupe (Médiamétrie, SETS, Luxtel, Mery Productions, Télé Achat Cable, TVRS 98, Mercury, Tricom, Technisonor, TF1 USA, Légende Distribution, Eurosport Sales Advertising AB, Traint, World On Line France, Société d'Exploitation de Bases de Données) ainsi que la filiale en liquidation, TF1 Publications, ne sont pas consolidées.



Julien Courbet,
Sans aucun doute.

1.3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ	FORME	CAPITAL(1)	DEVISE
Filiales intégrées globalement			
TF1 PUBLICITÉ	SA	15 000	FRF
TF1 FILMS PRODUCTION	SA	17 000	FRF
TÉLÉ-SHOPPING	SA	850	FRF
SYALIS SA	SA	250	FRF
UNE MUSIQUE	SA	250	FRF
TF1 EUROPE	SA	21 000	FRF
TF1 PUB PRODUCTION	SARL	50	FRF
BANCO PRODUCTION	SA	13 000	FRF
PROTECREA	SA	10 000	FRF
TF1 ENTREPRISES	SA	20 000	FRF
STUDIOS 107	SA	12 000	FRF
C.I.C.	SA	785	FRF
EUROSHOPPING (3)	SCS	500	FRF
LA CHAÎNE INFO	SCS	30 000	FRF
TF1 DÉVELOPPEMENT	SA	250	FRF
TF1 VIDÉO (3)	SA	20 635	FRF
PARMENTIER PRODUCTIONS	SARL	3 429	FRF
TF1 INTERNATIONAL	SA	100 000	FRF
GROUPE GLEM	SA	250	FRF
GLEM	SA	1 000	FRF
BAXTER	SA	250	FRF
GLEM REPORTAGES	SARL	50	FRF
GLEM FILM	SA	500	FRF
MIKADO	SARL	50	FRF
LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1 (3)	SAS	250	FRF
STE D'EXPLOITATION DE DOCUMENTAIRES	SCS	50	FRF
COGELDA	SA	64 250	FRF
LES FILMS ARIANE	SA	500	FRF
RÉGIE CASSETTE VIDÉO	SA	250	FRF
CIBY DA (3)	SA	28 446	FRF
Filiales intégrées proportionnellement			
ESO	SCS	3 000	FRF
TV SPORT	SA	15 000	FRF
MT ZURICH	SA	600	CHF
MT AMSTERDAM	SA	40	NLG
MT LONDRES	SA	10	GBP
TÉLÉVISION NORDIC AB	SA	50	SEK
EUROSPORT GMBH	SA	50	DEM
SAGAS	SA	250	FRF
EUROSALES	SCS	1 500	FRF
FILM PAR FILM	SA	10 000	FRF
Filiales mises en équivalence			
TPS	SNC	12 000	FRF
TPS GESTION	SA	250	FRF
TCM DA	SNC	1 500	FRF
TCM GESTION	SA	250	FRF

(1) En milliers d'unités monétaires locales.

(2) Il n'existe pas de différence significative entre le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt.

(3) Sociétés consolidées pour la première fois en 1998.

TF1 Vidéo résulte de la filialisation de l'activité vidéo précédemment exercée par TF1 Entreprises.

Euroshopping et Les Nouvelles Éditions TF1 sont des sociétés créées au cours de l'exercice ou dans les derniers mois de 1997. Ciby DA a été acquise fin 1998 avec un effet rétroactif au 1^{er} juillet 1998. Le chiffre d'affaires et les résultats de ces trois dernières sociétés n'ont pas d'incidence significative sur les données financières du groupe TF1.

2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes consolidés du Groupe TF1 ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France, notamment ceux énoncés par la Loi du 3 janvier 1985 et le décret du 17 février 1986.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée au 31 décembre 1986.

NATIONALITÉ	ACTIVITÉ	CONTRÔLE % (2)
Française	Régie publicitaire de TF1	99,98
Française	Coproduction de films	99,99
Française	Téléachat	99,95
Française	Société financière	99,76
Française	Édition musicale et phonographique	99,84
Française	Société financière	99,99
Française	Spots publicitaires et bandes annonces	100,00
Française	Production de programmes	99,99
Française	Production de programmes	99,99
Française	Télématique, internet, droits dérivés	99,99
Française	Studios de production	99,99
Française	Exploitation de droits vidéo	99,92
Française	Chaîne thématique de télé-achat	100,00
Française	Exploitation de la Chaîne Info	100,00
Française	Développement des techniques numériques	99,76
Française	Exploitation de droits vidéo	99,99
Française	Exploitation de droits audiovisuels	100,00
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,99
Française	Société financière	59,88
Française	Production de programmes	96,80
Française	Édition musicale et phonographique	95,08
Française	Agence de presse	100,00
Française	Coproduction de films	97,02
Française	Relations publiques et promotion d'artistes	75,20
Française	Édition littéraire	51,00
Française	Chaîne thématique documentaire	100,00
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,99
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,94
Française	Exploitation de droits vidéo	99,88
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,99
<hr/>		
Française	Commercialisation du programme Eurosport hors France	34,00
Française	Commercialisation du programme Eurosport en France	30,99
Suisse	Commercialisation en Suisse du programme Eurosport	34,00
Néerlandaise	Commercialisation aux Pays Bas du programme Eurosport	34,00
Anglaise	Commercialisation au Royaume Uni du programme Eurosport	34,00
Suédoise	Commercialisation en Suède du programme Eurosport	34,00
Allemande	Commercialisation en Allemagne du programme Eurosport	34,00
Française	Gérant d'ESO	33,92
Française	Régie publicitaire ESO	34,00
Française	Production d'œuvres audiovisuelles	50,00
<hr/>		
Française	Commercialisation du programme TPS	25,00
Française	Gérant de TPS	24,96
Française	Exploitation de droits audiovisuels	34,00
Française	Gérant de TCM DA	34,00

2.2 COMPARABILITÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'exercice clos le 31.12.98 d'une durée de 12 mois est comparable à l'exercice précédent sans aucun retraitement de ce dernier, à l'exception de l'évolution du mode de comptabilisation des indemnités de fin de carrière, signalée à la note 2.14.

2.3 DROITS AUDIOVISUELS

Dans cette rubrique figurent les parts de films coproduits par TF1 Films Production, Glem Films, Studios 107, Film par Film et les Films Ariane, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 International, TF1 Entreprises, RCV, CIBY DA et Cogelda, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique et Baxter.

L'inscription en immobilisation, ainsi que les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Date d'inscription en immobilisation	Modalités d'amortissement			
	Part coproducteur	Droits audiovisuels	Droits audiovisuels	Droits musicaux
Demier tour de manivelle	sur recettes		Distribution	Négoce
Visa d'exploitation	3 ans linéaire			
Signature du contrat		3 ans linéaire	5 ans linéaire	2 ans
		ou sur recettes		
				75% 1 ^{ère} année
				25% 2 ^{ème} année

En ce qui concerne les films coproduits par TF1 Films Production et Film par Film, la modalité retenue est celle qui permet d'amortir fiscalement les films le plus rapidement possible. La méthode peut donc différer d'un film à l'autre. Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur comptable après amortissement.

2.4 PROGRAMMES ET DROITS DE DIFFUSION

Les principes retenus pour la valorisation, la comptabilisation et la présentation des programmes sont les suivants :

[A] Les programmes sont inscrits sous la rubrique "programmes et droits de diffusion".

[B] L'expression "programmes et droits de diffusion" couvre :

- ▶ la production propre réunissant les émissions réalisées par TF1,
- ▶ la production externe constituée par les droits de diffusion acquis par la chaîne ainsi que par les émissions réalisées pour son compte (coproduction).

[C] Les éléments figurant au poste "programmes et droits de diffusion" à la clôture d'un exercice se rapportent :

- ▶ aux productions propres valorisées à leur coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production) et aux coproductions valorisées à leur coût d'acquisition ;
- ▶ aux acquisitions de droits de diffusion, dès lors que la copie reçue du fournisseur a fait l'objet d'une acceptation technique par TF1 et que le droit n'a pas expiré. Ces droits sont évalués à la clôture de chaque exercice sur la base de leur coût d'acquisition diminué des consommations calculées selon les modalités indiquées au paragraphe D ;
- ▶ aux programmes en cours de réalisation pour lesquels la copie n'a pas fait l'objet d'une acceptation technique de la part de la société. Ces programmes sont valorisés à concurrence du montant contractuel des financements à la date d'arrêt des comptes.

FF



[D] Les programmes sont réputés consommés lors de leur diffusion.

D1] *Achats de droits de télédiffusion et coproductions de programmes (Jeunesse hors dessins animés - Variétés - Théâtre - Magazines / Documentaires - Information et Sport)*

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	100%
2 ^e diffusion	-	-

Certains achats de droits de télédiffusion, concernant la jeunesse, font l'objet d'une consommation déterminée à partir de la valorisation de chaque diffusion, définie dans les contrats.

D2] *Coproductions déléguées d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.*

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	100%
2 ^e diffusion	-	-

D3] *Coproductions déléguées d'une durée unitaire égale ou supérieure à 52 minutes.*

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	80%
2 ^e diffusion	-	20%

D4] *Achats de droits de télédiffusion de films longs métrages, téléfilms, séries et dessins animés.*

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	50%
2 ^e diffusion	-	50%

D5] *Tous les autres programmes sont consommés à 100% dès leur première diffusion et par conséquent sortis de l'actif de la société quelle que soit l'étendue des droits patrimoniaux.*

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

[E] Les amortissements réputés dérogatoires pratiqués par la chaîne et figurant en provisions réglementées dans les comptes sociaux de TF1 ont été retraités, afin de les neutraliser au niveau du résultat consolidé ; ils font partie intégrante des capitaux propres consolidés.

2.5 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans cette rubrique, figurent principalement les montants relatifs à l'acquisition de marques.

2.6 ÉCARTS D'ACQUISITION

Ils représentent l'écart résiduel calculé entre :

- ▶ le coût d'achat des participations acquises,
- ▶ la quote-part de capitaux propres retraités correspondante, après affectation aux écarts d'évaluation reconnus.

Le plan d'amortissement est linéaire et s'étale sur une durée comprise entre 4 et 6 ans afin de tenir compte des perspectives d'évolution et de rentabilité (Film par Film et Glem : 4 ans, Télé-Shopping : 6 ans).

Par exception, les écarts de faible montant sont amortis dans l'exercice.

En ce qui concerne les sociétés du sous-ensemble Ariane, l'écart de première consolidation a été affecté en totalité, sur la valeur du catalogue des droits de films et sur l'impôt différé actif relatif à une partie des amortissements réputés différés.

2.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

Constructions	Mode linéaire	20 ans
Installations techniques (antérieures à 1992)	Mode dégressif	3 à 5 ans
Installations techniques (postérieures à 1992)	Mode linéaire	5 ans
Autres immobilisations corporelles	Mode linéaire ou dégressif	2 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail ne donnent pas lieu à retraitement, mais les informations relatives au crédit-bail figurent en note 6.1.

2.8 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée.

2.9 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont rapportées au compte de résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les subventions reçues du Centre National de la Cinématographie par les sociétés TF1 Films Production, Banco Production, Protécra, Studios 107 et Film par Film sont enregistrées en profit dans l'exercice au cours duquel les œuvres audiovisuelles qu'elles concernent sont terminées.

2.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existants à la clôture de chaque période.

En ce qui concerne les sociétés en liquidation, l'intégralité des frais de liquidation estimés est provisionnée.

2.11 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impositions différées relatives à TF1 et ses filiales qui résultent :

- des retraitements destinés à éliminer l'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale,
- des décalages temporaires existant entre la constatation comptable d'une charge ou d'un produit et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur,

sont enregistrées au bilan selon la méthode du report variable.

2.12 PUBLICITÉ

Les recettes publicitaires figurant en produits sont comptabilisées pour leurs montants nets des remises de référence.

2.13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les acquisitions de droits de diffusion et les coproductions qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme du groupe, antérieurement à la clôture de l'exercice de référence et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements financiers. Ces engagements sont valorisés pour leur montant contractuel, déduction faite des montants contractuels des financements qui figurent au bilan sous la rubrique "programmes et droits de diffusion".

2.14 INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les droits acquis par le personnel de 48 ans et plus sont couverts par un contrat d'assurance.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel de moins de 48 ans sont couverts par une provision pour risques et charges à compter de l'exercice 1998.

2.15 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts à l'exception des primes sur options comptabilisées en charge à l'initiation de l'opération et des résultats sur FRA (accord de taux futur) comptabilisés au début de la période de couverture.

3 NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

3.1 DROITS AUDIOVISUELS

Valorisés selon les méthodes indiquées à la note 2.3, les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

(en MF)	01.01.98	Variation de périmètre (1)	Augmentations	Diminutions	31.12.98
Valeurs brutes	2 383	470	239	(44)	3 048
Amortissements	(1 875)	(265)	(275)	22	(2 393)
Provisions	(54)	-	(39)	22	(71)
Valeurs nettes	454	205	(75)	0	584

(1) L'incidence de variation du périmètre correspond aux sociétés mentionnées à la note 1.3 et consolidées pour la première fois en 1998.



L'équipe de Y'a pas photo.

3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en MF)	01.01.98	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.98
Valeurs brutes	26	-	9	(1)	34
Amortissements	(23)	-	(8)	-	(31)
Valeurs nettes	3	-	1	(1)	3

3.3 ÉCARTS D'ACQUISITION

	Valeur brute au 01.01.98	Amortissement au 01.01.98	Augmentations	Amortissement au 31.12.98	Valeur nette au 31.12.98
MT SPOT	5	5	-	5	-
PARMENTIER PRODUCTIONS	3	3	-	3	-
CIC	3	3	-	3	-
PROTECREA	4	4	-	4	-
SYALIS	2	2	-	2	-
GROUPE GLEM	40	20	10	30	10
FILM PAR FILM	23	9	6	15	8
TELE-SHOPPING	18	3	3	6	12
Total	98	49	19	68	30

3.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés comme suit :

Variation des valeurs brutes

(en MF)	01.01.98	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.98
Terrains	37	-	-	37	-
Constructions	109	-	-	109	-
Installations techniques et matériels	309	-	33	16	326
Immobilisations diverses	516	1	34	22	529
Immobilisations en cours	2	-	-	1	1
Total	973	1	67	185	856



Variation des amortissements des immobilisations corporelles

(en MF)	01.01.98	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.98
Constructions	38	-	1	39	-
Installations techniques et matériels	236	-	30	14	252
Immobilisations diverses	277	-	66	22	321
Total	551	-	97	75	573

3.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en MF)	01.01.98	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.98
Titres mis en équivalence	26	(26)	-	-	-
Participations et créances	25	-	11	(9)	27
Autres immobilisations financières	8	1	211	(2)	218
Total brut	59	(25)	222	(11)	245
Provisions	(19)	-	-	-	(19)
Total net	40	(25)	222	(11)	226

Les autres immobilisations financières comportent pour l'essentiel un prêt participatif de 210 MF (dont 203 MF de valeur nominale) consenti au GIE APHELIE. Après capitalisation des intérêts jusqu'en 2009, ce prêt pourrait permettre de lever l'option d'achat de l'immeuble loué en crédit bail, selon les modalités décrites au paragraphe 6.1.

3.6 PROGRAMMES ET DROITS DE DIFFUSION

Le tableau ci-dessous ventile le stock de programmes et droits de diffusion valorisé selon les principes comptables décrits à la note 2.4, déduction faite des provisions.

(en MF)	1998	1997	1996
Avances sur programmes en cours	1 066	880	860
Programmes diffusables	1 687	1 995	1 855
Droits de diffusion rediffusables	635	477	408
Valeur brute	3 388	3 352	3 123
Provisions	(398)	(405)	(364)
Valeur nette	2 990	2 947	2 759

3.7 AUTRES CRÉANCES

Ce poste d'un montant de 1 596 MF est principalement constitué de créances relatives à la taxe sur la valeur ajoutée pour 997 MF, du compte courant TPS pour 82 MF et du compte courant avec le GIE APHELIE pour 350 MF.

3.8 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'une part de SICAV monétaires pour 758 MF, ce poste ne comportant pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 31.12.98 ; et d'autre part d'actions TF1 pour un

montant de 66 MF, destinées à couvrir l'exercice des options d'achat d'actions accordées en octobre 1995 au profit de certains membres du personnel et de certains dirigeants de TF1.

Compte tenu de son caractère immédiatement liquide, le compte courant de 150 MF envers la société BOUYGUES RELAIS figure dans cette rubrique.

3.9 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Les mouvements relatifs aux capitaux propres consolidés s'analysent comme indiqué ci-dessous :

(en MF)	Capital	Écart de réévaluation	Réserves consolidées	Capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.95	210	31	2 036	2 277
Distribution de dividendes	-	-	(335)	(335)
Résultat net 1996	-	-	575	575
Capitaux propres au 31.12.96	210	31	2 276	2 517
Distribution de dividendes	-	-	(334)	(334)
Résultat net 1997	-	-	482	482
Capitaux propres au 31.12.97	210	31	2 424	2 665
Changement de méthode	-	-	(14)	(14)
Distribution de dividendes	-	-	(334)	(334)
Résultat net 1998	-	-	716	716
Capitaux propres au 31.12.98	210	31	2 792	3 033

NB : Le capital est divisé en 21 000 000 actions ordinaires de 10 F, entièrement libérées.

Le changement de méthode correspond à la constitution de provisions pour indemnités de fin de carrière, nettes d'impôts différés, selon les modalités définies au paragraphe 2.14.

3.10 INTÉRÊTS MINORITAIRES

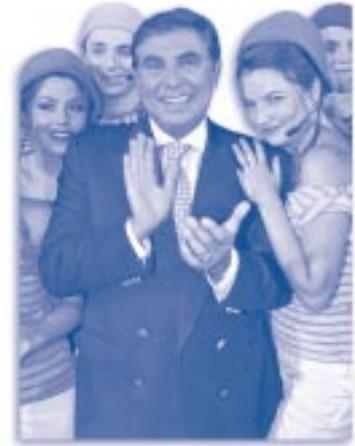
Les mouvements relatifs aux intérêts minoritaires s'analysent comme indiqué ci-dessous :

(en MF)	
Intérêts minoritaires au 31.12.95	4
Variation de périmètre	7
Distribution de dividendes	(2)
Résultat net 1996	8
Intérêts minoritaires au 31.12.96	17
Variation de périmètre	(4)
Distribution de dividendes	(4)
Résultat net 1997	16
Intérêts minoritaires au 31.12.97	25
Variation de périmètre	(1)
Distribution de dividendes	(15)
Résultat net 1998	7
Intérêts minoritaires au 31.12.98	16

3.11 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le montant des subventions d'investissement figurant au passif comprend principalement la subvention du CNC pour TF1 Films Production. En 1998, le montant rapporté au compte de résultat est de 57 MF contre 53 MF pour 1997.

Jean-Pierre Foucault,
Les années tubes.



3.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions, constituées selon les modalités indiquées à la note 2-10, ont évolué comme indiqué ci-dessous :

(en MF)	01.01.98	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Changement de méthode	31.12.98
Provisions pour litiges	124	-	44	28	-	140
Provisions relatives aux sociétés apparentées	10	-	-	9	-	1
Provisions pour indemnités de fin de carrière	-	-	-	-	23	23
Autres provisions (1)	100	2	98	78	-	122
Sous-total (2)	234	2	142	115	23	286
Mises en équivalence (3)	253	-	194	241	-	206
Total	487	2	336	356	23	492

(1) Les autres provisions d'un montant de 122 MF couvrent principalement des risques liés à l'exploitation pour 59 MF et des risques de retours de produits des activités d'édition et de distribution pour 40 MF.

(2) Les 286 MF de provisions pour risques et charges se répartissent en 232 MF pour risques avec des sociétés privées et des particuliers, 54 MF pour risques avec des administrations.

(3) L'augmentation des provisions pour risques constituées au titre des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part dans les déficits sociaux des activités exercées par les sociétés en nom collectif TPS, TCM qui seront affectées en comptes courants d'associés au cours de l'exercice suivant. La diminution de provisions correspond à l'affectation des résultats des exercices précédents de ces sociétés.

3.13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts sont calculés au taux de 40% au 31.12.98 selon la méthode du report variable.

[A] Au passif du bilan l'imposition différée se décompose comme suit :

(en MF)	1998	1997	1996
TF1	354	350	264
Filiales	21	19	20
Total	375	369	284

L'impôt différé passif provient essentiellement de l'annulation des amortissements dérogatoires.

[B] A l'actif du bilan, l'impôt différé est essentiellement relatif aux provisions pour charges qui ne seront déductibles qu'au moment de leur paiement, et aux provisions pour dépréciation des programmes.

3.14 ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DETTES

L'ensemble des créances clients a une échéance à moins d'un an. Les échéances des autres créances et des dettes sont les suivantes :

(en MF)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Autres créances	1 576	22	26	1 624
Emprunts et dettes financières	115	-	-	115
Fournisseurs et comptes rattachés	2 899	-	-	2 899
Autres dettes	2 749	-	-	2 749

3.15 AUTRES DETTES

Les autres dettes se répartissent comme suit :

(en MF)	1998	1997	1996
Dettes fiscales et sociales	1 659	1 427	1 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44	62	99
Autres dettes	1 046	832	761
Total	2 749	2 321	2 161

L'évolution des autres dettes provient principalement de la variation de la TVA collectée, de l'impôt sur les sociétés et des avoirs clients à émettre.

3.16 COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation, figurant à l'actif pour un montant de 285 MF, sont constitués pour l'essentiel :

- de charges à répartir (pour les produits exploités) ou constatées d'avance (pour les produits non encore exploitables) relatives à l'activité vidéo, soit 51 MF.
- de charges constatées d'avance relatives aux retransmissions sportives pour 196 MF.

4 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

4.1 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation regroupent les rubriques suivantes :

(en MF)	1998	1997	1996
Coûts de diffusion TDF	439	441	436
Charges de sous-traitance et de production	1 799	1 677	1 745
Contributions diverses	763	698	674
Impôts et taxes	152	122	107
Autres	1 722	1 801	1 724
Total	4 875	4 739	4 686

4.2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 1998 s'analyse comme suit :

(en MF)	1998	1997	1996
Produits nets sur cession de VMP	23	16	23
Provisions nettes pour risques et sur titres de participations	9	1	(13)
Intérêts	20	(4)	12
Divers (1)	3	18	4
Total	55	31	26

(1) Dont différence de change positive 3 MF.



4.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 1998 s'analyse comme suit :

(en MF)	1998	1997	1996
Plus /Moins valeurs sur cessions d'immobilisations	(3)	(12)	1
Provisions nettes	2	(3)	(1)
Autres	5	7	(3)
Total	4	(8)	(3)

4.4 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

(en MF)	1998	1997	1996
Impôt exigible	516	342	277
Impôt différé	7	37	38
Charge d'impôt totale	523	379	315

Le taux d'imposition différé retenu pour l'exercice clos le 31.12.98 est de 40%. Le taux effectif d'imposition est de 41,9%. Il correspond au rapport de la charge d'impôt totale de 523 MF sur le résultat avant impôt.

TF1 a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 01.01.89, option renouvelée le 01.01.94 et le 01.01.99.

TF1 Publicité, Une Musique, TF1 Films Production, TF1 Entreprises, Protécraé, TF1 Europe, Syalis, TF1 Publicité Production, TF1 Développement, Télé Achat Câble, Compagnie Internationale de Communication, Banco Production, Studios 107, TF1 Publications, TF1 International, Parmentier Productions, Télé-Shopping, TF1 Vidéo, Cogelda, les Films Ariane, Régie Cassette Vidéo et Mery Productions entrent dans le périmètre d'intégration.

4.5 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Chiffres significatifs (en MF)	TPS	TCM
Chiffre d'affaires consolidé	1 136	71
Résultat net consolidé	(830)	19
Actif immobilisé net	1 281	580
Endettement financier	1 754	66
Total bilan net	1 998	618

4.6 PASSAGE DU RÉSULTAT NET TF1 SA AU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE TF1 AU 31 DÉCEMBRE 1998

(en MF)	
Résultat TF1 SA	920
Résultat des filiales consolidées	(39)
Retraitements de consolidation	881
► Dotations aux provisions pour dépréciation des programmes (nettes de reprises) (1)	(7)
► Annulation des provisions règlementées	24
► Annulation des provisions intra-groupe	37
► Impôts différés	(7)
► Dividendes perçus des filiales consolidées	(184)
► Divers	(21)
Résultat consolidé	723
Intérêts minoritaires	(7)
Résultat net part du groupe	716

(1) La provision pour dépréciation constituée sur les stocks de programmes qui ne seront pas diffusés et qui sont déjà amortis conformément à la note 1.7 de l'annexe des comptes annuels de TF1 SA, s'élève à 147 MF au 31.12.98.

5 NOTE SUR LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement est établi selon le modèle d'analyse de la variation de trésorerie, préconisé par la dernière recommandation de l'ordre des Experts Comptables.

6 AUTRES INFORMATIONS**6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Définis selon les principes évoqués à la note 2.13, ils se ventilent au 31.12.98, par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

(en MF)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Programmes et droits de télédiffusion	1 431	1 225	2 656
Droits de retransmissions sportives	545	1 526	2 071
Droits d'exploitation vidéo	42	-	42
Crédits-baux	76	1 056	1 132
Autres engagements	321	330	651
Total	2 415	4 137	6 552

Le poste "programmes et droits de télédiffusion" intègre des contrats pluriannuels relatifs à des émissions de variétés et jeunesse pour un montant de 601 MF.

La ventilation par échéance des engagements pris en matière de retransmissions sportives a été réalisée sur la base des dates prévues des événements concernés.

Engagement du Groupe au titre du contrat de crédit-bail immobilier :

En juin 1994, TF1 a pris en crédit-bail auprès du GIE APHELIE, l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1, quai du Point du Jour à Boulogne. Ce contrat d'une durée de 15 ans, porte sur un montant de 1 080 MF (hors frais financiers), soit :

- terrain : 300 MF
- immeuble : 380 MF
- équipements : 400 MF

Dès la 7^{ème} année, TF1 aura la possibilité de se porter acquéreur de l'ensemble immobilier à sa valeur nette comptable. Ce crédit-bail se substitue au bail commercial de 12 ans qui liait TF1 et le GAN.

Valeur d'origine	1 080
Redevances versées (1)	334
► cumul antérieur	264
► exercice	70
Dotations "théoriques" aux amortissements (2)	252
► cumul antérieur	196
► exercice	56
Loyers futurs prévisionnels restants (3)	
► à moins d'un an	71
► à plus d'un an et moins de 5 ans	394
► à plus de 5 ans	660
Option d'achat de l'immeuble en 2009	440

(1) Dont capital remboursé : 64 MF.

(2) Dotations qui auraient été comptabilisées si les biens avaient été acquis par la société.

(3) Loyers calculés sur la base d'un taux d'intérêt théorique de 6,25% pour les échéances dont le taux n'est pas connu à ce jour.

6•2 UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE

6•2•1 Couverture du risque de change

Compte tenu de leurs règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères, TF1 SA et quelques filiales du Groupe utilisent des contrats d'achats et de ventes à terme de devises ainsi que des contrats d'achats d'options d'achat pour se prémunir des variations de cours. Ces opérations de couverture, traitées sur le marché des changes, couvrent la majeure partie des échéances 1999 - 2001 des contrats signés au 31.12.98.

Au 31.12.98, la contre-valeur du montant global de ces encours s'élevait au total à 480 MF :

- 462 MF d'achats à terme constitués en Dollars US,
- 18 MF d'achats à terme constitués en Francs Suisses.

6•2•2 Couverture du risque de taux

Courant 1998, TF1 a poursuivi ses opérations de couverture de taux d'intérêts afin de figer le coût de sa dette concernant le crédit-bail immobilier relatif à l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1 quai du Point du Jour à Boulogne (92). Au 31.12.98, TF1 enregistre un en-cours notionnel de SWAPS pour 1 100 MF, de FRA pour 780 MF et de CAPS pour 300 MF, couvrant les échéances 1999 et 2000 du contrat de crédit-bail immobilier.

L'impact des opérations échues de couverture des risques de change et de taux au 31.12.98 figure dans les charges financières pour 1 MF.

6•3 EFFECTIFS

A la clôture de chacune des périodes de référence, la situation des effectifs selon les normes de la convention collective de la communication et de la production audiovisuelle se répartissait comme suit :

	1998	1997	1996
Collège 1 - Employés et Ouvriers	91	104	158
Collège 2 - Agents de maîtrise	682	672	652
Collège 3 - Cadres	1 080	1 007	985
Collège 4 - Journalistes	324	326	334
Total	2 177	2 109	2 129

6•4 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération versée aux 38 membres des organes de direction au cours de l'exercice 1998 s'élève à 76 065 105 FF. La composition de ces organes de direction est détaillée à la page 8 du présent document.

Au titre de 1995, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 10 octobre 1995, il avait été consenti 115 500 options d'achat d'actions à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 481 francs, correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant le 10 octobre 1995. Au 31.12.98, quatre bénéficiaires ont exercé leurs options d'achats d'actions à hauteur de la quotité disponible.

Au titre de 1997, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 8 avril 1997, il a été consenti 147 500 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de

souscription de 523 francs, correspondant à 95% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 8 avril 1997.

Au titre de 1998, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 18 mars 1998, il a été consenti 162 000 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 657 francs, correspondant à 95% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 18 mars 1998.

En dehors des prêts de titres aux membres de la direction également administrateurs, dans le cadre de leur fonction, il n'a été accordé aucun prêt ou garantie significatif aux membres de la direction ou du Conseil d'Administration.

6•5 PRÉPARATION À L'EURO ET AU PASSAGE À L'AN 2000

Depuis deux ans, le Groupe s'est organisé pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique et à l'An 2000. Les plans d'actions définis sont en cours d'exécution.

Ils n'ont pas donné lieu en 1998, à l'engagement de dépenses de nature externe significatives.

6•6 RISQUES SUR PAYS ÉMERGENTS

L'activité et le résultat du groupe TF1 n'ont pas subi les effets des crises des pays émergents.

6•7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le Groupe TF1 a acquis environ 9% du capital de la société PATHE, pour un montant de 1 140 MF.

Le groupe TF1 a déclaré au Conseil des Marchés Financiers avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital, détenant au 9 février 1999, 4,4% du capital de cette société. Les cessions de titres n'ont pas généré de résultat significatif.

7 ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DES ANNEXES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

Il n'est à noter aucune modification significative de l'annexe des comptes 1998 par rapport à celles des exercices précédents.

En 1997 et en 1996 : Néant.



La nouvelle équipe de Téléfoot.

FF



Bilan

TF1 SA

ACTIF (en milliers de Francs)	Annexe	31.12.98			31.12.97	31.12.96
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1 et 2.1	3 278 687	192 749	3 085 938	2 983 037	2 824 227
Concessions et droits similaires		889	889	-	-	-
Marque		419	419	-	-	-
Fonds commercial		95	-	95	95	95
Autres immobilisations incorporelles		4 189	4 189	-	419	838
Programmes diffusables		1 687 440	139 118	1 548 322	1 796 059	1 662 347
Droits de diffusion rediffusables		634 950	47 692	587 258	446 196	380 760
Programmes en cours		950 705	442	950 263	740 268	780 187
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.2 et 2.2	713 452	492 125	221 327	355 428	396 890
Terrains		-	-	-	37 163	37 163
Constructions		-	-	-	70 591	74 035
Installations techniques, matériels et outillages		301 278	240 112	61 166	60 300	70 616
Autres immobilisations corporelles		411 620	252 013	159 607	186 038	209 976
Immobilisations corporelles en cours		554	-	554	1 336	5 100
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.3 et 2.3	873 762	22 733	851 029	549 905	553 864
Participations		657 914	20 826	637 088	545 836	549 727
Créances rattachées à des participations		1 868	1 867	1	2	2
Autres titres immobilisés		508	-	508	508	508
Prêts		212 128	-	212 128	1 722	1 778
Autres immobilisations financières		1 344	40	1 304	1 837	1 849
ACTIF IMMOBILISÉ		4 865 901	707 607	4 158 294	3 888 370	3 774 981
Matières premières et autres approvisionnements		7 184	-	7 184	5 003	2 509
Marchandises		947	-	947	1 165	1 180
Avances et acomptes versés sur commandes		12 879	-	12 879	17 874	26 319
Créances clients et comptes rattachés	1.4 et 2.4	1 751 467	226	1 751 241	1 733 127	1 566 366
Autres créances	2.4	1 478 280	13 119	1 465 161	1 084 819	729 799
Valeurs mobilières de placement	1.5, 2.5 et 4.7	770 244	-	770 244	450 319	577 592
Disponibilités		193 456	-	193 456	62 067	21 707
Charges constatées d'avance	2.6	210 452	-	210 452	227 632	215 961
ACTIF CIRCULANT		4 424 909	13 345	4 411 564	3 582 006	3 141 433
ECARTS DE CONVERSION ACTIF		216	-	216	1 171	2 150
TOTAL DE L'ACTIF		9 291 026	720 952	8 570 074	7 471 547	6 918 564



L'envers du décor.



PASSIF (en milliers de Francs)	<i>Annexe</i>	31.12.98	31.12.97	31.12.96
Capital		210 000	210 000	210 000
Ecart de réévaluation		30 705	30 705	30 705
Réserve légale		21 000	21 000	21 000
Réserve de plus-value à long terme		163 995	163 995	163 995
Autres réserves		1 400 000	1 150 000	900 000
Report à nouveau		156 462	168 382	246 854
Résultat net de l'exercice		920 124	594 079	505 390
Subventions d'investissement	<i>1.6</i>	-	45	417
Provisions réglementées : amortissements sur programmes	<i>1.7</i>	704 605	692 591	611 749
CAPITAUX PROPRES	<i>2.7</i>	3 606 891	3 030 797	2 690 110
Provisions pour litiges		72 491	50 913	41 116
Provisions pour charges		216	1 171	2 150
Autres provisions pour risques		137 829	156 324	132 774
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>1.8 et 2.8</i>	210 536	208 408	176 040
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		-	-	-
Emprunts et dettes financières divers ⁽²⁾		975 658	732 043	605 937
Fournisseurs et comptes rattachés		2 004 659	2 023 066	2 128 042
Dettes fiscales et sociales		1 030 591	809 745	717 329
Dettes sur immobilisations		7 928	10 273	26 203
Dettes diverses		719 359	649 809	558 112
Produits constatés d'avance		11 918	6 945	16 090
DETTES	<i>2.9</i>	4 750 113	4 231 881	4 051 713
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF		2 534	461	701
TOTAL DU PASSIF		8 570 074	7 471 547	6 918 564
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		-	-	-
⁽²⁾ Dont comptes courants intragroupe		975 658	732 043	605 937

FF





Compte de résultat

TF1 SA

<i>(en milliers de Francs)</i>	<i>Annexe</i>	31.12.98	31.12.97	31.12.96
PRODUITS D'EXPLOITATION	1.9 et 3.1	9 856 083	9 510 089	9 472 701
Recettes de publicité liées à l'antenne	3.1	7 507 122	7 167 138	6 908 145
Ventes de prestations techniques		22 853	66 579	4 178
Divers		93 492	62 948	39 253
Production immobilisée		1 715 530	1 677 007	1 932 226
Subvention d'exploitation		376	1 935	352
Reprises sur amortissements et provisions		118 899	115 912	112 548
Transferts de charges		377 518	391 067	445 248
Autres produits		20 293	27 503	30 751
CHARGES D'EXPLOITATION		(8 382 757)	(8 199 279)	(8 428 228)
Achats de matières premières et autres approvisionnements		(44 025)	(25 698)	(1 792)
Variation de stock		1 963	2 478	918
Autres achats et charges externes		(1 967 196)	(1 972 977)	(2 141 789)
Impôts, taxes et versements assimilés	3.2	(489 290)	(434 057)	(417 883)
Salaires et traitements	3.3	(604 164)	(600 642)	(619 137)
Charges sociales	3.4	(262 304)	(258 881)	(270 498)
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)				
▶ amortissements des programmes diffusés		(4 465 413)	(4 319 970)	(4 384 078)
▶ amortissements des autres immobilisations		(74 652)	(81 330)	(88 919)
▶ provisions sur immobilisations incorporelles et actif circulant		(60 938)	(91 898)	(170 565)
▶ provisions pour risques et charges		(65 360)	(70 914)	(10 211)
Autres charges	3.5	(351 378)	(345 390)	(324 274)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 473 326	1 310 810	1 044 473
<i>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun</i>		-	1	-
Produits financiers		361 032	249 736	263 993
Charges financières		(166 629)	(254 648)	(280 654)
RÉSULTAT FINANCIER	3.6	194 403	(4 912)	(16 661)
RÉSULTAT COURANT		1 667 729	1 305 899	1 027 812
PRODUITS EXCEPTIONNELS		379 749	244 813	307 833
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		48 118	17 962	3 378
Produits exceptionnels sur opérations en capital		110 583	71 256	125 993
Reprises sur provisions		221 048	155 595	178 462
CHARGES EXCEPTIONNELLES		(593 124)	(599 431)	(585 171)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(21 143)	(15 908)	(20 871)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(338 919)	(347 086)	(321 958)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(233 062)	(236 437)	(242 342)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.7	(213 375)	(354 618)	(277 338)
PARTICIPATION DES SALARIÉS		(26 671)	(20 184)	(17 016)
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	3.8 et 3.9	(507 559)	(337 018)	(228 068)
RÉSULTAT NET		920 124	594 079	505 390

Tableau de financement TF1 SA

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de Francs)	31.12.98	31.12.97	31.12.96
1 Opérations d'exploitation			
Résultat de l'exercice	920 124	594 079	505 390
Amortissements et provisions ^{(1) (2)}	(33 903)	96 881	46 339
Subventions d'investissement rapportées au compte de résultat	(45)	(372)	(975)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	6 007	5 904	(2 876)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	892 183	696 492	547 878
Acquisitions de programme ⁽²⁾	(4 523 803)	(4 490 056)	(4 798 456)
Amortissements et provisions des programmes ⁽²⁾	4 432 497	4 411 668	4 537 111
Stocks	(1 963)	(2 479)	(918)
Créances d'exploitation	(380 320)	(532 473)	97 281
Dettes d'exploitation	279 035	69 752	48 740
Charges à répartir	-	-	-
Avances nettes en provenance des tiers	4 995	8 445	(6 420)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(189 559)	(535 143)	(122 662)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	702 624	161 349	425 216
2 Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	(48 243)	(44 237)	(62 281)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	110 355	626	12 855
Acquisitions de participations financières	(11 023)	(28 574)	(20 794)
Cessions de participations financières	-	39 386	84
Variation nette des dettes sur immobilisations	(2 345)	(15 930)	(16 734)
Variation nette autres immobilisations financières	(209 873)	8 223	971
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(161 129)	(40 506)	(85 899)
3 Opérations de financement			
Augmentation des capitaux propres	-	-	-
Variation nette des dettes financières	243 615	126 106	(30 505)
Dividendes mis en paiement	(333 796)	(333 862)	(335 172)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	(90 181)	(207 756)	(365 677)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE	451 314	(86 913)	(26 360)
Trésorerie au début de l'exercice	512 386	599 299	625 659
Variation de la trésorerie	451 314	(86 913)	(26 360)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	963 700	512 386	599 299

⁽¹⁾ Hors programmes.

⁽²⁾ En vue de donner une représentation économique des flux de trésorerie comparable à celle des comptes consolidés, l'acquisition, la consommation, la cession et la réforme de programmes qui figurent dans les comptes sociaux en valeurs immobilisées ont été intégrées aux variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation.



Annexe

TF1 SA

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice de douze mois, clos le 31 décembre 1998.

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.1.1 Principes généraux

Les programmes sont amortis lors de leur diffusion en fonction de leur nature, selon les règles décrites ci-dessous.

[A Achats de droits de télédiffusion et coproductions de programmes (Jeunesse hors dessins animés - Variétés - Théâtre - Magazines / Documentaires - Information et Sport)

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	100%
2 ^e diffusion	-	-

Certains achats de droits de télédiffusion, concernant la jeunesse, font l'objet d'un amortissement déterminé à partir de la valorisation de chaque diffusion, définie dans les contrats.

[B Coproductions déléguées d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	100%
2 ^e diffusion	-	-

[C Coproductions déléguées d'une durée unitaire égale ou supérieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	80%
2 ^e diffusion	-	20%

[D Achats de droits de télédiffusion de films longs métrages, téléfilms, séries et dessins animés.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100%	50%
2 ^e diffusion	-	50%

[E Tous les autres programmes sont amortis à 100% dès leur première diffusion et par conséquent sortis de l'actif de la société quelle que soit l'étendue des droits patrimoniaux.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

1.1.2 Programmes diffusables

Sont comptabilisés sous cette rubrique l'ensemble des émissions non diffusées (coproductions, productions propres, droits de diffusion) qui n'ont pas fait l'objet d'un premier passage à l'antenne, sur la base de leur coût d'acquisition ou de leur coût global de production (coûts directs augmentés des frais indirects liés à la production).

1.1.3 Droits de diffusion rediffusables

Les programmes déjà diffusés une première fois et pour lesquels une ou plusieurs rediffusions sont encore possibles, sont enregistrés dans le compte "droits de diffusion rediffusables" et valorisés à 50% ou 20% de leur coût d'acquisition selon leur nature.

1.1.4 Programmes en cours

Les émissions qui, en fin d'exercice, ne sont pas livrées ou prêtes à diffuser (coproductions et production propre), ainsi que les droits de diffusion dont le début de la période de validité est postérieure à la date d'arrêt des comptes sont inscrits à la rubrique "programmes en cours". Les émissions sont valorisées à hauteur des montants contractuels des financements à la date de clôture des comptes. Les montants contractuels des financements restant à effectuer sont valorisés dans le cadre des engagements hors bilan.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les caractéristiques des plans d'amortissement peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

Installations techniques (antérieures au 1.1.92)	Mode dégressif	3 à 5 ans
Installations techniques (postérieures au 1.1.92)	Mode linéaire	5 ans
Autres immobilisations corporelles	Mode linéaire	2 à 10 ans

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Quand leur valeur actuelle, déterminée notamment par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue dans les filiales concernées, le justifie, ces immobilisations font l'objet de provisions pour dépréciation. Le cas échéant, une provision pour risques et charges est constituée. Les provisions sont évaluées en application du Plan Comptable 1982.



Spéciale Florent Pagny.



L'élection de Miss France 98.

1.4 CRÉANCES CLIENTS

Toutes les créances qui font actuellement l'objet d'une action contentieuse sont provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant hors taxes.

De plus, les risques d'irrecouvrabilité ont été couverts par voie de provisions pour risques, selon les modalités suivantes :

- 100% de leur montant hors taxes pour les créances antérieures au 1^{er} janvier 1996,
- 50% de leur montant hors taxes pour les créances nées entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1996.

Les risques sur les créances nées postérieurement au 31 décembre 1996 et non recouvrées au 31 décembre 1998 ne sont pas significatifs.

1.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée.

1.6 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes.

1.7 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Cette rubrique comprend essentiellement les amortissements dérogatoires sur les productions propres et coproductions non encore diffusées, calculés à partir du premier jour du mois suivant la date de fin de tournage, selon les règles définies par la Direction Générale des Impôts le 3 juillet 1970, soit en pourcentage mensuel :

- | | |
|---|-----|
| ▶ 1 ^{er} mois | 20% |
| ▶ 2 ^{ème} mois | 15% |
| ▶ 3 ^{ème} au 9 ^{ème} mois | 5% |
| ▶ 10 ^{ème} au 12 ^{ème} mois | 2% |
| ▶ 13 ^{ème} au 24 ^{ème} mois | 2% |

1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de chaque période.

1.9 PUBLICITÉ

Les recettes publicitaires figurant en produits correspondent aux recettes de TF1 Publicité, après déduction de sa rémunération.

1.10 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les acquisitions de droits de diffusion et de coproductions qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme de la chaîne, antérieurement à la clôture de l'exercice de référence et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements hors bilan.

Ces engagements sont valorisés pour leur montant contractuel, déduction faite des montants contractuels des financements qui figurent au bilan en immobilisations incorporelles.

1.11 INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les droits acquis par le personnel de 48 ans et plus sont couverts par un contrat d'assurance.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel de moins de 48 ans sont couverts par une provision pour risques et charges, à compter de l'exercice 1998.

1.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts à l'exception des primes sur options comptabilisées en charge à l'initiation de l'opération et des résultats sur FRA (accord de taux futur) comptabilisés au début de la période de couverture.

1.13 COMPARABILITÉ DES COMPTES SOCIAUX

L'exercice clos le 31.12.98 d'une durée de 12 mois est comparable à l'exercice précédent sans aucun retraitement de ce dernier, à l'exception de l'évolution du mode de comptabilisation des indemnités de fin de carrière, signalée à la note 1.11.



2 NOTES SUR LE BILAN

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de programmes et droits de diffusion ; le détail de leurs variations figure dans le tableau ci-dessous :

État récapitulatif des mouvements de programmes

(en MF)	1998			Rappel 1997
	Production externe	Production interne	Production totale	
Programmes en cours	731	11	742	782
Programmes diffusables	1 984	12	1 996	1 855
Droits de rediffusions	477	-	477	407
VALEUR PROGRAMMES AU 01.01	3 192	23	3 215	3 044
<i>A ajouter</i>				
INVESTISSEMENTS INTERVENUS DU 01.01 AU 31.12	3 030	1 716	4 746	4 791
<i>A déduire</i>				
DESINVESTISSEMENTS INTERVENUS DU 01.01 AU 31.12				
Coût 1 ^{er} diffusion	(2 665)	(1 667)	(4 332)	(4 211)
Coût 2 ^e diffusion	(134)	-	(134)	(109)
Coût total de diffusion	(2 799)	(1 667)	(4 466)	(4 320)
Droits échus	(82)	-	(82)	(99)
Réformes et abandons	(91)	(49)	(140)	(171)
VNC reventes				(30)
DESINVESTISSEMENTS TOTAUX INTERVENUS DU 01.01 AU 31.12	(2 972)	(1 716)	(4 688)	(4 620)
VALEUR PROGRAMMES AU 31.12	3 250	23	3 273	3 215
VENTILATION				
Programmes en cours	940	11	951	742
Programmes diffusables	1 675	12	1 687	1 996
Programmes rediffusables	635	-	635	477
Total	3 250	23	3 273	3 215

Au 31.12.98, le montant des provisions pour risque de non diffusion des programmes s'élève à 334 MF, dont 187 MF constitués par voie de dépréciation d'actif et 147 MF couverts par des provisions réglementées déjà constituées, selon les modalités décrites au paragraphe 1.7.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous :

Variation des valeurs brutes

(en MF)	01.01.98	Augmentations	Diminutions	31.12.98
Terrains	37	-	37	-
Constructions	109	-	109	-
Installations techniques et matériels	288	26	13	301
Autres immobilisations	401	21	11	411
Immobilisations en cours	1	1	1	1
Total	836	48	171	713

Variation des amortissements des immobilisations corporelles

(en MF)	01.01.98	Dotations	Reprises	31.12.98
Constructions	38	1	39	-
Installations techniques et matériels	228	24	12	240
Autres immobilisations	215	49	12	252
Total	481	74	63	492

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

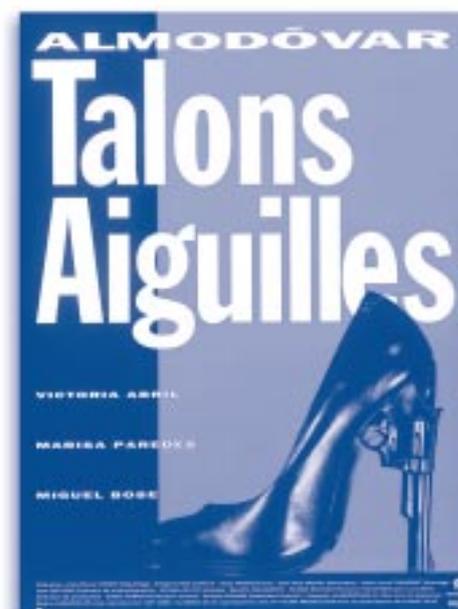
Titres de participation

- TF1 a souscrit principalement au capital de World On Line France soit 2,2 MF pour 15% du capital,
- La provision pour dépréciation des titres TF1 Europe antérieurement constituée pour 89 MF a été reprise en totalité.

Au total, au 31.12.98, la valeur des titres inscrits au bilan de TF1 SA s'élève à 658 MF, dépréciés à hauteur de 21 MF.

Prêts

Cette rubrique comporte pour l'essentiel un prêt participatif de 210 MF (dont 203 MF de valeur nominale) consenti au GIE APHELIE. Après capitalisation des intérêts jusqu'en 2009, ce prêt pourrait permettre de lever l'option d'achat de l'immeuble loué en crédit bail, selon les modalités décrites au paragraphe 4.1.



Le catalogue
de Ciby DA.

2.4 CRÉANCES

2.4.1 Créances clients et comptes rattachés

TF1 Publicité, mandataire de TF1 SA, vend aux annonceurs des espaces publicitaires. A ce titre, TF1 Publicité perçoit une commission indexée sur le chiffre d'affaires réalisé. Au 31.12.98, le solde des créances dues par TF1 Publicité à TF1 SA, net des rabais commerciaux restant à accorder, figurant dans le poste "Dettes diverses", s'élève à 967 MF. Au 31.12.97, ces créances s'élevaient à 1 018 MF.

2.4.2 Autres créances

Cette rubrique est essentiellement constituée de créances relatives à la TVA pour 404 MF, d'emprunts des filiales effectués dans le cadre de conventions de trésorerie pour 655 MF et du compte courant avec le GIE APHELIE pour 350 MF.

2.4.3 Échéances des créances

Les créances liées à l'actif immobilisé et à l'actif circulant s'élèvent à 4 422 MF. Elles ont essentiellement une échéance inférieure ou égale à un an.

Une quote-part des créances de l'actif immobilisé, soit 5 MF et, une quote-part de l'actif circulant, soit 5 MF, ont une échéance de 1 à 5 ans.

Une quote-part des créances de l'actif immobilisé, soit 210 MF, et une quote-part de l'actif circulant, soit 3 MF ont une échéance supérieure à 5 ans.

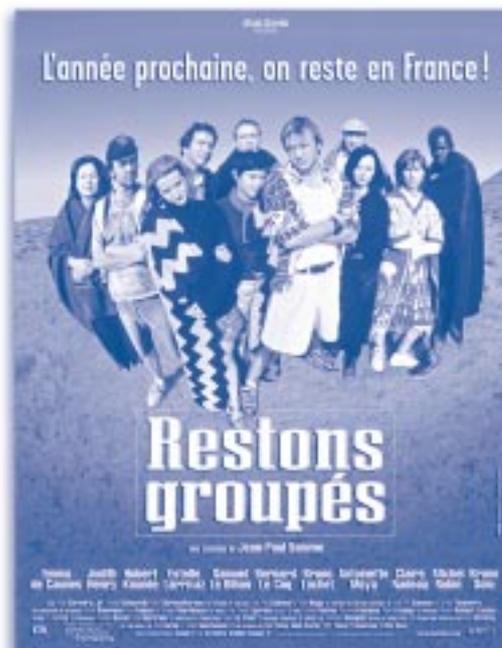
2.5 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées, d'une part, de SICAV monétaires pour 509 MF et de créances assimilées pour 195 MF, cette rubrique ne comportant pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 31.12.98, et d'autre part, d'actions TF1 pour un montant de 66 MF, destinées à couvrir l'exercice des options d'achat d'actions accordées en octobre 1995 au profit de certains membres du personnel et dirigeants de TF1.

Compte tenu de son caractère immédiatement liquide, le compte courant de 150 MF envers la société BOUYGUES RELAIS figure dans cette rubrique.

2.6 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES

Ce poste s'élève à 211 MF, dont 198 MF concernant des retransmissions sportives.



Restons groupés.

2.7 LES CAPITAUX PROPRES

Le capital est divisé en 21 000 000 actions ordinaires de 10 F entièrement libérées.

Les mouvements de l'exercice peuvent être décrits dans le tableau ci-dessous :

(en MF)	au 01.01.98	Affectation du résultat (AGO 12.05.98)	Autres mouvements	Changement de méthode	au 31.12.98
Capital	210	-	-	-	210
Ecart de réévaluation	31	-	-	-	31
Réserve légale	21	-	-	-	21
Réserve plus-value à long terme	164	-	-	-	164
Report à nouveau	168	10	-	(22)	156
Autres réserves	1 150	250	-	-	1 400
Résultat de l'exercice	594	(594)	920	-	920
Sous-total	2 338	(334)	920	(22)	2 902
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	693	-	12 (2)	-	705
Total	3 031	(334) (1)	932	(22) (3)	3 607

(1) Dividendes payés le 30 juin 1998.

(2) Mouvements nets de l'exercice.

(3) Provisions pour indemnités de fin de carrière.

FF



2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Constituées selon les modalités indiquées à la note 1-8, ces provisions ont évolué comme indiqué ci-dessous :

(en MF)	01.01.98	Dotations	Reprises	Changement de méthode	31.12.98
Provisions pour litiges	51	29	7	-	73
Provisions relatives aux sociétés apparentées	106	33	105	-	34
Provisions pour irrécouvrabilité clients	19	-	-	-	19
Provisions pour indemnités de fin de carrière	-	-	-	22	22
Autres provisions	32	36	6	-	62
Total	208	98	118	22	210

La provision pour irrécouvrabilité clients comprend essentiellement la quote-part TF1 du risque de non-recouvrement d'une créance détenue par TF1 Publicité.

Les provisions relatives aux sociétés apparentées, correspondent à la quote-part de TF1 dans les résultats des filiales constituées en société de personnes.

Les autres provisions couvrent essentiellement des risques avec certaines administrations.

2.9 DETTES

2.9.1 Emprunts auprès des établissements de crédits

Il n'existe pas de soldes créditeurs de banque au 31.12.98.

La société possède toujours une possibilité de tirages confirmés sur diverses banques d'un montant de 900 MF qui ne sont pas utilisés au 31.12.98.

2.9.2 Emprunts et dettes financières divers

Les placements de trésorerie des filiales, effectués dans le cadre de conventions de trésorerie, sont comptabilisés à ce poste pour 863 MF (612 MF en 1997).

2.9.3 Dettes diverses

Le poste comprend essentiellement des avoirs et dégressifs à accorder pour 686 MF en 1998 (599 MF en 1997).

2.9.4 Echéances des dettes

Les dettes, d'un montant total de 4 738 MF, ont une échéance inférieure ou égale à un an.



Mrs Doubtfire.



3 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les recettes publicitaires figurant en produits pour 7 507 MF correspondent aux recettes de TF1 Publicité, sous déduction de sa rémunération. Celle-ci permet à TF1 Publicité de couvrir les frais de son activité, soit 539 MF.

3.2 IMPÔTS ET TAXES

Ce poste enregistre principalement la contribution au compte de soutien au cinéma, la taxe professionnelle et l'ORGANIC, soit 448 MF en 1998 contre 396 MF en 1997.

3.3 SALAIRES ET TRAITEMENTS

Les cachets et piges concourent à ce poste pour 50 MF. En 1997, ces rémunérations s'élevaient à 56 MF.

3.4 CHARGES SOCIALES

Dans ce poste figure une charge de 18 MF relative à l'abondement mis en place dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise.

3.5 AUTRES CHARGES

Dans cette rubrique, figurent les versements aux sociétés d'auteurs pour un montant de 308 MF en 1998 (293 MF en 1997).

3.6 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

(en MF)	1998	1997
Dividendes	91	71
Intérêts nets versés	7	(19)
Provisions pour risques	66	(77)
Ecart de change	8	4
Produits sur cessions de VMP	22	16
Net	194	(5)

Concernant les sociétés liées, les charges financières s'élèvent à 29 MF et les produits financiers à 32 MF en 1998 (respectivement 24 MF et 16 MF en 1997).

La variation des provisions pour risques s'explique principalement par la reprise de provisions sur les titres TF1 Europe pour 89 MF et par l'amélioration des résultats des filiales constituées en société de personnes.

3.7 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

(en MF)	1998	1997
Réformes de programmes et moins-values réalisées sur cessions	(222)	(270)
Dotations nettes de provisions (amortissements dérogatoires compris)	(12)	(81)
Moins values sur cessions immobilisations financières (1)	(9)	(2)
Divers	30	(1)
Perte nette	(213)	(354)

(1) Contrepartie en produits financiers sous forme de reprises de provisions.

3.8 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le calcul de l'impôt tient compte des résultats déficitaires, du GIE APHELIE (34 MF), de La Chaîne Info (14 MF), de la Société d'Exploitation de Documentaires Odyssee (9 MF) et du résultat bénéficiaire de TCM DA (6 MF).

La différence entre l'impôt théorique calculé sur la base d'un taux de 41 2/3% et l'impôt effectif, outre les éléments indiqués ci-dessus, résulte de la déduction des dividendes pour un montant de 91 MF.

Les économies d'impôt sur les résultats, inhérentes aux déficits fiscaux des filiales intégrées, sont systématiquement remboursées à ces dernières.

TF1 a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 01.01.89, option renouvelée le 01.01.94 et le 01.01.99.

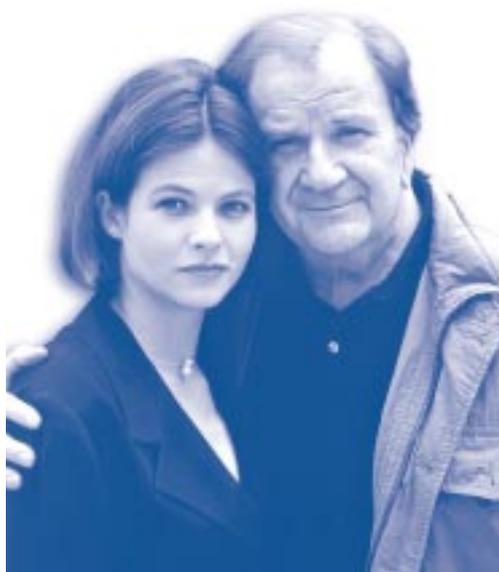
TF1 Publicité, Une Musique, TF1 Films Production, TF1 Entreprises, Protécra, TF1 Europe, Syalis, TF1 Publicité Production, TF1 Boutiques, TF1 Développement, Télé Achat Câble, Compagnie Internationale de Communication, Banco Production, TF1 Vidéo, TF1 International, Parmentier Productions, TF1 Publications, Studios 107, Mery Productions, Télé-Shopping, Cogelda, Les Films Ariane et Régie Cassette Vidéo entrent dans le périmètre d'intégration au 31.12.98.

3.9 FISCALITÉ DIFFÉRÉE

(en MF)	Accroissement futur d'impôt	Allègement futur d'impôt
Provisions réglementées	282	-
Participation, Congés Payés, Organic ...	-	33

FF





Les Cordier.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ils se ventilent au 31.12.98, par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

(en MF)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Programmes et droits de télédiffusion	1 429	1 225	2 654
Droits de retransmissions sportives	479	1 476	1 955
Crédit-bail immobilier	71	1 055	1 126
Autres engagements	228	320	548
Total	2 207	4 076	6 283

Le poste "programmes et droits de télédiffusion" intègre des contrats pluriannuels relatifs principalement à des émissions de variétés et de documentaires pour un montant de 601 MF.

La ventilation par échéance des engagements pris en matière de retransmissions sportives a été réalisée sur la base des dates prévues des événements concernés.

Engagements du Groupe au titre du contrat de crédit-bail immobilier :

En juin 1994, TF1 a pris en crédit-bail auprès du GIE APHELIE, l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1, quai du Point du Jour à Boulogne. Ce contrat, d'une durée de 15 ans, porte sur un montant de 1 080 MF (hors frais financiers), soit :

▶ terrain	300 MF
▶ immeuble	380 MF
▶ équipements	400 MF

Dès la 7^{ème} année, TF1 aura la possibilité de se porter acquéreur de l'ensemble immobilier à sa valeur nette comptable. Ce crédit-bail se substitue au bail commercial de 12 ans qui liait TF1 et le GAN.

Valeur d'origine	1 080
Redevances versées (1)	334
▶ cumul antérieur	264
▶ exercice	70
Dotations "théoriques" aux amortissements) (2)	252
▶ cumul antérieur	196
▶ exercice	56
Loyers futurs prévisionnels restants (3)	
▶ à moins d'un an	71
▶ à plus d'un an et moins de 5 ans	394
▶ à plus de 5 ans	660
Option d'achat de l'immeuble en 2009	440

(1) Dont capital remboursé : 64 MF.

(2) Dotations qui auraient été comptabilisées si les biens avaient été acquis par la société.

(3) Loyers calculés sur la base d'un taux d'intérêt théorique de 6,25% pour les échéances dont le taux n'est pas connu à ce jour.

4.2 UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE

4.2.1 Couverture du risque de change

Compte tenu de leurs règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères, TF1 SA utilise des contrats d'achats et de ventes à terme de devises, ainsi que des contrats d'achats d'options d'achat pour se prémunir des variations de cours. Ces opérations de couverture, traitées sur le marché des changes, couvrent la majeure partie des échéances 1999-2001 des contrats signés au 31.12.98.

Au 31.12.98, la contre-valeur du montant global de ces encours s'élevait au total à 480 MF :

- ▶ 462 MF d'achats à terme constitués en US Dollars,
- ▶ 18 MF d'achat à terme constitués en Francs Suisses.

4.2.2 Couverture du risque de taux

Courant 1998, TF1 a poursuivi ses opérations de couverture de taux d'intérêts afin de figer le coût de sa dette concernant le crédit-bail immobilier relatif à l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1 quai du Point du Jour à Boulogne.

Au 31.12.98, TF1 enregistre un en-cours notionnel de SWAPS pour 1 100 MF, de FRA pour 780 MF et de CAPS pour 300 MF, couvrant les échéances 1999 et 2000 du contrat de crédit-bail immobilier.

L'impact des opérations échues de couverture des risques de change et de taux au 31.12.98 figure dans les charges financières pour 1 MF.

4.3 EFFECTIFS

A la clôture de l'exercice la situation des effectifs, selon les normes de la convention collective de la communication et de la production audiovisuelle, se répartissait comme ci-dessous :

	1998	1997	1996
Collège 1 - Employés	42	58	101
Collège 2 - Agents de maîtrise	463	464	438
Collège 3 - Cadres	483	469	467
Collège 4 - Journalistes	221	229	242
Total	1 209	1 220	1 248

4.4 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération versée aux 38 membres des organes de direction au cours de l'exercice 1998 s'élève à 76 065 105 FF. La composition de ces organes de direction est détaillée à la page 8 du présent document.

Au titre de 1995, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 10 octobre 1995, il a été consenti 115 500 options d'achat d'actions à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 481 Francs, correspondant à 95% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant le 10 octobre 1995. Au 31/12/98, quatre bénéficiaires ont exercé leurs options d'achat d'actions à hauteur de la quotité disponible.

Au titre de 1997, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 8 avril 1997, il a été consenti 147 500 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 523 F correspondant à 95% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 8 avril 1997.

Au titre de 1998, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 18 mars 1998, il a été consenti 162 000 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 657 francs, correspondant à 95% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 18 mars 1998.

En dehors des prêts de titres aux membres de la direction également administrateurs, dans le cadre de leur fonction, il n'a été accordé aucun prêt ou garantie significatif aux membres de la direction ou du Conseil d'Administration.

4.5 JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice 1998 s'élève à 1 200 000 francs.

4.6 MOUVEMENTS DE PROVISIONS

(en MF)	01.01.98	Dotations	Reprises	Changement de méthode	31.12.98
Provisions réglementées sur immobilisations incorporelles (programmes)	693	233	221	-	705
Provisions pour risques et charges	208	98	118	22	210
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	236	59	102	-	193
Provisions sur immobilisations financières					
Participations	110	-	89	-	21
Créances rattachées à des participations	2	-	-	-	2
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	14	2	3	-	13
Total	1 263	392	533	22(1)	1 144

(1) Provisions pour indemnités de fin de carrière



Le tennis sur Eurosport.

FF





Ruth Elkrief
sur LCI.

4.7 INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 1998

Titres de participations	Nombre de titres	%	Valeurs d'inventaire en francs
SYALIS	2 494	99,76	324 857 008
TF1 EUROPE	209 993	100,00	123 441 989
TF1 FILMS PRODUCTION	169 994	100,00	98 528 134
TF1 ENTREPRISES	199 988	99,99	59 132 500
STUDIOS 107	119 994	100,00	33 016 967
GROUPE GLEM	1 497	59,88	27 625 385
FILM PAR FILM	9 998	49,99	25 762 022
TV SPORT	46 499	31,00	23 727 837
TF1 PUBLICITÉ	29 994	99,98	23 713 517
TÉLÉ-SHOPPING	8 494	99,93	15 135 940
BANCO PRODUCTION	129 994	100,00	3 586 832
MÉDIAMÉTRIE	1 000	10,75	2 954 905
WORLD ON LINE FRANCE	22 501	15,00	2 250 000
TRICOM SA	9 998	33,33	1 050 850
TECHNISONOR	5 632	6,85	727 048
MERY PRODUCTIONS	4 994	99,88	499 400
TF1 US	2 800	100,00	330 579
MÉDIAMÉTRIE EXPANSION	600	5,00	306 236
TÉLÉ ACHAT CÂBLE	2 494	99,76	236 323
TVRS 98	225	22,50	228 637
SAGAS	848	33,92	214 371
TCM GESTION	849	33,96	84 386
LES FILMS ARIANE	1	0,02	6 220
UNE MUSIQUE	1	0,04	4 595
LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1	25	1,00	3 600
RCV	1	0,04	606
CIC	1	0,01	548
TF1 VIDÉO	1	0,01	169
SÉBADO	1	0,04	100
COGELDA	1	0,01	81
Total titres de participation			767 426 785

La valeur d'inventaire correspond à la part de situation nette détenue par TF1 SA.

Valeurs mobilières de placement	Nombre de titres	Cours au 31.12.98	Valeur d'inventaire en francs
OBC SECU	20 851	19 155,07	399 402 461
CENTRALES MONÉTAIRES USD	956	63 224,48	60 442 610
CENTRALES MONÉTAIRES PIBOR	3 268	15 153,63	49 522 063
Total valeurs mobilières de placement			509 367 134
Actions TF1 SA	136 633	483,74	66 094 724
Total valeurs mobilières			1 342 888 643



Sociétés ou groupe de sociétés	Devise	Capital	Capitaux propres autre que capital	Quote-part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et aval fournis	C.A. du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)											
TF1 PUBLICITÉ		15 000	1 742	99,98%	19 925	19 925	-	-	8 126 899	6 976	1 350
TF1 FILMS PRODUCTION		17 000	81 276	100,00%	11 599	11 599	-	-	205 413	252	-
TÉLÉ-SHOPPING		850	990	99,93%	850	850	-	-	417 146	13 306	19 545
TF1 PUBLICATIONS		500	(10 483)	99,88%	3 406	-	-	-	-	-	-
TF1 ENTREPRISES		20 000	2 093	99,99%	20 002	20 002	-	-	121 339	37 045	49 200
SYALIS		250	284 506	99,76%	273 402	273 402	-	-	-	40 882	-
BANCO PRODUCTION		13 000	(3 354)	100,00%	12 999	12 999	-	-	35 664	(6 058)	-
TF1 EUROPE		21 000	(14 252)	100,00%	127 999	127 999	-	-	-	116 695	-
PROTECREA		10 000	(37 734)	99,99%	14 699	14 699	-	-	59 977	(4 596)	-
LUXTEL 1	LUF	1 350	-	99,99%	404	404	-	-	-	-	-
STUDIOS 107		12 000	19 487	100,00%	30 699	14 012	-	-	70 286	1 530	-
TÉLÉ ACHAT CABLE		250	-	99,76%	249	249	-	-	-	-	-
MERY PRODUCTIONS		500	-	99,88%	499	499	-	-	-	-	-
LA CHAÎNE INFO		30 000	(144)	99,95%	29 985	29 985	-	-	244 673	(15 796)	-
GROUPE GLEM		250	8 788	59,88%	50 898	50 898	-	-	6 512	37 096	21 000
SED ODYSSEE		50	(280)	99,00%	49	49	-	-	24 284	(9 128)	-
TF1 US	USD	28	-	100,00%	157	157	-	-	1 968	-	-
PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la société)											
MEDIAMETRIE		930	21 629	10,75%	100	100	-	-	173 145	3 235	64
FMI		1 000	-	13,33%	133	-	1 867	-	-	-	-
MERCURY INTERN. FILM	DEM	1 000	-	50,00%	1 674	1 674	-	-	-	-	-
TRICOM SA		3 000	153	33,32%	1 000	1 000	-	-	-	-	-
TV SPORT		15 000	43 532	31,00%	4 650	4 650	-	-	278 928	18 009	-
SAGAS		250	324	33,92%	85	85	-	-	1 679	58	-
TVRS 98		1 000	112	22,50%	225	225	-	-	33 695	(100)	-
FILM PAR FILM		10 000	41 534	49,99%	48 182	48 182	-	-	64 603	-	-
TCM GESTION		250	1	33,96%	85	85	-	-	655	(2)	-
TCM DROITS AUDIOVISUELS		1 500	-	34,00%	510	510	-	-	70 055	(23 253)	-
WORLD ON LINE FRANCE		15 000	-	15,00%	2 250	2 250	-	-	-	-	-
PARTICIPATIONS (capital détenu inférieur à 10%)											
TECHNISONOR		8 225	3 738	6,84%	563	563	-	-	41 114	(1 799)	-
TF1 PUBLICITE PRODUCTION		50	8	1,00%	1	1	-	-	81 354	1 188	4
GIE GIC		500	-	0,02%	-	-	-	-	-	-	-
GIE CHALLENGER		750	-	0,67%	5	5	-	-	-	-	-
CIC		785	4 215	0,01%	1	1	-	-	37 851	479	-
MEDIAMETRIE EXPANSION		12 000	(14 396)	5,00%	600	-	-	-	-	8 520	-
UNE MUSIQUE		250	72	0,04%	-	-	-	-	187 389	11 165	4
TPS GESTION		250	(481)	0,04%	-	-	-	-	6 928	(291)	-
COGELDA		64 250	(11 772)	0,01%	-	-	-	-	7 766	(550)	-
LES FILMS ARIANE		500	13 148	0,02%	23	23	-	-	50 144	17 451	-
RCV		250	1 631	0,04%	2	2	-	-	1 590	(366)	-
LES NOUVELLES EDITIONS TF1		250	111	1,00%	2	2	-	-	8 212	436	-
EUROSHOPPING		500	-	0,02%	-	-	-	-	4 729	(12 450)	-
TF1 VIDEO		20 635	(7)	0,01%	-	-	-	-	528 027	14 240	-
SEBADO		250	-	0,01%	-	-	-	-	-	-	-
Total					657 912	637 086					

4-9 PRÉPARATION À L'EURO ET AU PASSAGE À L'AN 2000

Depuis deux ans, la société TF1 s'est organisée pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique et à l'An 2000. Les plans d'actions définis sont en cours d'exécution.

Ils n'ont pas donné lieu en 1998, à l'engagement de dépenses de nature externe significatives.

4-10 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

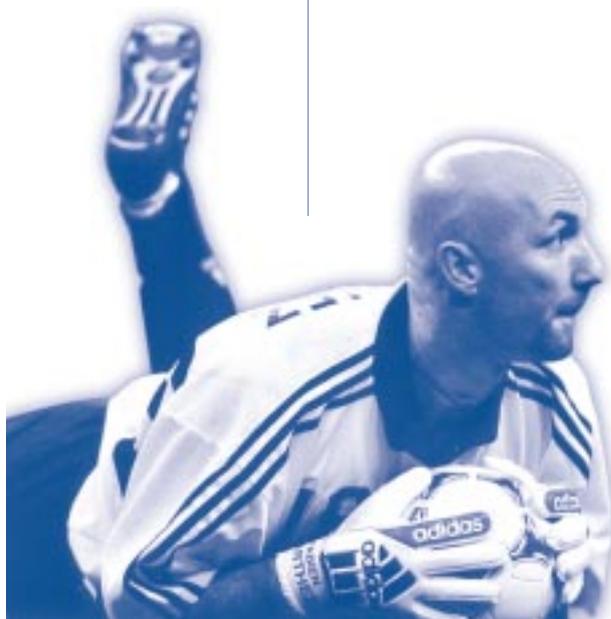
Le groupe TF1 a acquis environ 9% du capital de la société PATHÉ, pour un montant de 1 140 MF.

Le groupe TF1 a déclaré au Conseil des Marchés Financiers avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital, détenant au 9 février 1999, 4,4% du capital de cette société. Les cessions de titres n'ont pas généré de résultat significatif.

5 ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DES ANNEXES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

Il n'est à noter aucune modification significative de l'annexe des comptes 1998 par rapport à celles des exercices précédents.

En 1997 et 1996 : Néant.



*Fabien Barthez,
gardien de but
de l'Equipe de France
de Football.*



Renseignements concernant la société TF1

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dénomination : Télévision Française 1 - TF1

Siège social : 33, rue Vaugelas. 75015 Paris

N° R.C.S. : 326 300 159 RCS Paris

N° INSEE : 326 300 15 900 075

Code APE : 922C

Forme : Société Anonyme

Date de constitution : 17 septembre 1982

Date d'expiration : 31 janvier 2082

Exercice social : 1^{er} janvier au 31 décembre

OBJET SOCIAL

(art. 2 des statuts)

La société a pour objet :

L'exploitation d'un service de communication audiovisuelle telle qu'autorisée par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur comprenant notamment la conception, la production, la programmation et la diffusion d'émissions de télévision y compris tous messages et annonces publicitaires.

Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement ou à tout patrimoine social et notamment :

- ▶ étudier, produire, acquérir, vendre, louer et exploiter tous enregistrements d'images et/ou de son, reportages, films destinés à la télévision, au cinéma ou à la radiodiffusion,
- ▶ assurer des opérations de régie publicitaire,
- ▶ assurer des prestations de toute nature à la radiodiffusion sonore et à la télévision,

le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.

Son action s'exerce dans le respect de son cahier des charges et des dispositions légales en vigueur.

RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

(art. 26 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social : il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(art. 7 et 21 des statuts)

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées Générales, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir au moins 0,5%, 1%, 2%, 3% et 4% du capital ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des actions et le nombre des droits de vote qu'elle possède.

Cette déclaration devra être effectuée dans les conditions ci-dessus prévues chaque fois que le seuil de 0,5%, 1%, 2%, 3% et 4% sera franchi en hausse ou en baisse.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital en font la demande lors de l'Assemblée.

ÉTABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE DES TITRES ET LE SERVICE FINANCIER

La société TF1 en tant que société émettrice

CAPITAL

(art. 6 des statuts)

Au 17 mars 1999, le capital de TF1 s'élève à 210 000 000 F divisé en 21 000 000 actions de 10 F nominal chacune.

FF



Les actions admises représentent 100 % du capital et des droits de vote existants. Il n'existe ni part de fondateur, ni part bénéficiaire, ni obligation convertible ou échangeable, ni certificat de droit de vote, ni droit de vote double.

Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital.

La société est autorisée à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires. Pour connaître la géographie de son capital, TF1 effectue des relevés périodiques de son actionnariat inscrit au nominatif et au porteur identifié par le biais de la SICOVAM (Société Interprofessionnelle pour la Compensation des Valeurs Mobilières).

Si l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999 lui donne l'autorisation, le Conseil aura la faculté de convertir le capital social en euros. Cette conversion devrait avoir lieu au plus tard le 1^{er} janvier 2000.

AUTORISATIONS D'ÉMISSIONS

La société est autorisée, conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 1997, valable pendant une durée de 5 ans, à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires de 2 000 000 000 FF. A la suite de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999, et si celle-ci lui en donne l'autorisation, le Conseil aura la faculté d'émettre un ou plusieurs emprunts obligataires à concurrence d'un montant nominal de 500 000 000 €.

Le tableau ci-après mentionne les émissions de valeurs mobilières auxquelles la société pourra procéder sous réserve de leur approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999, étant précisé que toutes les autorisations antérieures sont annulées, à l'exception de celles réservées au personnel (options de souscription ou d'achat d'actions).

Le montant nominal maximal des augmentations de capital social immédiates et/ou à terme susceptibles d'être réalisées en vertu des autorisations conférées est fixé à 50 000 000 €.

Le montant nominal maximal des titres d'emprunts susceptibles d'être émis en vertu des autorisations conférées est fixé à 500 000 000 €.

OPÉRATIONS AUTORISÉES SUR LE CAPITAL DE TF1

	Montant nominal maximal des augmentations de capital (1)	Montant nominal maximal des titres d'emprunt (1)	Validité de l'autorisation	Durée restant à courir (2)	Assemblée Générale	Numéro de résolution
Emprunts obligataires	-	500 M€	5 ans	5 ans	AGM 07/05/99	17
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, y compris bons de souscription d'actions avec maintien du D.P.S. (3)	50 M€	500 M€	26 mois	26 mois	AGM 07/05/99	18
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, y compris bons de souscription d'actions avec suppression du D.P.S. (3)	50 M€	500 M€	26 mois	26 mois	AGM 07/05/99	19
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, en période d'Offre Publique sur les titres de la société, avec maintien ou suppression du D.P.S. (3)	50 M€	500 M€	1 an	1 an	AGM 07/05/99	20
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, rémunérant des titres apportés à une Offre Publique d'Échange	50 M€	500 M€	26 mois	26 mois	AGM 07/05/99	21
Actions réservées aux salariés adhérent à un plan d'épargne entreprise, avec suppression du D.P.S. (3)	(4)	-	5 ans	5 ans	AGM 07/05/99	23
Actions à émettre dans le cadre d'options de souscription d'actions, avec suppression du D.P.S. (3)	(4)	-	5 ans	1 an	AGE 12/06/95	5
Programme de rachat d'actions propres	(4)	-	18 mois	18 mois	AGM 07/05/99	16
Réduction du capital par annulation d'actions propres	(4)	-	18 mois	18 mois	AGM 07/05/99	24
Achat d'actions réservé aux salariés adhérent à un plan d'épargne entreprise	-	-	-	illimitée	AGO 12/06/92	11

(1) Il est précisé que (22^{ème} résolution - AGM du 7 mai 1999) :

- le total du montant nominal des différentes augmentations de capital autorisées ne peut pas dépasser 50 millions d'euros,
- le total du montant nominal des titres d'emprunt ne peut pas dépasser 500 millions d'euros.

(2) A compter du vote de l'AGM du 7 mai 1999

(3) D.P.S. : Droit Préférentiel de Souscription

(4) Dans la limite globale de 10% du capital

Conversion	€	F
Emission d'actions et de valeurs mobilières		
► Montant nominal maximal des augmentations de capital	50 000 000	327 978 500
► Montant nominal maximal des titres d'emprunt	500 000 000	3 279 785 000

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

L'ACTIONNARIAT

Aux termes de l'article 14 de la loi n°94-88 du 1^{er} février 1994 modifiant l'article 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986, une même personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 49 % du capital ou des droits de vote d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service national de télévision par voie hertzienne terrestre.

LE RÉGIME D'AUTORISATION

TF1 est un service de communication audiovisuelle soumis à autorisation. L'autorisation initiale d'utilisation des fréquences par la société, fixée à une durée de 10 ans à compter du 4 avril 1987 (la loi du 30 septembre 1986) a expiré en 1997.

Conformément aux dispositions de l'article 28-1 de la loi du 1^{er} février 1994 et en l'absence «d'agissements graves» ayant motivé des sanctions à l'encontre de la société durant les 10 années écoulées, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a reconduit l'autorisation initiale hors appel aux candidatures.

Cette reconduction valable pour une durée de 5 ans s'est trouvée définitivement acquise avec la signature d'une convention par TF1 et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel le 31 juillet 1996 (Annexe II de la Décision n° 96-614 du 17 septembre 1996 portant reconduction de l'autorisation délivrée à la société Télévision Française 1 - JO du 10 octobre 1996).

Cette convention, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1997, est applicable à TF1 jusqu'en 2002. Elle fixe le nouveau cadre juridique d'exploitation de la chaîne et rend caduques les dispositions de la Décision 87-26 du 4 avril 1987 «désignant le groupe cessionnaire de 50% du capital de la société nationale de programme de Télévision Française 1 et portant autorisation d'utilisation de fréquences à la société Télévision Française 1».

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS ET OBLIGATIONS LÉGALES

Les textes :

- ▶ Cahier des Charges fixé par le décret n° 87-43 du 30 janvier 1987, et la Décision n°96-614 du 17 septembre 1996 portant reconduction de l'autorisation délivrée à la société Télévision Française 1,
- ▶ Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée,
- ▶ Loi n° 94-88 du 1^{er} février 1994,
- ▶ Directive Européenne Télévision Transfrontières du 3 octobre 1989 modifiée,
- ▶ Décret n° 90-67 du 17 janvier 1990, modifié par le Décret n° 92-281 du 27 mars 1992 et le Décret n° 95-1162 du 6 novembre 1995 (obligations de production),
- ▶ Décret n° 90-66 du 17 janvier 1990, modifié par le Décret n° 92-279 du 27 mars 1992 (obligations de diffusion),
- ▶ Décret n° 92-280 du 27 mars 1992, abrogeant celui du 26 janvier 1987 (obligations relatives à la publicité et au parrainage).

En termes d'obligations générales de diffusion et d'investissement dans la production, les principales dispositions en vigueur sont les suivantes :

- ▶ diffusion d'un nombre maximal de 192 films cinématographiques par an dont 104 débutant entre 20h30 et 22h30, cette diffusion ne pouvant intervenir le mercredi et vendredi soir, le samedi toute la journée, le dimanche avant 20h30,
- ▶ quotas de diffusion applicables sur l'ensemble de la diffusion et aux heures de grande écoute aux œuvres cinématographiques et audiovisuelles dans une proportion minimale de 60% d'œuvres européennes et 40% d'œuvres d'expression originale française,
- ▶ un minimum des deux tiers du temps annuel de diffusion doivent être consacrés à des programmes francophones,
- ▶ obligation de diffuser annuellement au minimum 1 000 heures d'émissions destinées à la jeunesse dont 50 heures de magazines et documentaires,
- ▶ obligation de diffuser annuellement au minimum 800 heures de journaux télévisés et de magazines d'information,
- ▶ obligation de consacrer 15% du chiffre d'affaires net de l'exercice précédent à des commandes d'œuvres audiovisuelles francophones, dont au moins 10 % à des producteurs indépendants et de diffuser au minimum 120 heures d'œuvres audiovisuelles francophones ou européennes inédites, débutant entre 20h et 21h,
- ▶ obligation d'investir 0,6% du chiffre d'affaires net de l'exercice précédent dans la commande de production de dessins animés européens ou francophones (ces données étant incluses dans les 15% de l'obligation générale précédente), dont les deux tiers pour une durée d'acquisition de droits de diffusion n'excédant pas 4 ans,
- ▶ interdiction de recourir aux moyens propres de production pour les émissions de fictions ; autorisation pour les émissions d'information ; autorisation à concurrence de 50% du volume annuel des autres émissions,
- ▶ obligation d'investir 3% du chiffre d'affaires net de l'exercice précédent dans la coproduction d'œuvres cinématographiques européennes, dont au moins 2,5% consacrés à des œuvres francophones. Cet investissement doit être réalisé par une filiale du diffuseur (TF1 Film Production) intervenant minoritairement et dont la part coproducteur doit tendre à égaler la part antenne.

Le respect des obligations légales est contrôlé et peut faire l'objet de sanctions pécuniaires par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, conformément aux dispositions des articles 42 à 42-11 de la loi du 30 septembre 1986 précitée.

Au regard de la nécessité de protéger l'enfance et l'adolescence, la chaîne s'est notamment engagée à l'adoption d'un code signalétique permettant d'apprécier, en 5 catégories, l'acceptabilité des programmes diffusés.

ÉVOLUTION JURIDIQUE EN COURS

Un projet de loi visant à modifier la loi du 30 septembre 1986 est actuellement en cours de préparation.



Marché et rendement du titre

1 DIVIDENDES ET RENDEMENT

Depuis la privatisation de TF1 en 1987, le nombre d'actions est resté constant à 21 000 000 actions émises.

Année	Dividendes versés (FRF) au titre de l'exercice			Cours de Bourse (FRF) (lors de la clôture)			Taux de rendement brut sur la base du dernier cours
	Net	Avoir fiscal	Revenu global	+ haut	+ bas	dernier	
1987	-	-	-	210	149	170	-
1988	3,0	1,5	4,5	411	165	410	1,1%
1989	5,0	2,5	7,5	448	278	300	2,5%
1990	7,0	3,5	10,5	358	220	290	3,6%
1991	8,0	4,0	12,0	383	260	300	4,0%
1992	10,0	5,0	15,0	542	300	367	4,1%
1993	12,5	6,25	18,75	583	361	491	3,8%
1994	15,0	7,5	22,5	572	437	484	4,6%
1995	16,0	8,0	24,0	549	410	525	4,6%
1996	16,0	8,0	24,0	639	475	496	4,8%
1997	16,0	8,0	24,0	615	486	615	3,9%
1998	22,0 (1)	11,0 (2)	33,0	1 124	619	995	3,3%

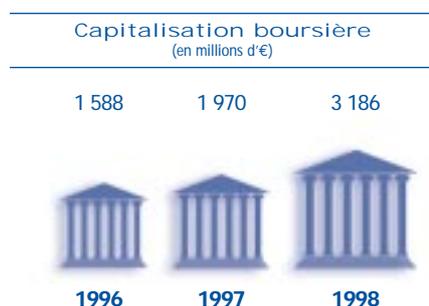
(1) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.
(2) Sur la base d'un avoir fiscal à 50%.

L'action TF1 est cotée à la Bourse de Paris sur le Second Marché. Elle fait partie du groupe continu A de l'indice SBF 120.

Au 31 décembre 1998, la capitalisation boursière de TF1 s'élevait à 20,9 milliards de francs.

Aucune demande d'admission n'est en cours auprès d'une autre place financière.

Les dividendes sont à la disposition des actionnaires à compter de la date de leur mise en paiement, soit chez TF1 pour les titres nominatifs purs, soit chez les établissements financiers pour les titres nominatifs administrés et au porteur. Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans sont reversés à l'Etat.



2 FISCALITÉ

En l'état actuel de la législation française, le régime fiscal des actions suivant est applicable :

*Actionnaires personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France :

Les dividendes d'actions françaises sont pris en compte pour la détermination du revenu global du contribuable dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers. Ils seront donc soumis à l'impôt sur le revenu et subiront :

- la CSG de 7,5 %, déductible à hauteur de 5,1% du revenu global imposable de l'année de son paiement,
- le prélèvement social de 2 %, non déductible,
- la CRDS de 0,5%, non déductible.

Ces dividendes bénéficieront, par ailleurs, d'un abattement annuel commun aux produits d'obligations françaises de 16 000 francs pour les couples mariés soumis à une imposition commune et de 8 000 francs pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées.

*Actionnaires personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés et ayant leur domicile fiscal en France :

Les dividendes encaissés sont imposables dans les conditions de droit commun. Toutefois les personnes morales détenant plus de 10% du capital social de la société distributrice ou dont le prix de revient de la participation est au moins égal à 150 millions de francs, sont susceptibles de bénéficier du régime des sociétés mères.

*Actionnaires n'ayant pas leur domicile fiscal en France :

Les dividendes distribués par des sociétés dont le siège social est situé en France font en principe l'objet d'une retenue à la source de 25% lorsque le domicile fiscal ou le siège des bénéficiaires est situé hors de France. Mais cette retenue à la source peut être réduite, voire même supprimée, en l'application des conventions fiscales internationales.

3 ÉVOLUTION DU COURS ET DES VOLUMES

Les cours de bourse et les volumes de transactions au cours des trois dernières années et de l'année en cours ont évolué de la manière suivante pour l'action TF1 :

Année	Mois	+ haut (1) €	+ bas (1) €	Dernier cours €	Dernier cours (FRF) (2)	Nombre de titres échangés (3)
1996	Janvier	84,6	72,4	81,6	535	593 684
	Février	84,3	77,7	82,2	539	555 632
	Mars	85,1	73,8	78,5	515	475 528
	Avril	87,4	74,9	85,4	560	1 333 713
	Mai	92,5	81,9	91,9	603	935 904
	Juin	97,4	89,2	89,6	588	483 785
	Juillet	89,9	80,8	89,5	587	1 133 800
	Août	93,8	85,2	88,1	578	809 564
	Septembre	93,0	83,8	87,4	573	504 667
	Octobre	90,1	82,0	82,9	544	949 387
	Novembre	86,0	76,8	78,5	515	1 037 237
	Décembre	80,2	72,9	75,6	496	944 957
1997	Janvier	81,6	73,2	74,5	488,5	1 130 732
	Février	85,8	74,4	80,5	528	1 125 166
	Mars	90,6	79,0	85,8	563	1 045 285
	Avril	91,0	82,6	85,8	563	790 825
	Mai	92,2	83,5	84,2	552	1 503 174
	Juin	87,5	76,2	80,0	525	1 206 799
	Juillet	87,0	76,2	81,6	535	1 365 284
	Août	82,8	74,2	75,5	495	402 283
	Septembre	79,0	74,9	78,2	513	236 712
	Octobre	83,8	74,2	81,9	537	613 215
	Novembre	83,8	77,7	79,4	521	323 880
	Décembre	94,2	79,3	93,8	615	704 922
1998	Janvier	106,6	92,4	100,2	657	1 121 969
	Février	104,0	97,7	100,6	660	680 794
	Mars	121,0	99,9	117,4	770	945 096
	Avril	128,8	113,7	128,8	845	493 323
	Mai	131,3	122,0	128,7	844	292 595
	Juin	153,4	128,4	142,8	937	1 367 824
	Juillet	148,6	125,0	146,4	960	1 271 024
	Août	150,2	131,3	133,2	874	303 092
	Septembre	160,1	127,3	146,4	960	1 315 244
	Octobre	147,9	111,3	139,9	918	1 312 851
	Novembre	153,7	137,2	151,7	995	1 011 525
	Décembre	176,1	141,3	151,7	995	609 217
1999	Janvier	190,0	150,0	175,0	1 148	1 196 971
	Février	176,5	145,1	163,0	1 069	818 606
	Mars	173,9	155,1	173,9	1 140	554 020

4 ÉVOLUTION DU COURS TF1/SBF 120

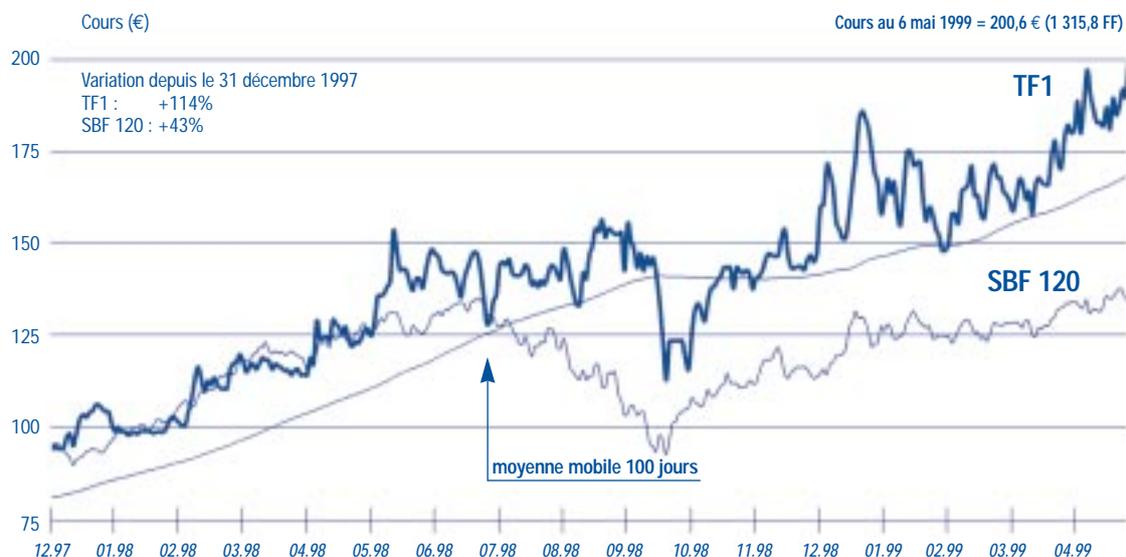
du 31 décembre 1997 au 6 mai 1999

Source : Société des Bourses Françaises - Bourse de Paris.

(1) Les plus haut et les plus bas des cours sont les valeurs extrêmes atteintes en cours de séance.

(2) Cours de clôture mensuels en FRF. Les cours de janvier et février 1999 sont recalculés sur la base d'une parité 1 € = 6,55957 FRF

(3) Les volumes échangés correspondent aux transactions effectuées sur le système central de négociation CAC et hors système.



FF



Responsables de l'information

PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

TF1

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TF1 ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Patrick LE LAY
Président-Directeur-Général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes annuels et les comptes consolidés des exercices 1996 à 1998 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Paris, le 6 avril 1999

Les Commissaires aux comptes

SALUSTRO REYDEL

représenté par Edouard SALUSTRO et Jean-Pierre CROUZET.

Jacques VILLARY

INFORMATION ET RELATIONS INVESTISSEURS

RESPONSABLES DE L'INFORMATION :

JEAN-PIERRE MOREL
Directeur Général Adjoint Administration-Finances
Tél.: 01 41 41 25 99
Fax : 01 41 41 29 10
E-mail : jpmo@tf1.fr

CHRISTIAN LEMAIRE
Directeur du Financement et des Relations Investisseurs
Tél.: 01 41 41 27 32
Fax : 01 41 41 29 10
E-mail : chl@tf1.fr



La page d'accueil financière du site TF1.

Les documents juridiques peuvent être consultés à :
TF1

Direction des Affaires Juridiques
1, Quai du Point du Jour
92656 BOULOGNE CEDEX

Vous pouvez également vous informer sur la vie du
Groupe TF1 :

Par courrier adressé à :

TF1
Direction du Financement et des Relations Investisseurs
1, Quai du Point du Jour
92656 BOULOGNE Cedex

Sur INTERNET :
<http://www.tf1.fr>
E-mail : comfi@tf1.fr



Adresse postale des principales filiales

FÉVRIER 1999

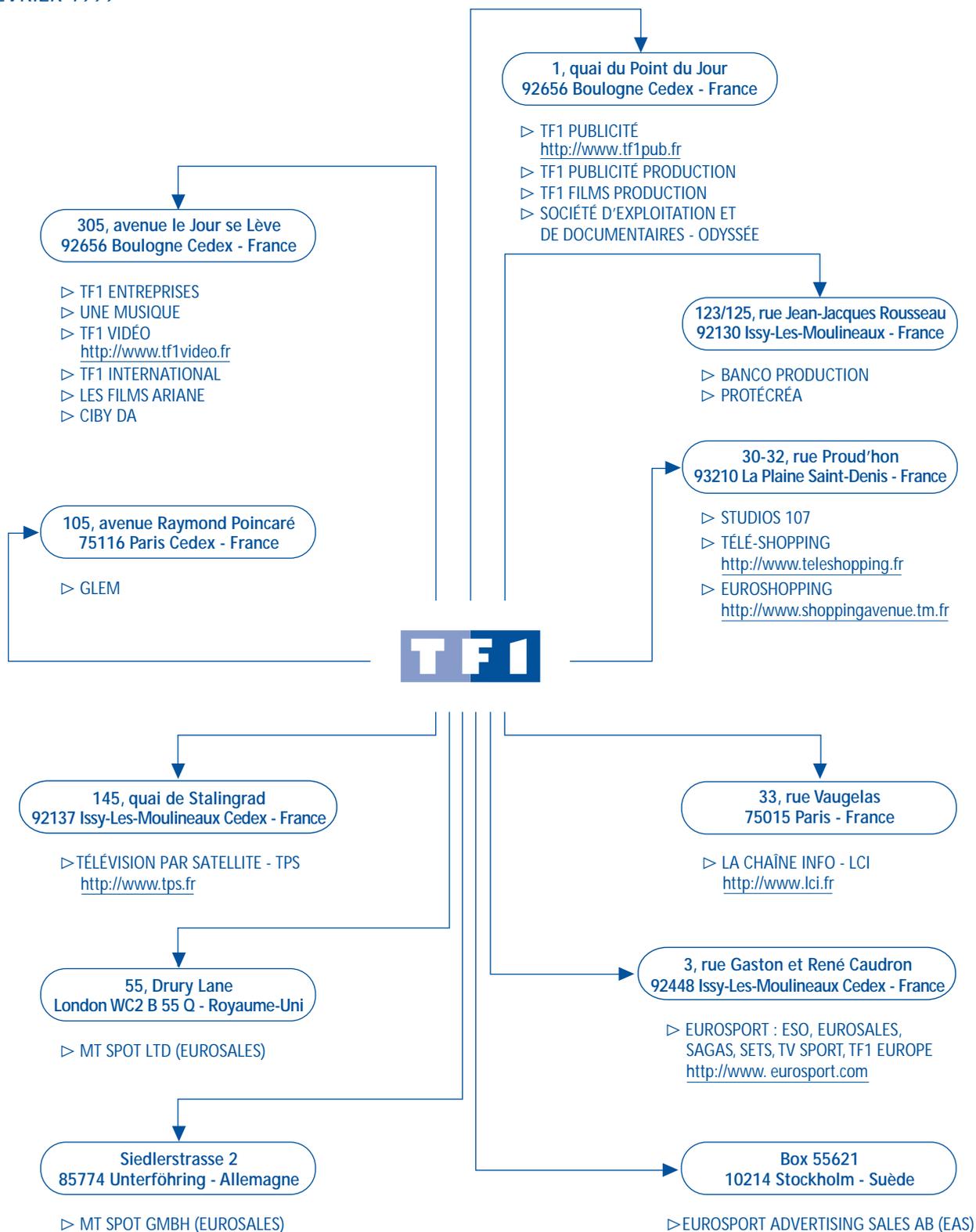


Tableau de passage

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE : RÈGLEMENT COB 98-01

	Pages
1 Responsables du prospectus et du contrôle des comptes	
1.1 Noms et fonctions des responsables du document	70
1.2 Attestation des responsables	70
1.3 Noms et adresses des contrôleurs légaux	6, 36, 37, 70
1.4 Politique d'information	70
2 Émission / Admission à la cote officielle de valeurs mobilières représentatives du capital	
2.1 Admission de valeurs mobilières à la cote officielle	25, 26, 65, 66
2.2 Emission de valeurs mobilières	Sans objet.
2.3 Renseignements généraux	25, 26, 65, 66, 68
2.4 Place de cotation	68, 69
2.5 Tribunaux compétents	Sans objet.
3 Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son capital	
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	11, 12, 13, 14, 15, 16, 65, 66, 70
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	65, 66
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote	25, 26, 28, 65, 66
3.4 Marché des titres de l'émetteur	25, 26, 68, 69
3.5 Dividendes	25, 26, 27, 68
4 Renseignements concernant l'activité de l'émetteur	
4.1 Présentation de la société et du groupe	2, 3, 4, 5, 10, 11 à 16, 17 à 27, 28, 47, 48, 59, 64, 65, 67
4.2 Dépendances de l'émetteur	Sans objet.
4.3 Faits exceptionnels et litiges	23
4.4 Effectifs	24, 28, 49, 60
4.5 Politique d'investissement	2, 3, 11 à 16, 20 à 24, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 60, 63
4.6 Données groupe	17 à 27, 71
5 Patrimoine - Situation financière - Résultats	
5.1 Comptes de l'émetteur	28, 29, 35, 38 à 64
5.2 Sociétés hors du périmètre de consolidation	42, 43, 62, 63
5.3 Sociétés dans le périmètre de consolidation	42, 43, 62, 63
5.4 Principes de consolidation	42, 43
6 Organes d'administration, de direction et de surveillance	
6.1 Noms	6 à 9
6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital	26, 37, 49, 61
6.3 Schéma d'intéressement du personnel	24, 26, 28, 49, 59, 61
6.4 Gouvernement d'entreprise	6
7 Perspectives d'avenir	
7.1 Evolution récente	23, 24
7.2 Perspectives d'avenir	23, 24



The background of the page is a large, semi-transparent image of a television screen. On the screen, a man in a suit is celebrating, holding a trophy high in the air. He is surrounded by a crowd of people, some of whom are also celebrating. The overall scene is one of triumph and excitement. The image is tinted with a blue color scheme.

Informations financières
en Euros



PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	75
COMPTES CONSOLIDÉS	76
Bilan	76
Compte de résultat	78
Tableau de financement	79
TF1 SA chiffres clés	80

Passage à l'Euro

Le Groupe établira la tenue en euros de sa comptabilité à partir du 1^{er} janvier 2000.

Depuis deux ans, TF1 s'est organisée pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique de l'ensemble des systèmes d'informations budgétaires, comptables et financiers du Groupe.

Cette partie du rapport annuel présente les tableaux des comptes consolidés 1998 en euros et les principaux éléments financiers des comptes sociaux. Les tableaux détaillés des comptes sociaux et les annexes sont disponibles sur notre site Internet (www.tf1.fr) et sur simple demande auprès de la société.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

en million d'Euros	1998	1997	1996
Produits d'exploitation	1 662,2	1 571,8	1 476,5
Coût de la grille	(714,7)	(699,7)	(698,8)
Résultat d'exploitation	219,3	176,7	144,0
Résultat courant	227,7	181,3	147,9
Résultat net part du groupe	109,1	73,4	87,7
Capital	32,0	32,0	32,0
Capitaux propres	462,4	406,2	383,7
Dettes financières	17,5	7,2	10,9
Trésorerie	170,2	97,0	115,1
Programmes et droits de diffusion	455,9	449,2	420,5
Total bilan	1 487,9	1 340,5	1 246,8
Capacité d'autofinancement	196,6	181,7	141,0



Présentation analytique du compte de résultat consolidé

(en millions d'Euros)	1998	1997	1996*	1996
Antenne TF1				
Recettes de Publicité	1 226,6	1 172,0	1 131,8	1 131,8
Coût de la régie	(82,2)	(79,4)	(78,6)	(78,6)
RECETTES NETTES DIFFUSEUR	1 144,4	1 092,6	1 053,2	1 053,2
Prélèvements obligatoires				
Auteurs	(46,9)	(44,7)	(42,5)	(42,5)
CNC	(61,0)	(53,5)	(52,0)	(52,0)
TV5	-	-	(1,4)	(1,4)
Coût de diffusion				
TDF, Satellites, Circuits	(57,5)	(57,9)	(57,9)	(57,9)
INA	(0,6)	(0,9)	(0,8)	(0,8)
Coût de la grille	(714,7)	(699,7)	(698,8)	(698,8)
MARGE BRUTE GRILLE	263,7	235,9	199,8	199,8
Recettes diversification et divers**	424,0	387,1	349,4	349,6
Autres charges d'exploitation**	(394,1)	(365,6)	(337,2)	(342,0)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes de reprises)	(74,3)	(80,7)	(68,2)	(68,4)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	219,3	176,7	144,0	139,0
RÉSULTAT FINANCIER	8,4	4,6	3,9	3,9
RÉSULTAT COURANT	227,7	181,3	147,9	142,9
Résultat exceptionnel	0,5	(1,2)	(0,5)	(0,5)
Amortissement des écarts d'acquisition	(1,7)	(2,7)	(2,0)	(2,0)
Impôts et participation	(85,7)	(62,8)	(51,4)	(51,4)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(30,7)	(38,7)	(5,0)	-
RÉSULTAT NET	101,1	75,9	89,0	89,0
Part des minoritaires	(1,0)	(2,5)	(1,3)	(1,3)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	109,1	73,4	87,7	87,7

* 1996 a été retraité car TPS et TCM étaient intégrées proportionnellement sur l'exercice, alors que ces sociétés sont consolidées par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 1997.

** nettes des éléments non liés à l'activité propre du Groupe.





Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'Euros)	31.12.98			31.12.97	31.12.96
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	469 820	380 359	89 461	69 593	55 477
Droits audiovisuels	464 635	375 654	88 981	69 215	54 424
Autres immobilisations incorporelles	5 185	4 705	480	378	1 053
ÉCART D'ACQUISITION	14 913	10 285	4 628	7 488	5 976
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 533	87 422	43 111	64 335	73 618
Terrains	6	-	6	5 665	5 665
Constructions	13	4	9	10 762	11 287
Autres immobilisations corporelles	130 514	87 418	43 096	47 908	56 666
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	37 317	2 929	34 388	6 118	3 363
Titres mis en équivalence	13	-	13	3 941	1 290
Participations et créances rattachées	4 060	2 919	1 141	894	727
Autres immobilisations financières	33 244	10	33 234	1 283	1 346
ACTIF IMMOBILISÉ	652 583	480 995	171 588	147 534	138 434
Programmes et droits de diffusion	516 478	60 612	455 866	449 219	420 528
Matières premières et approvisionnements	9 537	3 727	5 810	4 323	6 252
Créances clients et comptes rattachés	371 185	5 480	365 705	364 939	323 880
Autres créances	247 626	4 234	243 392	203 011	181 320
Valeurs mobilières de placement	125 596	-	125 596	70 461	91 478
Disponibilités	44 632	-	44 632	26 528	23 640
ACTIF CIRCULANT	1 315 054	74 053	1 241 001	1 118 481	1 047 098
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	43 382	-	43 382	43 812	44 510
IMPÔTS DIFFÉRÉS	31 915	-	31 915	30 662	16 789
TOTAL DE L'ACTIF	2 042 934	555 048	1 487 886	1 340 489	1 246 831



PASSIF (en milliers d'Euros)	31.12.98	31.12.97	31.12.96
Capital	32 014	32 014	32 014
Ecart de réévaluation	4 681	4 681	4 681
Réserves consolidées	316 566	296 117	259 273
Résultat net (part du groupe)	109 124	73 406	87 701
CAPITAUX PROPRES	462 385	406 218	383 669
Intérêts minoritaires	2 413	3 857	2 526
Subventions d'investissement	5 737	8 399	8 818
Provisions pour risques et charges	74 932	74 174	23 333
Impôts différés	57 153	56 273	43 312
CAPITAUX PERMANENTS	602 620	548 921	461 658
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	17 513	7 227	10 912
Fournisseurs et comptes rattachés	441 959	422 013	432 836
Autres dettes	419 066	353 797	329 441
DETTES	878 538	783 037	773 189
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	6 728	8 531	11 984
TOTAL DU PASSIF	1 487 886	1 340 489	1 246 831
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants	97	222	33



Compte de résultat consolidé

(en milliers d'Euros)	31.12.98	31.12.97	31.12.96
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 662 284	1 571 713	1 476 515
Recettes de publicité	1 263 474	1 203 693	1 160 451
dont			
TF1	1 226 604	1 171 974	1 131 844
EUROSPORT	27 589	25 310	23 870
LCI	7 916	5 975	4 737
TÉLÉTOON	1 048	387	-
ODYSSÉE	171	47	-
Divers	146	-	-
Recettes de la diversification	340 033	317 295	267 468
Ventes de prestations techniques	28 246	29 249	14 490
Divers	30 531	21 476	34 106
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 442 939)	(1 394 986)	(1 337 635)
Consommation de production externe	(396 061)	(377 666)	(332 717)
Variation du stock de production propre	(17 909)	12 642	6 791
Charges de personnel	(211 515)	(226 851)	(229 021)
Autres charges d'exploitation	(743 116)	(722 482)	(714 209)
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)			
▶ amortissements	(66 799)	(64 153)	(53 077)
▶ provisions	(7 539)	(16 476)	(15 402)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	219 345	176 727	138 880
Produits financiers	12 391	13 924	11 411
Charges financières	(4 030)	(9 254)	(7 461)
RÉSULTAT FINANCIER	8 361	4 670	3 950
RÉSULTAT COURANT	227 706	181 397	142 830
Résultat exceptionnel	582	(1 150)	(470)
Amortissement des écarts d'acquisition	(1 683)	(2 689)	(1 992)
Participation des salariés	(6 132)	(5 225)	(3 385)
Impôt sur les bénéfices	(79 632)	(57 745)	(48 030)
Quote-part de mise en équivalence	(30 670)	(38 728)	9
RÉSULTAT NET	110 171	75 860	88 962
Part des minoritaires	(1 047)	(2 454)	(1 261)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	109 124	73 406	87 701





Tableau de financement consolidé

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'Euros)

Opérations d'exploitation

	31.12.98	31.12.97	31.12.96
Résultat de l'exercice	110 171	75 860	88 961
Amortissements et provisions	75 213	76 609	62 462
▶ Immobilisations incorporelles	45 751	43 644	40 132
▶ Immobilisations corporelles	14 806	15 310	17 270
▶ Immobilisations financières	(38)	(2 662)	2 556
▶ Charges à répartir	8 917	6 643	4 734
▶ Écart d'acquisition	1 683	2 689	1 992
▶ Provisions pour risques et charges	4 094	10 985	(4 222)
Subventions d'investissement rapportées au Compte de Résultat	(12 265)	(11 711)	(11 424)
Charges à répartir	(8 688)	(5 670)	(4 786)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	524	2 277	(121)
Variation des impôts différés	1 014	5 627	5 802
Quote-part des sociétés mises en équivalence	30 670	38 728	(9)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Stocks	(6 109)	(26 655)	(51 883)
Créances d'exploitation	(72 461)	(64 728)	24 859
Dettes d'exploitation	80 054	12 765	(6 242)
Avances nettes en provenance des tiers	2 124	3 001	906
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	3 608	(75 617)	(32 360)

TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

200 247 **106 103** **108 525**

Opérations d'investissement

Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(37 787)	(38 140)	(48 888)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10 183)	(10 361)	(15 452)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	18 967	2 329	2 434
Acquisition de participations financières	(1 740)	(29 667)	(3 066)
Variation nette des autres immobilisations financières	(31 912)	1 371	79
Variation nette des dettes sur immobilisations	(2 797)	(1 996)	(1 765)
	(65 452)	(76 464)	(66 658)
Incidence des variations de périmètre et de change sur la trésorerie	2 273	(536)	822

TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS

(63 179) **(77 000)** **(65 836)**

Opérations de financement

Augmentation des capitaux propres	9 602	11 292	10 348
Variation nette des dettes financières	(20 107)	(7 316)	3 303
Dividendes mis en paiement	(53 199)	(51 397)	(51 478)

TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT

(63 704) **(47 421)** **(37 827)**

VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE

73 364 **(18 318)** **4 862**

Trésorerie au début de l'exercice	96 767	115 085	110 223
Variation de la trésorerie	73 364	(18 318)	4 862
Trésorerie à la clôture de l'exercice	170 131	96 767	115 085





TF1 SA

Chiffres clés

BILAN (en milliers d'Euros)	31.12.98	31.12.97	31.12.96
	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	470 449	454 761	430 551
Immobilisations corporelles	33 741	54 185	60 505
Immobilisations financières	129 738	83 832	84 436
ACTIF IMMOBILISÉ	633 928	592 778	575 492
Trésorerie	146 915	78 113	91 362
ACTIF CIRCULANT	672 538	546 073	478 908
Capital	32 014	32 014	32 014
Capitaux propres	549 867	462 042	410 104
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
TOTAL DU BILAN	1 306 499	1 139 030	1 054 728

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'Euros)	1998	1997	1996
Produits d'exploitation	1 502 550	1 449 804	1 444 104
Résultat d'exploitation	224 607	199 832	159 229
Résultat financier	29 637	(749)	(2 540)
Résultat courant	254 244	199 083	156 689
Résultat exceptionnel	(32 529)	(54 061)	(42 280)
RÉSULTAT NET	140 272	90 567	77 046

(en milliers d'Euros)	31.12.98	31.12.97	31.12.96
Capacité d'autofinancement	136 013	106 179	83 523

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS PAR ACTION *	1998	1997	1996
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions ⁽¹⁾	6,68	4,31	3,67
Dividende par action	3,35 ⁽²⁾	2,44	2,44

* En Euros

⁽¹⁾ Le nombre d'actions composant le capital de la société est demeuré inchangé depuis la privatisation en 1987 (21 millions). La dilution provenant des plans de stocks options n'est pas significative.

⁽²⁾ Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Crédits / Couverture : droits réservés, Tempsport-Sigma © P. Caron, Tempsport-Sigma © S. Compoin, D. Maestracci, J.-M. Mazeau.

Intérieur : droits réservés, J.-M. Sureau, G. Bosio - P. Pagot - C. Bardou, Renn Productions. Photographe : P. Balloul, J.-M. Mazeau, TF1 - Transparences Production, C. Chevalin, M. Saradjian, D. Maestracci, M. Paufichet, © ARP 1997, © 1998 Une Musique & Mistral - C. Bardou, © 1998 Une Musique / Polydor, un Label, Polygram, © 1991 Sony Music Entertainment (UK) Ltd, Reuters / MAXPPP : C. Platiou - P. Whitaker - D. Boylan - A. de Roll - I. Waldie - Mousse, R. Delalande / Tony Frank © 1998 graphique TF1 Entreprises, G. Bedeau, Odyssee - TF1 - Periscope, © Vibert - Eurosport, F. Darmigny, M. Jamet / H&K, E. Chognard, J. Pimentel, © ZED, J.-C. Roca, SKT7 © 98 Photos : J.-L. Bulliard - Sygma, Allsport, © Bonne Question ! L. Lufroy Photo : Pascalito, L. Lufroy, J.-L. Allegre, TF1 - Transparences Production, S. Botterill, C. Columbus - 20^e Fox, © Stade de France - MZRC Architectes - ADAGP 1999, B. Radford, El Deseo, Ciby 2000, TF1 Production 1992, Jane Shapman Productions - Ciby 2000 - 1993.